

Les conditions socio-économiques des étudiants et des étudiantes des cégeps du Québec

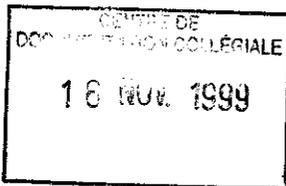
par Philippe Ricard

Étude réalisée par

**le département des Techniques de recherche, enquête
et sondage du Collège de Rosemont
avec la collaboration de
la Commission des affaires étudiantes
de la Fédération des cégeps**

1998

722251
ex.2



Les conditions socio-économiques des étudiants et des étudiantes

Cette étude a été réalisée par le département des Techniques de recherche, enquête et sondage du collège de Rosemont en collaboration avec la Commission des affaires étudiantes de la Fédération des cégeps. Elle a été financée par une contribution spéciale de tous les cégeps de la province.

Équipe de recherche

Direction générale, analyse et rédaction

Philippe Ricard, professeur-chercheur

Premier résumé des écrits

Annie Gusew, professeure
Jean Bergeron, étudiant stagiaire

Collaboration à la recherche documentaire, à la réalisation des entrevues exploratoires, à la préparation du questionnaire et à la saisie des données

Les étudiants et les étudiantes des cours de *Recherches sociales* et d'*Organisation quantitatives 1* (cohorte 1995-1996)

Plan d'échantillonnage de chaque cécep

Les étudiants et les étudiantes du cours de *Théorie et pratique des sondages* (cohorte 1994-1995)

Cueillette des données dans les cégeps

Équipe des services des affaires étudiantes des cégeps échantillonnés¹

Traduction du questionnaire

André Le Blanc, directeur du services des affaires étudiantes du Campus Saint-Lambert, Champlain Regional College

Révision du rapport

Hélène Giguère, directrice du service des affaires étudiantes du Collège Ahuntsic

Claudette Leblanc, directrice du service des affaires étudiantes du Cégep de Saint-Laurent

Luc Bouchard, Anne Filion, François Lefebvre et Pauline Proulx, service conseil et recherche, Fédération des cégeps

Travaux de secrétariat

Danielle Normand, service conseil et recherche, Fédération des cégeps

¹ Abitibi, Dawson, Drummondville, Jonquière, Limoilou, Montmorency, Rimouski, Sorel-Tracy, Saint-Jérôme, Saint-Laurent, Vieux-Montréal.



Les étudiants et les étudiantes des cours de *Recherches sociales et d'Organisation quantitatives 1* (cohorte 1995-1996)

- Dominique Beaudet
- André Bernatchez
- Sophie Blain
- Karine Breault
- Karine Desjardins
- Stéphane Desrochers
- Marik-Esther Duchesne
- Martin Dumont
- Liliane Foisy
- François Fortier
- Mélanie Fournier
- Marie-Ève Gagnon
- Genevière Horan
- Ghislain Houle
- Sophie Lavallée
- Marc Lavoie
- Nancy Lefebvre
- Jean-Sébastien Lesage
- James Massi
- Frédéric Marolleau
- Geneviève Marquis
- Renée Mimeault
- Vicky Pellerin

Les étudiants et les étudiantes du cours de *Théorie et pratique des sondages* (cohorte 1994-1995)

- Stéphane Beaulieu
- Christian Cimon
- Sylvain Cyr
- Martin Desaulniers
- Nadia Discenza
- Alain Dubois
- Julie Duval
- Guylaine Gendron
- Sylvain Hamel
- Sébastien Leduc
- Véronique Martin
- Nora Simard-Ménard

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| FAITS SAILLANTS | 1 |
| 1. ORIGINE DE L'ÉTUDE | 1 |
| 2. UNE ENQUÊTE NATIONALE DANS UN CADRE PÉDAGOGIQUE | 2 |
| 2.1 LA COLLABORATION DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES | 2 |
| 2.2 LA PÉDAGOGIE AU SERVICE DES BESOINS DU MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE | 2 |
| 3. CONDITIONS ÉCONOMIQUES DES CÉGÉPIENS ET DES CÉGÉPIENNES : L'EXPLORATION DES ÉCRITS | 3 |
| 3.1 UN APERÇU DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES | 3 |
| 3.2 LE TRAVAIL DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE | 4 |
| 3.3 LA NOTION DE CONDITIONS DE VIE | 5 |
| 3.3.1 <i>Conditions de vie des étudiants et étudiantes universitaires</i> | 5 |
| 3.3.2 <i>La perception des étudiants et des étudiantes de leurs conditions de vie</i> | 6 |
| 3.4 LA NOTION DE COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE | 6 |
| 3.4.1 <i>Besoins, aspirations et privations</i> | 6 |
| 3.4.2 <i>Le budget du ménage</i> | 7 |
| 3.5 LA NOTION DE PAUVRETÉ | 8 |
| 3.5.1 <i>Le seuil de faible revenu</i> | 8 |
| 3.5.2 <i>Définitions de la pauvreté</i> | 8 |
| 3.5.3 <i>Pauvreté et problèmes sociaux</i> | 9 |
| 4. PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL | 10 |
| 4.1 LA QUESTION DE RECHERCHE | 10 |
| 4.2 LA PROBLÉMATIQUE | 11 |
| 4.2.1 <i>Facteurs antérieurs</i> | 12 |
| 4.2.2 <i>Facteurs actuels</i> | 12 |
| 4.3 LE CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE | 13 |
| 5. MÉTHODE DE RECHERCHE | 15 |
| 5.1 L'ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE | 15 |
| 5.1.1 <i>La rédaction des questions</i> | 15 |
| 5.1.2 <i>Le pré-test</i> | 15 |
| 5.1.3 <i>Le questionnaire final</i> | 15 |
| 5.2 LE PLAN DE SONDAGE ET LA CUEILLETTE DES DONNÉES | 16 |
| 5.2.1 <i>La population d'étude</i> | 16 |
| 5.2.2 <i>L'échantillonnage</i> | 17 |
| 5.3 LA PONDÉRATION DES DONNÉES | 18 |
| 5.4 LA PRÉCISION DES RÉSULTATS | 19 |
| 5.5 LE TRAITEMENT DES DONNÉES | 20 |
| 6. CARACTÉRISTIQUES SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET SCOLAIRES | 21 |
| 6.1 LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET CULTURELLES | 21 |
| 6.2 L'ORIGINE SOCIO-ÉCONOMIQUE | 22 |
| 6.3 ACCÈS AU CÉGEP ET ORIGINE SOCIO-ÉCONOMIQUE | 24 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 6.4 | LES CARACTÉRISTIQUES SCOLAIRES | 25 |
| 6.5 | L'ANNÉE D'ÉTUDE | 27 |
| 6.6 | SOMMAIRE | 27 |
| 7. | LE MÉNAGE ÉTUDIANT | 28 |
| 7.1 | LA COMPOSITION DU MÉNAGE ÉTUDIANT | 28 |
| 7.2 | LES RELATIONS AVEC LES PARENTS | 29 |
| 7.3 | LES RELATIONS ENTRE LES MEMBRES DU MÉNAGES | 29 |
| 7.4 | SOMMAIRE | 30 |
| 8. | LE COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES..... | 32 |
| 8.1 | LES REVENUS DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES..... | 32 |
| 8.2 | DONS DE BIENS MATÉRIELS | 35 |
| 8.3 | LES BIENS FINANCIERS | 35 |
| 8.4 | LES DÉPENSES COURANTES | 36 |
| 8.4.1 | <i>La composition des dépenses</i> | 36 |
| 8.4.2 | <i>Le montant des dépenses</i> | 36 |
| 8.4.3 | <i>Les dépenses scolaires</i> | 37 |
| 8.4.4 | <i>Opinion sur les frais scolaires</i> | 38 |
| 8.4.5 | <i>Estimation des dépenses totales</i> | 38 |
| 8.5 | L'ENDETTEMENT | 39 |
| 8.5.1 | <i>Les sources d'endettement</i> | 39 |
| 8.5.2 | <i>Le niveau des dettes</i> | 39 |
| 8.5.3 | <i>Les raisons de l'endettement</i> | 40 |
| 8.6 | SOMMAIRE | 41 |
| 9. | AUTONOMIE FINANCIÈRE ET DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES | 42 |
| 9.1 | L'AUTONOMIE FINANCIÈRE PERÇUE ET RÉELLE..... | 42 |
| 9.1.1 | <i>L'autonomie perçue</i> | 42 |
| 9.1.2 | <i>L'autonomie réelle à l'égard des parents</i> | 42 |
| 9.1.3 | <i>Autonomie perçue et autonomie réelle</i> | 43 |
| 9.1.4 | <i>Autonomie réelle selon l'âge</i> | 44 |
| 9.1.5 | <i>Autonomie réelle et origine sociale</i> | 45 |
| 9.2 | LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES | 46 |
| 9.2.1 | <i>Satisfaction des besoins et privations</i> | 46 |
| 9.2.2 | <i>Satisfaction des besoins, privations et régime des prêts et bourses</i> | 47 |
| 9.2.3 | <i>L'indice de difficulté économique et la pauvreté</i> | 48 |
| 9.2.4 | <i>Les facteurs de risque des difficultés économiques</i> | 49 |
| 9.3 | COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE, AUTONOMIE FINANCIÈRE ET DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES | 52 |
| 9.3.1 | <i>Conséquences sur l'endettement</i> | 54 |
| 9.3.2 | <i>Conséquences sur les dépenses</i> | 56 |
| 9.4 | SOMMAIRE | 56 |
| 10. | L'EMPLOI..... | 58 |
| 10.1 | L'EMPLOI D'ÉTÉ, L'EMPLOI DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE ET LE TEMPS DE TRAVAIL..... | 58 |
| 10.1.1 | <i>Facteurs qui influencent le travail rémunéré durant les études</i> | 59 |
| 10.1.2 | <i>Les avantages offerts par l'employeur</i> | 59 |
| 10.1.3 | <i>Les conditions de travail</i> | 60 |
| 10.2 | SOMMAIRE | 61 |

| | |
|---|-----------|
| 11. LE LOGEMENT ET LE TRANSPORT | 62 |
| 11.1 LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES | 62 |
| 11.2 LE TRANSPORT DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES | 63 |
| 11.2.1 <i>Les moyens de transport</i> | 63 |
| 11.2.2 <i>Distance et temps de transport</i> | 64 |
| 11.3 SOMMAIRE | 64 |
| 12. LE CHEMINEMENT SCOLAIRE | 65 |
| 12.1 LE TEMPS CONSACRÉ AUX ÉTUDES | 65 |
| 12.2 L'ASSIDUITÉ | 65 |
| 12.3 L'ABANDON DE COURS | 66 |
| 12.4 LE PARCOURS SCOLAIRE | 67 |
| 12.4.1 <i>L'interruption des études après les études secondaires</i> | 68 |
| 12.4.2 <i>Les programmes antérieurs et l'interruption des études</i> | 69 |
| 12.5 LES ASPIRATIONS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES | 69 |
| 12.6 SOMMAIRE | 70 |
| 13. LA RÉUSSITE SCOLAIRE | 71 |
| 13.1 LA NOTE DE LA FIN DU SECONDAIRE | 71 |
| 13.2 ESTIMATION DE LA NOTE MOYENNE DES COURS DE SPÉCIALISATION | 71 |
| 13.3 ESTIMATION DE LA NOTE MOYENNE DES COURS LIÉS À LA FORMATION GÉNÉRALE | 73 |
| 13.4 LES ÉCHECS | 73 |
| 13.4.1 <i>L'influence des caractéristiques socio-économiques</i> | 74 |
| 13.4.2 <i>Échecs et nombre d'heures d'études</i> | 75 |
| 13.4.3 <i>Les raisons d'échec</i> | 75 |
| 13.5 LES DIFFICULTÉS SCOLAIRES ET PERSONNELLES | 75 |
| 13.6 DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES, PERSÉVÉRANCE ET RÉUSSITE SCOLAIRE | 77 |
| 13.7 SOMMAIRE | 78 |
| 14. CONCLUSION | 80 |

Index des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 - Estimation de la moyenne du revenu total (Conseil supérieur de l'éducation, 1992 : p. 128) | 4 |
| Tableau 2 - Population étudiante à temps plein - session automne 1996 | 17 |
| Tableau 3 - Échantillon des cégeps - Proportion des secteurs de chaque région sur l'ensemble | 19 |
| Tableau 4 - Facteurs de pondération de l'échantillon selon le secteur et la région | 19 |
| Tableau 5 - Répartition de l'échantillon selon le sexe | 21 |
| Tableau 6 - Répartition de l'échantillon selon l'âge | 21 |
| Tableau 7 - Scolarité des parents | 22 |
| Tableau 8 - Profession des parents | 23 |
| Tableau 9 - Niveau de revenu des parents | 24 |
| Tableau 10 - L'âge d'accès au cégep selon la scolarité des parents | 25 |
| Tableau 11 - Caractéristiques socio-démographiques selon les secteurs d'étude | 26 |
| Tableau 12 - Nombre de sessions complétées selon le type de programme | 27 |
| Tableau 13 - La composition du ménage étudiant | 28 |
| Tableau 14 - Type de résidence des étudiants selon l'âge | 29 |
| Tableau 15 - Les relations entre les membres du ménage | 30 |
| Tableau 16 - L'origine des revenus des étudiants et des selon le secteur de formation | 32 |
| Tableau 17 - Les sources de revenu des étudiants et des étudiantes selon l'âge | 33 |
| Tableau 18 - Revenus annuels moyens des étudiantes et des étudiants | 34 |
| Tableau 19 - Répartition des étudiants selon le revenu annuel | 34 |
| Tableau 20 - Revenu annuel moyen selon l'âge | 35 |
| Tableau 21 - Dépenses moyennes selon le type | 37 |
| Tableau 22 - Revenus annuels et dépenses totales durant la session automne 1996 selon l'âge | 38 |
| Tableau 23 - Endettement annuel moyen et proportion | 39 |
| Tableau 24 - Dette moyenne selon l'âge (excluant les prêts hypothécaires) | 40 |
| Tableau 25 - Définition des niveaux d'autonomie financière réelle | 42 |
| Tableau 26 - Le niveau d'autonomie des étudiants et des étudiantes | 43 |
| Tableau 27 - Le niveau d'autonomie perçue selon le niveau d'autonomie réelle des étudiants, étudiantes | 44 |
| Tableau 28 - Le niveau d'autonomie réelle selon l'âge des étudiants et des étudiantes | 45 |
| Tableau 29 - Le niveau d'autonomie réelle selon le revenu du père | 45 |
| Tableau 30 - Les difficultés économiques éprouvées par les étudiants et les étudiantes | 47 |
| Tableau 31 - Proportion des étudiantes et des étudiants qui ont manqué d'argent pour l'achat | 48 |
| Tableau 32 - Questions contribuant à la définition de l'indice de difficulté économique | 49 |
| Tableau 33 - Indice de difficulté économique | 49 |
| Tableau 34 - Indice de difficulté économique | 49 |
| Tableau 35 - Les difficultés économiques selon le niveau d'autonomie financière et la structure du ménage | 50 |
| Tableau 36 - Les difficultés économiques selon l'âge des étudiants et des étudiantes | 51 |
| Tableau 37 - Les difficultés économiques selon la scolarité des parents, le revenu du père, et l'état de l'union des parents | 51 |
| Tableau 38 - Les difficultés économiques selon les sources de revenu | 52 |
| Tableau 39 - Étudiants les plus susceptibles de vivre des difficultés économiques selon les sources de revenu | 52 |
| Tableau 40 - Indice de difficulté économique par catégorie de financement public | 53 |
| Tableau 41 - Revenu annuel des étudiants et des étudiantes selon les difficultés économiques et l'autonomie financière | 54 |
| Tableau 42 - Les dépenses assumées selon le degré d'autonomie | 55 |
| Tableau 43 - L'emploi d'été des étudiants et des étudiantes | 58 |
| Tableau 44 - Emploi durant l'année scolaire | 58 |
| Tableau 45 - Les raisons de travailler | 59 |
| Tableau 46 - Les conditions de travail durant la session | 60 |
| Tableau 47 - La satisfaction à l'égard du logement selon les difficultés économiques | 63 |
| Tableau 48 - Nombre d'heures consacrées aux études par semaine | 65 |
| Tableau 49 - Fréquence d'absentéisme aux cours | 66 |
| Tableau 50 - Fréquence d'abandon de cours | 66 |
| Tableau 51 - Étudiants ayant annulé un ou des cours selon les difficultés économiques et le nombre d'heures de travail | 67 |
| Tableau 52 - Étude préalable dans un autre programme | 68 |
| Tableau 53 - Interruption des études selon la scolarité du père | 69 |
| Tableau 54 - Les plans d'avenir selon le secteur d'étude | 70 |

| | |
|---|----|
| Tableau 55 - Moyenne générale de la dernière année d'études secondaires | 71 |
| Tableau 56 - Moyenne générale des cours de spécialisation à la dernière session | 72 |
| Tableau 57 - Niveau de satisfaction à l'égard de la note des cours de formation spécifique | 72 |
| Tableau 58 - Note moyenne dans les cours de spécialisation des segments de clientèle étudiante, | 72 |
| Tableau 59 - Moyenne générale des cours généraux à la dernière session | 73 |
| Tableau 60 - Niveau de satisfaction à l'égard de la note des cours généraux..... | 73 |
| Tableau 61 - Les échecs..... | 73 |
| Tableau 62 - Types de cours échoués | 74 |
| Tableau 63 - Étudiants ayant échoué au moins un cours selon les caractéristiques démographiques et socio-économiques..... | 74 |
| Tableau 64 - Difficultés scolaires et personnelles des étudiants et des étudiantes | 76 |
| Tableau 65 - Étudiants vivant des difficultés économiques fréquentes selon le comportement d'étude | 78 |

FAITS SAILLANTS

Caractéristiques démographiques et socio-économiques

- Les étudiants et les étudiantes des collèges ont en moyenne 19,7 ans et les femmes sont légèrement majoritaires, représentant 58% de la population. La population étudiante au collégial est très diversifiée sur le plan de l'origine socio-économique. En effet, on retrouve des étudiants et des étudiantes de tous les milieux sociaux. On constate cependant que l'origine socio-économique influence l'âge à laquelle les étudiants et les étudiantes s'inscrivent au collégial, dans la mesure où les personnes provenant d'un milieu socio-économique plus faible sont plus âgés lorsqu'ils se retrouvent au cégep que ceux provenant d'un milieu plus favorisé. L'âge influence aussi le choix du secteur d'étude. En effet, lorsque les étudiants et les étudiantes avancent en âge, ils sont plus nombreux à choisir le secteur de formation technique. La majorité des étudiants (70%) habitent chez leurs parents au cours de l'année scolaire. À l'été, ce taux grimpe à 80 %.

Comportement économique

- Le revenu annuel moyen d'un étudiant se situe autour de 6 000 \$. On constate cependant des écarts importants entre les revenus des répondants. En effet, plus du quart (27%) déclarent des revenus inférieurs à 2 000\$, plus de la moitié déclarent des revenus inférieurs à 5 000 \$ alors qu'un peu moins du tiers (29 %) ont un revenu supérieur à 8 000 \$. Pour 67% des étudiants et les étudiantes au collégial, le travail d'été constitue la source la plus fréquente de revenu pour un montant moyen de 2 219\$. La contribution des parents arrive en second rang, s'appliquant à 60% des répondants pour un montant moyen de 1 440\$. Le travail durant l'année scolaire (53% / 2 973\$) occupe la troisième place (le nombre d'étudiants qui travaillent durant l'année scolaire augmente en fonction de l'âge). En quatrième et cinquième place on retrouve les prêts du gouvernement (35% / 2 295\$) et les bourses (13% / 2 280\$).
- La comparaison entre les sources de revenu et l'âge nous apprend que plus les individus sont âgés, moins ils bénéficient de la contribution financière des parents. À l'inverse, on remarque que le recours aux prêts et aux bourses augmente avec l'âge, ce qui nous porte à conclure que le financement public remplace graduellement le financement des parents en fonction de l'âge. On remarque aussi que les étudiants et les étudiantes du secteur technique sont plus nombreux à utiliser le régime des prêts et bourses que ceux du secteur préuniversitaire.
- Les dépenses moyennes d'un étudiant ou d'une étudiante se sont chiffrées à 3 320\$ à la session automne 1996. En ce qui concerne l'équilibre financier, on constate que pour une majorité d'étudiants et d'étudiantes, soit les moins de 20 ans (70%), les dépenses de la session d'automne ont drainé plus de 60% de leur revenu annuel. Une majorité d'étudiants et d'étudiantes (54%) ont aussi des dettes. Les prêts du gouvernement constituent la forme la plus fréquente d'endettement (37%) pour un montant moyen d'environ 5 000\$.

Autonomie financière

- À partir d'un indicateur d'autonomie basé sur les critères du lieu de résidence et de la contribution financière des parents, nous constatons qu'une majorité (43%) des étudiants et des étudiantes sont dépendants de leurs parents au plan résidentiel et monétaire (niveau 1 d'autonomie). La dépendance résidentielle et monétaire partielle (niveau 2) touche un peu plus de 36% des étudiantes et des étudiants alors qu'environ 11% sont au niveau 3 d'autonomie soit la dépendance résidentielle partielle et l'autonomie monétaire complète. Enfin, un peu moins de 10% ont atteint l'autonomie résidentielle et monétaire complète (niveau 4), soit le plus haut niveau d'autonomie. On remarque aussi que le revenu des parents influence le niveau d'autonomie financière. En effet, lorsque le revenu des parents est plus élevé, le niveau d'autonomie financière des étudiants est moindre.
- Plus du quart des étudiants et des étudiantes (26%) éprouvent souvent, très souvent ou toujours des difficultés économiques et celles-ci augmentent avec le niveau d'autonomie. En effet, plus les étudiants ou les étudiantes sont autonomes, plus ils reconnaissent avoir des difficultés économiques. On constate également que les personnes qui bénéficient du régime des prêts et bourses ne connaissent pas moins de difficultés économiques que les autres. Au contraire, le recours aux prêts et bourses va de pair avec une augmentation des difficultés économiques. En effet, parmi ceux qui reçoivent des prêts et bourses, les proportions de ceux qui ont souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques sont beaucoup plus élevées que chez ceux qui ne reçoivent pas de prêts et bourses.
- Enfin, les données nous montrent que 18% des étudiants et des étudiantes ont souvent ou très souvent connu un manque d'argent pour l'achat d'un bien ou d'un service essentiel. On remarque que les étudiantes et les étudiants qui bénéficient du régime de prêts et bourses sont généralement plus nombreux à manquer d'argent pour l'achat de certains biens et services essentiels. En effet, en ce qui a trait à la nourriture, ceux qui reçoivent des prêts sont, par 18 point de pourcentage, plus nombreux à manquer d'argent que ceux qui n'en reçoivent pas. Cette proportion est presque la même (17,6 point de %) pour les vêtements et se situe à 9 point de pourcentage pour les soins de santé.

L'emploi

- La majorité des étudiants et des étudiantes travaillent pendant l'été (72%). Ils travaillent en moyenne 32 heures par semaine, mais 40% d'entre eux travaillent 40 heures et plus. Durant l'année scolaire près de 45% des étudiants et des étudiantes effectuent une moyenne de 15 à 25 heures de travail par semaine. On observe aussi que plus de 13% travaillent 25 heures et plus. Les dépenses personnelles constituent la raison économique la plus importante pour laquelle les étudiants travaillent durant leur études (63%). Elle est suivie par les frais scolaires (30%), le transport (25%), le logement et la nourriture (13%).
- Plusieurs étudiants vivent des difficultés au travail. La difficulté la plus fréquente concerne les bas salaires (58%). Elle est suivie par un travail épuisant physiquement (42%) et par un travail stressant (30%). Plusieurs étudiants considèrent avoir beaucoup d'heures de travail (29%) et un travail épuisant mentalement (27%). Certains (14 %) estiment pratiquer un travail comportant des risques pour la santé et près du tiers (32 %) de ceux qui travaillent disent avoir de la difficulté à concilier travail, études et vie familiale.

Les difficultés économiques et la persévérance scolaire

- Les données nous montrent que les difficultés économiques et le travail pendant l'année scolaire entraînent des absences scolaires un peu plus fréquentes, un taux d'abandon de cours un peu plus élevé et une diminution du nombre de cours suivis. En effet, les personnes qui n'éprouvent jamais de difficultés économiques obtiennent un score de 4 sur l'échelle des absences (1 à 5) alors que les personnes qui éprouvent des difficultés économiques fréquentes obtiennent un score de 3,5. Sur la problématique de l'assiduité, on remarque qu'à partir de 20 heures de travail, les présences en classe diminue progressivement. En ce qui concerne l'abandon de cours, on remarque que la proportion est plus élevée (45%) chez les étudiantes et les étudiants qui éprouvent parfois, souvent et très souvent des difficultés économiques.
- On remarque également un pourcentage de difficulté économique plus élevé que la moyenne chez les personnes qui ont interrompu leurs études après le secondaire. Il n'est que de 21% chez ceux qui n'ont pas interrompu leurs études alors qu'il est de 38% pour ceux qui ont interrompu leurs études pendant moins de deux ans et de 65% pour ceux qui ont interrompu leurs études pendant deux ans et plus.

Réussite scolaire

- La note obtenue à la fin du secondaire demeure le meilleur indicateur pour prédire la réussite scolaire au collégial.
- Des liens peuvent être établis entre le nombre d'heures consacrées à l'étude par semaine et l'échec scolaire. En effet, à moins de 5 heures d'études par semaine près de 80 % des étudiants ont eu un ou plusieurs échecs. Entre 5 et 19 heures, cette proportion passe à 62% et à 47 % pour 20 heures et plus.

1. ORIGINE DE L'ÉTUDE

Cette étude sur les conditions économiques des étudiants et des étudiantes des cégeps est le fruit d'une démarche de réflexion entreprise par la Commission des affaires étudiantes de la Fédération des cégeps. La Commission réunit en son sein les cadres responsables des affaires étudiantes des cégeps de la province. Ces personnes sont, entre autres, responsables du service des prêts et bourses dans les collèges ainsi que du service de dépannage financier. Dans chacun de leur cégep, les cadres ont pu observer que les conditions économiques difficiles vécues par la société québécoise depuis plusieurs années se répercutaient sur les conditions de vie et d'étude des étudiants et des étudiantes de leur collège. Ce constat a amené la Commission des affaires étudiantes à retenir cette préoccupation comme priorité de travail et à constituer, lors de son assemblée générale de juin 1995, un comité de réflexion sur la condition économique des étudiants et des étudiantes des cégeps dont le mandat était défini de la manière suivante :

- mieux connaître la situation économique des étudiants et des étudiantes;
- étudier le lien avec la persistance et la réussite scolaire;
- cerner la problématique actuelle du financement des études par les étudiants et les étudiantes, notamment en déterminant la forme et le niveau de leur contribution financière personnelle.

Le comité sur la condition économique des étudiantes et des étudiants des cégeps réunissait les personnes suivantes :

Hélène Giguère, présidente du comité, directrice du service des affaires étudiantes du Collège Ahuntsic;

Claudette Leblanc, directrice du service des affaires étudiantes du Cégep de Saint-Laurent;

Pauline Proulx, responsable du service conseil et recherche, Fédération des cégeps (à partir de juin 1997);

Dominique Cournoyer, responsable du service conseil aux directions de collège, Fédération des cégeps (jusqu'à juin 1997);

Philippe Ricard, professeur et chercheur, département des Techniques de recherche, enquête et sondage, Collège de Rosemont.

Blanche

2. UNE ENQUÊTE NATIONALE DANS UN CADRE PÉDAGOGIQUE

2.1 La collaboration des étudiants et des étudiantes

Pour réaliser son mandat, le comité a bénéficié de la collaboration du département des Techniques de recherche, enquête et sondage du collège de Rosemont. Près de quarante étudiants et étudiantes de 2^e et de 3^e année et trois professeurs de ce département ont ainsi contribué, d'une manière ou d'une autre, à différents travaux de recherche.

Sous la direction de Philippe Ricard, professeur chercheur au département de Techniques de recherche, enquête et sondage, la première phase d'une enquête sur les conditions socio-économiques des étudiants de cégep a été élaborée à la session d'automne 1996 dans le cadre du cours de 2^e année «Recherches sociales»; cette première phase comprenait la formulation de la question de départ, l'exploration des écrits, la réalisation des entrevues exploratoires, la formulation de la problématique, la construction du cadre conceptuel, la définition des concepts, la formulation des hypothèses, l'élaboration du questionnaire et son pré-test.

Une recension des écrits sur la condition économique et sur les frais scolaires a été réalisée par un étudiant dans le cadre des cours «Cueillette de l'information», «Enquête économique et démographique» et «Projet de fin d'études», sous la supervision des professeurs France Lavoie et Annie Gusew. Certains extraits sont repris dans le présent rapport.

De leur côté, les étudiants et les étudiantes de 3^e année ont collaboré à l'organisation de la cueillette des données et à la confection des plans d'échantillonnage de chacun des cégeps échantillonnés. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du cours «Théorie et pratiques des sondages».

Par la suite, à la session d'hiver 1997, les étudiants et les étudiantes de 2^e année ont réalisé la saisie et le traitement des données dans le cours «Organisation des données quantitatives 1».

2.2 La pédagogie au service des besoins du milieu socio-économique

À chaque année, depuis sa fondation, le département des Techniques de recherche, enquête et sondage (TRES) réalise un sondage d'envergure pour un organisme du milieu. Grâce à cette collaboration, les étudiantes et les étudiants de 2^e et de 3^e année ont l'occasion d'acquérir une expérience concrète d'enquête sur le terrain. Au cours des années, TRES a ainsi réalisé des études importantes pour le CLSC Rosemont, le Département de santé communautaire Maisonneuve-Rosemont, le Centre collégial de formation à distance, le Service d'éducation des adultes du Collège de Rosemont et la compagnie COGECO.

Blanche

3. CONDITIONS ÉCONOMIQUES DES CÉGÉPIENS ET DES CÉGÉPIENNES : L'EXPLORATION DES ÉCRITS

Une première recension des écrits réalisée au cours de l'hiver 1996 (Gusew, 1996) se proposait de répondre aux questions suivantes :

- Que sait-on déjà de la condition économique des étudiants et des étudiantes des cégeps?
- Que sait-on déjà de la relation qui existe entre la condition économique des étudiants et des étudiantes des cégeps et la persistance scolaire (accessibilité, réussite, abandon, décrochage) ?

Cette première recension des principaux documents québécois portant sur les conditions économiques des étudiants et des étudiantes de cégep a fait ressortir le peu d'élaboration de la recherche sur cette question. La tradition de recherche au collégial est surtout d'inspiration psychopédagogique ou administrative. Lorsqu'elle vise à identifier les facteurs de persévérance et de réussite scolaire, ce sont surtout ceux sur lesquels peuvent agir les intervenants des cégeps qui l'intéressent. Dans ce contexte, la réflexion théorique sur les conditions économiques s'est peu développée. Afin d'élaborer un cadre conceptuel pertinent pour l'enquête que nous voulions entreprendre, nous avons donc décidé d'élargir notre recherche documentaire aux études susceptibles d'enrichir la problématique du lien entre les conditions de vie et la réussite scolaire.

3.1 Un aperçu des conditions économiques des étudiants et des étudiantes

Certains écrits nous offrent un aperçu de la situation économique des étudiants et des étudiantes. Le Conseil supérieur de l'éducation (1992) établit pour l'année 1989-1990 le revenu moyen d'un étudiant du collégial à 5 845\$; 25 % des étudiants avaient un revenu moyen inférieur à \$3,000. Selon cette étude, la majorité des étudiants du collégial soit 61 % considéraient leur situation financière personnelle comme satisfaisante et aisée tandis que 39 % la trouvaient précaire.

Le Conseil nous fournit aussi une estimation des montants de revenus provenant des différentes sources. Cette étude permet d'établir le montant moyen des revenus de l'étudiant et de l'étudiante dans chacune des catégories. Pour l'année 1992, le revenu tiré d'un travail se situait en premier avec une moyenne de revenu total de \$3,918. ; il était suivi de près par la contribution parentale et celle du conjoint qui s'établissaient à \$2,044.; en dernier lieu, on retrouvait les prêts et bourses qui représentaient \$1,064. du revenu total de l'étudiant.

Tableau 1 - Estimation de la moyenne du revenu total (Conseil supérieur de l'éducation, 1992 : p. 128)

| SOURCES DE REVENUS | MOYENNE |
|-----------------------------------|-------------------|
| Emploi d'été | 2 401,80\$ |
| Emploi durant l'année scolaire | 2 335,86\$ |
| Moyenne pour emplois | 3 918,11\$ |
| Contribution du conjoint | 3 170,48\$ |
| Contribution des parents | 1 718,38\$ |
| Bourse | 2 326,92\$ |
| Autres bourses | 742,19\$ |
| Moyenne des contributions | 2 044,85\$ |
| Emprunts (prêts et bourses) | 1 789,88\$ |
| Emprunts personnels | 3 187,88\$ |
| Moyenne des emprunts | 2 014,98\$ |
| Autres revenus | 1 819,78\$ |
| Épargne | 1 032,23\$ |
| Moyenne des autres revenus | 1 064,12\$ |
| MOYENNE DES REVENUS TOTAUX | 5 845,30\$ |

Par ailleurs, selon une enquête sur les conditions d'étude menée en 1995, les étudiants et les étudiantes du Collège de Rosemont se répartissaient relativement de la même façon. Toutefois le nombre d'étudiants et d'étudiantes qui considéraient n'avoir aucune difficulté financière est plus bas que dans les autres études soit 53 %. Ceux considérant avoir certaines difficultés financières s'établissait à 47 % (TRES, 1995). En ce qui a trait aux sources de revenus des étudiants et des étudiantes, on retrouvait trois sources principales soit la contribution parentale, le travail rémunéré et les prêts et bourses.

L'enquête de Terrill et Ducharme (1994)¹ permet d'établir l'importance relative de ces différentes sources de revenus. Parmi les choix possibles de sources de revenus des étudiants durant l'année scolaire (les étudiants pouvaient inscrire plus d'une source) 61% ont répondu «la contribution parentale», suivie de très près par «les revenus issus d'un travail» (59%), «les économies personnelles» (43%) et enfin par «les prêts et bourses» (32%).

3.2 Le travail durant l'année scolaire

Le travail étudiant pendant l'année scolaire est un aspect des conditions économiques des étudiants et des étudiantes qui a été analysé par plusieurs auteurs. Selon certaines études (Dauphinais, 1990; Terrill et Ducharme, 1994), les étudiants travaillent essentiellement pour se payer des loisirs et des sorties, alors que d'autres auteurs (Vigneault, 1993; Boulet et al, 1990), identifient le besoin de l'étudiant d'acquérir une plus grande autonomie comme étant leur principale motivation. Stern et Nakata (1991) vont même jusqu'à affirmer que les étudiants ne travaillent pas pour combler leurs besoins financiers, mais plutôt pour répondre à des besoins psychologiques et sociaux. Ce qui semble faire l'unanimité, c'est que très peu travaillent pour payer leurs études.

¹ La mesure a été prise en 1992 et en 1993. Ce rapport porte sur la population des nouveaux étudiants arrivant directement du secondaire (en première session) et non sur l'ensemble des étudiants de cégeps.

Combien d'étudiants concilient travail et étude ? La comparaison des résultats des enquêtes du Conseil supérieur de l'éducation (1992) et du Département de techniques de recherche, enquête et sondage (1995) permet de situer l'ampleur du phénomène : environ 50% des étudiants concilieraient travail et études.

De plus, ces mêmes enquêtes permettent de savoir combien d'heures les étudiants consacrent en moyenne au travail rémunéré durant l'année scolaire. Selon le Conseil supérieur de l'éducation (1992), 29 % des étudiants travailleraient 20 heures et plus par semaine, alors que, selon le Département de techniques de recherche, enquête et sondage 18 % des étudiants consacraient 20 heures et plus au travail rémunéré. C'est dans la catégorie de 11 à 19 heures de travail rémunéré par semaine que l'on retrouve le plus d'étudiants. Selon Vigneault (1993), concilier travail et étude n'aurait un effet négatif que chez les étudiants qui présentent déjà des difficultés. Dans ce cas, le phénomène de l'emploi aurait pour effet d'accélérer les processus de distanciation de l'école et d'intégration sur le marché du travail.

3.3 La notion de conditions de vie

3.3.1 Conditions de vie des étudiants et étudiantes universitaires

Nous nous sommes attardés aux études sur les conditions de vie des étudiants universitaires. Une des premières études sur ce sujet (Dandurand et Fournier, 1979) a le mérite de cerner la notion d'origine sociale :

«À partir de l'observation des niveaux de scolarité des parents, on peut poursuivre l'analyse selon deux voies : une première consiste à établir l'écart d'une génération à l'autre (parents/enfants) entre les niveaux de scolarisation, le niveau des parents constituant le paramètre de la position culturelle d'origine des étudiants. Une deuxième voie nous amène à examiner les rapports entre le capital scolaire des parents et son impact possible sur la carrière de leurs enfants.»

La récente étude de Sales, Drolet, Bonneau, Simard et Kuzminski (1996) nous permet de cerner les grandes dimensions du concept de conditions de vie des étudiants et des étudiantes, soit les propriétés sociales (rapport hommes femmes, l'origine sociale du milieu familial, la valorisation des études par la famille d'origine), le mode de vie (situation résidentielle, la vie de couple et de famille, l'emploi du temps), le travail rémunéré (nature des emplois, raisons de travail, impact sur les études), la situation financière (revenus, dépenses et endettement), et le parcours académique. Au cours de cette étude, les auteurs constatent que le travail rémunéré a pour effet de réduire le temps investi dans les études et que les résultats scolaires des étudiants qui détiennent un emploi ne sont pas nécessairement plus faibles que ceux qui sont sans-emploi. Soulignons que les auteurs considèrent que la situation résidentielle des étudiants et des étudiantes, soit le fait d'habiter ou non la résidence familiale pendant l'année académique, est probablement le facteur qui s'est avéré le plus discriminant dans l'analyse de la situation financière des étudiants.

3.3.2 *La perception des étudiants et des étudiantes de leurs conditions de vie*

L'étude de Pinard (1994) sur les populations étudiantes jette un regard sur les représentations, les aspirations et les valeurs des jeunes. Cette étude ne vise pas à décrire une réalité objective ou le contexte de vie des jeunes, mais plutôt à comprendre comment les jeunes se situent par rapport à cette réalité, comment ils la vivent ou la perçoivent. Ce document décrit le regard global que les jeunes portent sur la jeunesse, sur leur perception de l'avenir et de leur place dans la société, sur leurs traits caractéristiques, sur leurs valeurs et besoins dominants, sur le rapport des jeunes au travail et au marché du travail et sur leur rapport aux études et à l'école.

Selon cette étude, le travail représente la préoccupation principale des jeunes. En ce sens, le travail rémunéré pendant les études apparaît comme un nouveau mode de vie des étudiantes et des étudiants. Il leur permet de répondre à divers besoins: subsistance, diminution de la dette potentielle à la fin de leurs études, apprivoisement du monde du travail et acquisition d'expérience, valorisation, enrichissement et gratifications personnelles, argent de poche et indépendance, loisirs, acquisition de divers biens de consommation, etc. Même après l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire, les jeunes perçoivent l'instruction comme une nécessité pour avoir accès au marché du travail. Peu important l'origine, l'âge ou le sexe, une bonne instruction est considérée comme indispensable pour la plupart des jeunes. Avoir un meilleur avenir, avoir un emploi «qui a de l'allure» et appartenir à une classe sociale plus élevée constituent les principales raisons qu'ils émettent pour poursuivre leurs études. Ainsi, les jeunes perçoivent les études comme un moyen privilégié de mobilité sociale ascendante.

3.4 **La notion de comportement économique**

La notion de condition économique englobe la notion de comportement économique. Pour mieux la cerner, nous avons consulté les travaux de Tremblay et Fortin (1964) et de la Fédération des ACEF (1984, 1993). Ces études nous permettent de mieux comprendre les concepts de besoin et de privation, ainsi que les diverses dimensions du budget du ménage.

3.4.1 *Besoins, aspirations et privations*

L'étude de Tremblay et Fortin (1964) analyse les conditions de vie, les besoins et les aspirations des familles canadiennes-françaises à partir de la structure des budgets familiaux et des comportements d'emprunt et d'épargne. Les notions de besoins, d'aspiration et de privation constituent le noyau de l'analyse.

Cette problématique met en relief l'existence de plusieurs concepts. Le concept central est celui de besoin. Il consiste en une tension vers un objet perçu comme nécessaire par l'individu. Si l'objet n'est pas atteint, la tension persiste pour déboucher sur la privation ou la frustration. Il est difficile de déterminer un tel concept d'une manière scientifique en raison des jugements de valeurs ou des normes qui s'y rattachent. Le recours aux notions de privation, de hiérarchie des besoins et d'aspiration est également essentiel. La privation peut être définie comme la non-satisfaction du besoin. Il en existe deux genres : la privation subie et la privation volontaire. Ces deux ensembles apparaissent lorsque l'individu opère un contrôle et un choix. L'étudiant peut se retrouver dans cette situation : il peut choisir de se priver de sorties, de loisirs ou même de vêtements ou de nourriture pour poursuivre ses études.

Enfin, le concept d'aspiration sera défini comme ce qui est considéré souhaitable et réalisable dans un avenir plus ou moins rapproché. Cette variable est également importante pour expliquer certaines privations volontaires face aux besoins. Quelles sont les aspirations des étudiants et des étudiantes de cégep ? Terminer leur DEC, se trouver un emploi de technicien ou aller étudier à l'université. L'ensemble de ces aspirations peut avoir un impact sur les choix économiques à faire, tels que travailler, se priver de certains biens ou services.

C'est à ce niveau qu'interviennent les concepts de normes de consommation et de privations senties. La première notion se définit à partir des biens et services jugés comme indispensables pour répondre aux exigences d'une vie normale. Bien que cette notion soit subjective et différente suivant les groupes socio-économiques, elle reste importante comme mesure d'appoint lorsqu'on désire établir une hiérarchie des besoins. Dans le même esprit, les privations senties sont des privations que s'imposent les familles face à des besoins considérés comme essentiels. Dans ce cas on retrouve la notion de privation subie. Elle est souvent le résultat d'un manque de revenus et elle varie aussi suivant les groupes socio-économiques. Il n'en reste pas moins qu'elle participe à la différenciation entre les besoins secondaires et les besoins les plus importants.

Ainsi, le comportement économique de tout ménage est le résultat d'un processus de satisfaction ou de non-satisfaction de besoins et d'aspirations. L'étude de ce processus se retrouve donc au cœur de notre recherche. Dans cette démarche, deux étapes apparaissent essentielles : mettre en relief, puis analyser les besoins des ménages. L'outil permettant cette analyse est l'étude de la structure du budget, car son organisation et l'orientation de ses dépenses nous informent sur la nature des besoins et des aspirations économiques des ménages étudiants.

3.4.2 Le budget du ménage

Les travaux de la Fédération des ACEF (1984, 1993) nous apportent la définition des différentes dimensions du budget d'un ménage. Le budget d'un ménage comprend les grandes dimensions suivantes :

- Les revenus mensuels : l'ensemble des revenus nets du ménage par mois, comprenant les salaires, les prestations, les allocations familiales, les pensions alimentaires et autres sources de revenus.
- Les dépenses mensuelles : l'ensemble des dépenses fixes et variables du ménage par mois, comprenant l'habitation, l'alimentation, le tabac alcool, le transport, l'habillement, les loisirs, l'éducation, les soins de santé ainsi que les dépenses diverses.
- L'endettement total : l'ensemble des dettes encourues tant à la consommation de biens que des services, ainsi que les autres dettes telles celles aux gouvernements, incluant ou excluant du total les prêts hypothécaires selon le cas.
- Le solde budgétaire : le solde est obtenu en soustrayant le total des dépenses mensuelles du total des revenus mensuels, ce qui donne un surplus ou déficit budgétaire.
- Le paiement mensuel de dettes : l'endettement total du ménage, excluant les prêts hypothécaires, qui est réparti en versements mensuels.

- Le budget mensuel : l'ensemble des entrées et sorties d'argent du ménage au cours d'un mois, tels les revenus, les dépenses et les versements.

3.5 La notion de pauvreté

La mesure des besoins du ménage passe par l'étude du budget que nous venons de définir. La question subséquente porte sur le niveau de satisfaction des besoins. Dans quelle mesure le budget permet-il de satisfaire les besoins du ménage ? En d'autres termes, dans quelle mesure rencontre-t-on des difficultés économiques dans le processus de satisfaction des besoins ? Ces considérations nous amènent au concept de pauvreté. Nous avons creusé ce concept et ses conséquences grâce aux travaux du Conseil national du Bien-être social (1996), de Gauthier et Mercier (1994) et de Dumont (1994).

3.5.1 Le seuil de-faible revenu

Le Conseil national du Bien-être social (1996) a établi une mesure de la pauvreté en terme de seuils de faible revenu, c'est-à-dire les niveaux de revenu brut à partir desquels les dépenses de nourriture, de logement et de vêtements représentent une part disproportionnée des dépenses du ménage. Le seuil varie selon la taille de l'unité familiale et la population de la région de résidence. La part de revenu supplémentaire est fixée à 20 %. Une famille moyenne canadienne dépense environ 36 % de son revenu brut en nourriture, logement, vêtement, tandis que la famille à faible revenu consacre 56% pour les mêmes besoins. S'ajoutent à cette notion de seuil les concepts de degré de pauvreté et d'écart de pauvreté. Ce sont deux mesures qui servent à calculer si les personnes pauvres vivent dans le dénuement le plus total ou si quelques dollars de plus suffiraient à les faire passer au-dessus du seuil de faible revenu. Le degré de pauvreté est la différence en dollars entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen des familles et des personnes seules pauvres. L'écart de pauvreté réfère au montant de revenu supplémentaire qui permettrait de faire passer tous les Canadiens et Canadiennes au-dessus du seuil de faible revenu dans toute année donnée.

3.5.2 Définitions de la pauvreté

L'étude de Madeleine Gauthier et de Lucie Mercier (1994) s'attarde à décrire la pauvreté chez les jeunes. Tout d'abord, les auteurs retracent les principales définitions de la pauvreté pour conclure qu'il existe un point commun aux différentes définitions : la pauvreté n'existe que dans un rapport d'interaction sociale en fonction d'une norme communément acceptée. Pour les uns, elle se réduira à un manque absolu dont les besoins physiologiques constitueront la norme. Pour les autres, elle sera relative à ce qui est requis pour bien fonctionner dans le groupe d'appartenance. La pauvreté peut se résumer à un manque au niveau de l'avoir ou de l'être, manque qui peut conduire à un état de dénuement matériel ou d'isolement social et parfois à une combinaison des deux. Selon le degré de carence, la pauvreté est passagère ou persistante. Elle prend d'abord sa source dans la structure sociale qui ne permet pas à tous ses membres de participer entièrement aux conditions de vie de leur milieu. Mais elle peut aussi relever de carences de l'être. La pauvreté ne se réduit pas seulement à un manque de revenus, mais s'étend aussi à la non-insertion sociale et à la non-participation à un mode de vie.

3.5.3 *Pauvreté et problèmes sociaux*

Le *Traité des problèmes sociaux* (Dumont et al. 1994) dégage les conséquences de la pauvreté. Le statut socio-économique s'avère toujours un déterminant majeur de l'état de santé et de bien-être de la population québécoise.

Le stress engendré par la pauvreté a également d'importantes répercussions sur la santé mentale. De plus, les personnes très défavorisées ont près de trois fois plus d'idées suicidaires et commettent aussi trois fois plus fréquemment que les autres des tentatives de suicide au cours de leur vie.

Au sujet des problèmes d'adaptation et d'intégration sociale, on dénote que les familles dont les enfants sont placés en famille d'accueil sont dans plus de 60% des cas, sous le seuil de faible revenu. De la même façon, les mauvais traitements et la négligence infligés aux enfants se retrouvent en majorité à l'intérieur de familles pauvres ou monoparentales. En plus de vivre la pauvreté, ces enfants négligés courent un risque important de connaître l'isolement social, le manque d'affection, de stimulation et d'encadrement. Plus tard, l'absentéisme scolaire, la sous-scolarisation et la délinquance risque probablement de toucher ce groupe de jeunes. On conclura que plusieurs problèmes sociaux de santé et d'éducation proviennent de la situation sociale et du niveau de vie de la petite enfance.

Enfin, selon le *Traité des problèmes sociaux*, on remarque un accroissement considérable du nombre de jeunes de 15 à 24 ans et même de 25 à 34 ans parmi les pauvres. Cette pauvreté peut être reliée à la rareté des emplois, mais aussi à la hausse des emplois précaires. Elle se développe aussi avec les changements technologiques, la tertiarisation de l'économie et la mondialisation des marchés. On retrouve dorénavant les bons et les mauvais emplois. Les mauvais emplois sont instables, mal payés, temporaires, occasionnels et non protégés. Ils touchent surtout les jeunes entrant sur le marché du travail.

4. PROBLÉMATIQUE ET CADRE CONCEPTUEL

4.1 La question de recherche

La revue de documentation nous a permis de mieux définir nos concepts et de faire émerger des éléments de cadre conceptuel et d'hypothèses. Cependant, nous n'avons qu'une vue partielle des conditions de vie des étudiants et des étudiantes de cégeps. Nous avons donc réalisé des entrevues exploratoires auprès d'un échantillon typique d'étudiants et d'étudiantes possédant des caractéristiques socio-économiques et scolaires diversifiées quant au sexe, à l'âge, au lieu de résidence, aux responsabilités familiales, au travail, au revenu, à l'ethnie, au programme collégial et à l'année d'étude.

Chaque équipe de deux étudiants a préparé un schéma d'entrevue approuvé par le professeur. Ce schéma avait pour but d'analyser les conditions économiques des étudiants et des étudiantes admis dans les collèges publics du Québec et de vérifier si ces conditions économiques avaient un impact sur leur comportement d'études, leur cheminement scolaire et les projets qu'ils souhaitaient réaliser dans un avenir plus ou moins immédiat. Une douzaine d'entrevues ont ainsi été réalisées.

L'exploration des écrits et les entrevues nous ont permis d'approfondir notre réflexion sur le cheminement de socialisation des étudiants et des étudiantes vers l'acquisition d'une autonomie complète à l'égard de leurs parents. Cela nous a amené à formuler notre première question de recherche de la manière suivante :

Quelles sont les conditions socio-économiques des cégépiens et des cégépiennes et quels sont les effets de celles-ci sur l'accès aux études collégiales, sur la persévérance et sur la réussite scolaire?

Les principaux concepts retenus pour l'étude sont les suivants :

- les caractéristiques socio-démographiques, comprenant les caractéristiques démographiques et les origines socio-économiques;
- les conditions socio-économiques, comprenant la situation familiale, le comportement économique au plan des revenus, des dépenses, de l'endettement, de l'avoir, du budget, de la qualité des conditions de vie, du niveau d'autonomie financière et du niveau de difficulté économique;
- la persévérance scolaire, comprenant le parcours académique antérieur et actuel, et les aspirations d'études et d'emploi;
- la réussite scolaire, comprenant les niveaux de réussite antérieure et actuelle, les difficultés scolaires et les difficultés personnelles.

4.2 La problématique

Au cours des dernières années, plusieurs interlocuteurs du collégial, étudiants, enseignants, professionnels et gestionnaires, ont sonné l'alarme quant aux difficultés financières rencontrées par les étudiants et ont cherché à démontrer comment les objectifs d'accès et de réussite fixés à la hausse par le Conseil supérieur de l'éducation, dans la foulée de la réforme de l'enseignement collégial en 1992, seront d'autant plus difficiles à atteindre que le contexte actuel de la crise des finances publiques et ses répercussions sur les budgets de l'éducation accélèrent la détérioration de la condition économique des étudiants.

Si l'on ajoute à ce tableau d'autres facteurs socio-économiques tels l'endettement, la pauvreté, la rareté des emplois en cours d'études à temps plein, à temps partiel ou durant l'été, l'augmentation du coût de la vie, le chômage, comment pourrions-nous préserver nos gains historiques en matière d'augmentation du taux général de scolarisation de la population québécoise², objectif que nous avons ciblé comme société dans les années soixante ? Et comment pourrions-nous soutenir le développement d'une véritable culture de formation, objectif qui a marqué les débats des années quatre-vingt-dix, si on ne tente pas d'assortir ces volontés de dispositions financières qui faciliteront l'accès et la persistance scolaire ? C'est dans cette perspective générale que la Commission des affaires étudiantes de la Fédération des cégeps situait sa préoccupation quant aux conditions économiques des étudiants et c'est dans ce contexte que se situe la présente étude.

En nous basant sur les différents modèles présentés dans l'étude Therrill et Ducharme (1994) et sur les entrevues exploratoires auprès d'étudiants et d'étudiantes, nous pouvons formuler l'hypothèse que le projet principal de la clientèle des cégeps repose sur le développement et l'acquisition de l'autonomie économique, sociale, culturelle et professionnelle. Le cégep constitue, pour une majorité d'étudiants, le moment du passage de l'adolescence à l'autonomie. Malgré cette prédominance des jeunes dans les cégeps, on ne doit pas perdre de vue la présence d'étudiants et d'étudiantes plus âgés, dont la situation financière présente des particularités (responsabilités des enfants, etc.) et des besoins économiques variés.

Le processus de socialisation d'une majorité d'étudiants et d'étudiantes s'effectue par étape : ils quittent tout d'abord la famille, pour créer ensuite une unité de ménage de transition, en colocation ou seul, pour enfin créer une nouvelle unité de ménage, leur propre famille. Cette évolution est le fruit d'une dialectique constante entre les obligations qu'imposent leur développement culturel (scolarisation), leur développement psychosocial (amitié, amour), leur développement économique (consommation, travail, endettement et capitalisation). Ainsi la persévérance et la réussite scolaire constituent une partie seulement du projet de vie des étudiants et des étudiantes.

² L'augmentation du taux de scolarisation implique que le système permette une certaine mobilité sociale ascendante, que le fils ou la fille de parents moins scolarisés (niveau primaire) ait une réelle possibilité de réussir des études collégiales ou universitaires. Le régime des prêts et bourses a été mis en place pour permettre ce passage.

Le cheminement scolaire antérieur au collégial, a ancré profondément chez les étudiants et les étudiantes les comportements et les attitudes qui les guideront dans leur cheminement au cégep. La note au secondaire est le principal indicateur de ces habitudes de travail. Mais derrière, se profile l'origine socio-économique des parents, leur propre accès à l'éducation et la valeur qu'ils y accordent. C'est sur cette base que se construit tout le reste. Le collégial ne représente en moyenne qu'entre 2 et 4 ans d'influence dans une vie. C'est peu si l'on considère le temps déjà investi dans les études. Cependant, d'autres facteurs spécifiquement reliés aux études collégiales peuvent influencer, positivement ou négativement, la persévérance et la réussite scolaire. Entre autres, la démarche de socialisation vers l'autonomie de l'âge adulte pourrait avoir un impact sur la persévérance et la réussite scolaire.

4.2.1 Facteurs antérieurs

Les origines socio-économiques fixent un premier niveau de contrainte au cheminement scolaire collégial, en terme d'accessibilité; il fixe les possibles et les risques d'échec. L'origine sociale des étudiants et des étudiantes réfère à la scolarité des parents, à leurs revenus et à leur profession. La contrainte démographique comprend le sexe, l'âge, la langue parlée à la maison, l'origine ethnique, la région d'origine et la région d'étude. Le deuxième niveau de contrainte antérieure provient du parcours académique antérieur de l'étudiant et de l'étudiante, soit le niveau de réussite au primaire et au secondaire, le parcours académique subséquent, l'interruption possible des études. S'y ajoutent la qualité des relations entre les parents au sein de la famille, entre les parents et l'étudiant et le soutien que donnent les parents à l'étude. Suit enfin l'expérience de la réussite ou des échecs dans le parcours académique qui précède l'arrivée au collégial. Ces facteurs jouent sur la persévérance et la réussite actuelle des études et de façon plus directe sur le processus d'accès aux études supérieures.

4.2.2 Facteurs actuels

Le premier niveau de contrainte est fixé par l'étape où se retrouvent les étudiants et les étudiantes dans leur démarche vers l'autonomie économique, sociale et culturelle caractéristique de l'âge adulte dans notre société. Cette étape se caractérise par le niveau d'autonomie résidentielle et financière à l'égard des parents, par la structure du ménage actuel, par les comportements économiques d'endettement, par les revenus du travail rémunéré, par les habitudes de consommation, par la qualité des conditions de vie (logement, nourriture, transport) ainsi que par les difficultés économiques rencontrées.

Le deuxième niveau de contrainte provient de l'état des relations entre les membres du ménage, des difficultés personnelles, de la qualité des relations avec les parents et du niveau d'encouragement que ceux-ci fournissent.

Le troisième niveau de contrainte provient du parcours académique actuel (programme, nombre de cours, heures de cours, heures d'études, absentéisme, abandon).

Le quatrième niveau de contrainte provient des difficultés scolaires actuelles, du niveau d'intégration sociale au collège avec les pairs et les enseignants, du niveau de réussite des cours et de l'expérience de l'échec.

Le cinquième niveau de contrainte provient enfin des aspirations et des motivations, ce qui comprend la persévérance désirée dans le programme, les aspirations professionnelles et la perception du marché du travail.

4.3 Le cadre conceptuel de l'étude

L'ensemble de ces réflexions nous amène à dégager le cadre conceptuel de cette étude, soit l'ensemble des concepts qui ont servi de base à la formulation des questions.

Les caractéristiques sociales et démographiques

- Caractéristiques démographiques : sexe, âge, langue parlée, origine ethnique, religion, région de résidence, région d'origine;
- Origine sociale : état civil des parents, scolarité (père et mère), profession (père et mère), revenu (père et mère);

La situation familiale

- Structure du ménage : composition, nombre de personnes, nombre de travailleurs, nombre d'inactifs, nombre d'enfants :
- Responsabilités familiales : personnes à charge, nombre;
- Relation entre les membres : partage des coûts, problèmes d'alcool et de drogue, entraide générale, entraide scolaire, qualité des relations,
- Relation avec les parents : lieu de résidence l'été, qualité des relations, aide scolaire, intérêt, encouragement;

Le comportement économique

- Revenus (sources et montant annuel) : parents, travail l'été, travail année, prêts, bourses, conjoint, gouvernements, autres sources, revenu annuel total;
- Contributions matérielles : présence de dons, donateurs, objets donnés;
- Biens financiers (sources et montant) : épargne, investissement, objets de valeur, immeubles, autres biens;
- Endettement (sources et montant) : cartes de crédit, prêts gouvernementaux, prêts hypothécaires, prêts personnels, parents/amis, autres, raisons d'endettement;
- Dépenses hebdomadaires (sources et montant) : épicerie, repas pris à l'extérieur, tabac, alcool ou drogue, transport en commun et taxi, essence pour l'auto, loisirs, garderie;
- Dépenses mensuelles (sources et montant) : loyer ou pension, électricité, téléphone, chauffage (huile, gaz ou bois), câble, réparation et entretien du lieu de résidence, soins personnels, remboursement de dettes;

- Dépenses annuelles (sources et montant) : ameublement, appareils ménagers, assurances du lieu de résidence, vêtements, soins de santé, médicaments, entretien mécanique de l'auto, permis de conduire, immatriculation, assurance auto,
- Dépenses scolaires (sources et montant) : frais payés lors de l'inscription au cégep, frais de scolarité, frais administratifs, livres scolaires, matériel scolaire, équipement scolaire, sorties éducatives, autres frais;
- Budget

L'emploi

- Travail d'été : emploi, heures par semaine, nombre de semaines;
- Travail durant la session : emploi, heures par semaine, nombre de semaines, raisons du travail, genre de travail, horaire de travail, avantages sociaux, problèmes au travail;

Autonomie et difficultés économiques

- Autonomie : autonomie perçue, autonomie réelle;
- Difficultés économiques : niveau de difficulté, manque d'argent, objet du manque, indice de difficulté économique, privations, sacrifices, types de sacrifices, satisfaction générale des conditions de vie;

Les conditions de vie

- Logement : propriété, nombre de pièces, satisfaction face au logement, satisfaction face à l'environnement;
- Transport : moyen, temps, distance;

Opinions personnelles sur :

- Prêts bourses
- Frais scolaires

La persévérance scolaire

- Parcours académique actuel : programme, année de début, sessions complétées, niveau du choix, nombre de cours, nombre d'heures de cours, nombre d'heures d'étude, absence au cours, abandons;
- Parcours académique antérieur : programme antérieur (type de programme, nombre de sessions), interruption (temps, raison);
- Persévérance future : nombre de sessions prévues, raisons, aspirations;

La réussite scolaire

- Notes au secondaire
- Notes présentes : cours de spécialisation, cours généraux;
- Échecs : nombre de cours, type de cours, raisons
- Difficultés scolaires
- Difficultés personnelles

5. MÉTHODE DE RECHERCHE

5.1 L'élaboration du questionnaire

5.1.1 La rédaction des questions

Le cadre conceptuel étant bien structuré, les concepts et dimensions bien définis, chaque équipe d'étudiants et d'étudiantes se vit confier la responsabilité de rédiger les questions pour chaque grand concept de l'étude. Douze questionnaires furent ainsi produits, soit environ deux par concept. Au total, près de 500 questions furent rédigées. Le professeur a par la suite constitué le questionnaire de pré-test en pigeant dans cette banque de questions et en élaborant de nouvelles questions.

5.1.2 Le pré-test

Le pré-test du questionnaire se fit en deux étapes : une étape de cueillette et d'observation, ainsi qu'une étape de compilation des résultats statistiques et du mot à mot des questions ouvertes.

Cette première version du questionnaire a été pré-testée auprès d'un échantillon typique de 24 étudiants et étudiantes de différents collèges de la région de Montréal. Cet échantillon a été construit selon les mêmes paramètres que celui des entrevues exploratoires. Le répondant ou la répondante devait remplir elle-même le questionnaire. L'étudiant de TRES observait attentivement son comportement verbal et non verbal. À la fin, le répondant devait répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les questions que vous avez trouvées difficiles à comprendre ? Quelles sont les questions difficiles à répondre ? L'ordre des questions vous apparaît-il adéquat ? Avez-vous trouvé ce questionnaire intéressant ? Certaines questions vous ont-elles mis mal à l'aise ? Quelles sont les questions que vous avez aimées le plus ? Auriez-vous d'autres questions à ajouter à ce questionnaire ? Ce questionnaire correspond-t-il à votre vécu ? Combien de minutes avez-vous prises pour répondre à ce questionnaire ? Est-ce trop long ou non ?

Par la suite, chaque étudiant a rédigé un rapport de pré-test comprenant les résultats de ses observations ainsi que des recommandations concernant le questionnaire.

La deuxième étape du pré-test a consisté à compiler et à analyser toute l'information recueillie à travers les 24 questionnaires selon un protocole précis d'analyse.

5.1.3 Le questionnaire final

Les résultats du pré-test et les commentaires du comité sur la condition économique des étudiants et des étudiantes ont permis de corriger la formulation et l'ordre des questions, de fermer plusieurs questions ouvertes et de raffiner la mise en page. La version française du questionnaire définitif se trouve en annexe 1.

5.2 Le plan de sondage et la cueillette des données

La deuxième phase de l'enquête, soit la définition du plan de sondage, l'élaboration du protocole de cueillette, la confection des plans d'échantillonnage et l'organisation de la cueillette des données, a été réalisée dans le cadre du cours de 3e année, «Théorie et pratiques des sondages».

Afin de maximiser la précision de l'échantillon et d'en arriver à une description fine de la diversité des caractéristiques socio-économiques et scolaires des étudiants et des étudiantes des cégeps, le comité sur la condition économique avait résolu d'interroger un nombre important de cégépiens et cégépiennes. Nous visions environ 3 000 répondants et répondantes, répartis de façon proportionnelle dans toutes les régions du Québec. Rappelons que la précision d'un échantillon tiré d'une grande population dépend directement de sa taille échantillonnale.

Le Comité désirait aussi obtenir un échantillon le plus représentatif possible de la population des étudiants et des étudiantes de cégep, tout en limitant les coûts d'une telle opération. Le recours à la loi du hasard est la norme reconnue pour tirer un échantillon représentatif d'une population. Nous avons donc construit un plan d'échantillonnage complexe, mais respectant les règles du tirage aléatoire. Il s'agit d'un échantillon aléatoire stratifié par région, à plusieurs niveaux, et par grappes.

Afin de réduire les coûts liés à la cueillette des données, nous avons élaboré un protocole de cueillette faisant appel à la collaboration des services aux étudiants des cégeps échantillonnés. Ce sont ces services qui ont organisé la cueillette des données dans chacun des cégeps en suivant les directives préparées par l'équipe de recherche.

5.2.1 La population d'étude

La Fédération des cégeps nous a fourni les paramètres de la population étudiante inscrite à temps plein dans un programme à l'automne 1996. Le tableau suivant présente cette population répartie par grande région et par secteur d'enseignement.

Tableau 2 – Population étudiante à temps plein – session automne 1996
Proportion des secteurs de chaque région sur l'ensemble

| Secteurs | Préuniversitaire | | Technique | | Total rang | % rang |
|-------------------------------------|------------------|--------|-----------|--------|------------|--------|
| | N | % rang | N | % rang | | |
| Région | | | | | | |
| Ouest du Québec | 3426 | 2,2% | 3349 | 2,1% | 6775 | 4,3% |
| Laurentides-Lanaudière | 5164 | 3,3% | 4299 | 2,7% | 9463 | 6,0% |
| Montréal métropolitain francophone | 22512 | 14,3% | 23282 | 14,8% | 45794 | 29,1% |
| Cégeps anglophones (tous) | 16651 | 10,6% | 6471 | 4,1% | 23122 | 14,7% |
| Montérégie | 4738 | 3,0% | 3858 | 2,5% | 8596 | 5,5% |
| Centre du Québec, Estrie | 9872 | 6,3% | 10384 | 6,6% | 20256 | 12,9% |
| Région de Québec | 11270 | 7,2% | 10511 | 6,7% | 21781 | 13,9% |
| Saguenay, Lac-St-Jean | 4603 | 2,9% | 5884 | 3,7% | 10487 | 6,7% |
| Gaspésie, Bas-St-Laurent, Côte-Nord | 4138 | 2,6% | 6738 | 4,3% | 10876 | 6,9% |
| Total | 82374 | 52,4% | 74776 | 47,6% | 157150 | 100% |

L'analyse du tableau nous démontre que la proportion de la population du secteur préuniversitaire est légèrement plus importante (52%) que celle du secteur technique (48%). De plus, les régions les plus importantes sont le Montréal métropolitain francophone (29%), l'ensemble des cégeps anglophones (15%), la région de Québec (14%), le Centre du Québec et l'Estrie (13%).

5.2.2 L'échantillonnage

L'échantillon des cégeps a été stratifié par grande région. Un échantillon aléatoire simple, sans remise, a par la suite été tiré dans chacune des régions en respectant la proportion de la population étudiante sur l'ensemble du Québec. Comme la population de chaque cégep peut différer considérablement, cet échantillon a été constitué selon la méthode de l'échantillon avec probabilité proportionnelle à la taille.

Au point de départ de la recherche, nous avons décidé que nous fournirions à chaque cégep qui accepterait de participer au sondage un portrait statistique valable des conditions socio-économiques de sa population étudiante. Cette décision entraînait une autre contrainte. Il nous fallait une taille échantillonnale suffisante d'étudiants et d'étudiantes dans chaque cégep. Nous en avons fixé la taille minimale désirée à 200 étudiants par cégep.

Ainsi en respectant toutes ces conditions, nous avons tiré un total de onze cégeps à travers la province, soit un en moyenne par région, exception faite du Montréal métropolitain francophone où nous en avons tiré trois. Pour diverses raisons, deux collèges n'ont pu participer et ont été remplacés par deux autres tirés au hasard.

Nous avons utilisé deux types de plan d'échantillonnage pour tirer un échantillon représentatif des étudiants et des étudiantes de chaque cégep. Ces deux plans différents, qui respectaient chacun le principe du tirage aléatoire, ont été conçus pour faciliter la tâche des directeurs des services aux étudiants, qui avaient à organiser la cueillette dans leur collège.

Deux méthodes de cueillette ont été proposées aux collèges :

- cueillette en classe lors des premiers cours de la session d'hiver en philosophie ou en français pour le collégial 1 et 2, et dans un cours de technique pour le collégial 3;
- cueillette lors de la distribution des horaires au début de la session d'hiver. Cette méthode demandait de prévoir une salle pour remplir le questionnaire et de s'assurer que les étudiants choisis rapportent le questionnaire rempli.

Le collège choisissait la méthode qui lui convenait le mieux. Dix collèges ont choisi la première méthode et un seul, la deuxième.

Le plan d'échantillonnage de chaque collège a été réalisé au mois de décembre 1996 par les étudiants et les étudiantes de 3^e année, appelés superviseurs de terrain. Chacun devait prendre contact avec le responsable du service des affaires étudiantes du collège que le professeur lui avait assigné. L'étudiant devait recueillir les informations nécessaires sur la population du collège et préparer le plan d'échantillonnage.

Dans 10 cégeps sur 11, la cueillette s'est déroulée selon un échantillon aléatoire de groupes-cours de français ou de philosophie pour les étudiants et les étudiantes de 1^{ère} et 2^e année, et dans un échantillon aléatoire de groupes-cours du secteur technique pour la 3^e année. Il s'agit donc d'un modèle d'échantillon par grappe, un cours constituant une grappe. Ce modèle d'échantillon est très efficace pour assurer la représentativité d'une population en autant que les grappes soient constituées d'éléments hétérogènes. Or, tous les cégeps sélectionnés ont des groupes-cours de français ou de philosophie regroupant des étudiants en provenance de différents programmes. Les groupes de 3^e du secteur technique sont par contre homogènes. Nous avons compensé cette homogénéité en tirant au hasard une plus grande diversité de groupes techniques.

5.3 La pondération des données

Même si l'on avait mis sur pied un échantillon initial de cégeps stratifié proportionnellement par région, l'échantillon final présente certains écarts par rapport à la population quant à la région et à la répartition entre les secteurs préuniversitaire et technique. Le tableau 3 présente la proportion des deux secteurs dans chaque région. Si l'on compare ces données avec celles contenues dans le tableau 2, on observe plusieurs écarts entre les pourcentages.

Pour corriger cette situation et redresser l'échantillon, nous avons calculé le facteur de pondération (tableau 4). Ainsi, tous les résultats de ce sondage sont pondérés par ce facteur afin de donner une image juste de chacune des réponses aux questions traitées dans ce rapport.

Tableau 3 - Échantillon des cégeps - Proportion des secteurs de chaque région sur l'ensemble

| | Préuniversitaire | | Technique | | Total | |
|-------------------------------------|------------------|-------|-----------|--------|-------|------|
| | n | % | n | % | n | % |
| Ouest du Québec | 80 | 2,71% | 196 | 6,64% | 276 | 9,4 |
| Laurentides-Lanaudière | 42 | 1,42% | 143 | 4,85% | 185 | 6,3 |
| Montréal métropolitain | 284 | 9,62% | 377 | 12,78% | 661 | 22,4 |
| Cégeps anglophones | 267 | 9,05% | 113 | 3,83% | 380 | 12,9 |
| Montréal | 87 | 2,95% | 144 | 4,88% | 231 | 7,8 |
| Centre du Québec, Estrie | 187 | 6,34% | 122 | 4,13% | 309 | 10,5 |
| Région de Québec | 180 | 6,10% | 164 | 5,56% | 344 | 11,7 |
| Saguenay, Lac-St-Jean | 104 | 3,52% | 226 | 7,66% | 330 | 11,2 |
| Gaspésie, Bas-St-Laurent, Côte-Nord | 100 | 3,39% | 135 | 4,57% | 235 | 8 |
| Total | 1331 | 45,1 | 1620 | 54,9 | 2951 | 100 |

Tableau 4 - Facteurs de pondération de l'échantillon selon le secteur et la région

| | Préun. | Tech. |
|-------------------------------------|----------|----------|
| Laurentides-Lanaudière | 2,308829 | 0,564529 |
| Montréal métropolitain | 1,488506 | 1,159668 |
| Cégeps anglophones | 1,171073 | 1,075345 |
| Montréal | 1,022658 | 0,5031 |
| Centre du Québec, Estrie | 0,99133 | 1,598305 |
| Région de Québec | 1,175726 | 1,203525 |
| Saguenay, Lac-St-Jean | 0,831118 | 0,488699 |
| Gaspésie, Bas-St-Laurent, Côte-Nord | 0,777043 | 0,937243 |

5.4 La précision des résultats

La précision des résultats se calcule grâce à un intervalle de confiance. L'intervalle de confiance pour un échantillon aléatoire simple de taille $n = 2\ 951$ est de 1,8 % en plus ou moins, au seuil de signification de 95%, dans le cas le plus défavorable où les réponses à une question dichotomique se répartissent 50% / 50%. Ainsi, la vraie valeur dans la population se situera entre 48,2% et 51,8% dans 95% des échantillons tirés avec cette méthode.

La méthode aléatoire à plusieurs niveaux que nous avons choisie vient modifier le modèle aléatoire de base. La stratification est conçue pour réduire la variance d'échantillonnage. Par contre, le premier niveau de grappes, soit les collèges, introduit une erreur minime due aux

caractéristiques particulières de l'institution. Pour ce qui est du deuxième niveau de grappes constituées surtout de cours généraux (français ou philosophie), elles sont formées de groupes suffisamment hétérogènes pour donner une idée précise de la situation de chaque collège. Notons que ce plan d'échantillonnage a l'avantage de réduire au minimum le taux de non réponse, ce qui nous donne une erreur d'observation plus faible que lorsque nous procédons par entrevues téléphoniques où les répondants sont choisis au hasard simple dans une liste. Somme toute, ce plan de sondage nous assure d'une précision intéressante, car l'erreur d'échantillonnage et l'erreur d'observation sont minimales. Soulignons d'ailleurs que les résultats du sondage sont comparables avec les résultats de sondages de mêmes types réalisés par le SRAM, le Collège de Rosemont, le Collège de Maisonneuve, le CCFD et le Conseil supérieur de l'Éducation.

5.5 Le traitement des données

Le contrôle de la cueillette des données, la confection du livre de codes, la constitution de la structure des bases de données, la définition des règles de saisie, la saisie des données, la vérification des données, la constitution de la base complète ont été réalisés dans la première partie du cours «Organisation quantitative des données 1».

La validation interne des données statistiques, la constitution des variables synthèses, la pondération des données, leur description statistique et la préparation du rapport statistique destiné à chaque collège de l'échantillon, ont été faits dans la deuxième partie du cours «Organisation des données 1».

Enfin l'analyse bivariable et multivariable, l'interprétation des résultats et la rédaction du rapport de recherche portant sur l'ensemble de l'échantillon, ont été réalisées par le professeur et chercheur, Philippe Ricard.

Les tests et inférences statistiques présentés dans ce rapport ont été effectués selon un seuil de signification qui n'est jamais inférieur à 95%. Nous avons employé pour l'analyse des données les taux de corrélation suivants : le V de Cramer pour les échelles nominales, le Eta pour les échelles nominales/quantitatives, le R de Pearson pour les échelles quantitatives. Précisons que lorsque plusieurs variables indépendantes ont une influence similaire, telles que les variables de l'origine socio-économique, nous n'avons retenu pour la démonstration que la variable présentant la corrélation la plus élevée.

Pour déterminer les segments significatifs d'étudiants et d'étudiantes en tenant compte de l'ensemble des variables indépendantes significatives, nous avons utilisé l'application statistique CHAID (Chi-squared Automatic Interaction Detector). Cette application divise la population d'étude en deux ou plusieurs groupes distincts en se basant sur les catégories du meilleur prédicteur de la variable dépendante. Par la suite, chacun de ces groupes primaires est subdivisé en sous-groupes en se basant sur les autres variables indépendantes. Les résultats sont présentés sous forme d'arbre explicitant les relations entre la variable dépendante et le réseau des variables indépendantes. Cette application statistique permet aussi de spécifier la proportion de la population d'étude faisant partie de chaque segment ou groupe. Le test du khi deux et l'épsilon servent à discriminer les groupes et sous-groupes significatifs. Nous n'avons retenu que les tests qui présentent un niveau de signification (P) égal ou inférieur à 0,01.

6. CARACTÉRISTIQUES SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET SCOLAIRES

Le cheminement académique et les choix qui s'y rattachent s'appuient nécessairement sur un ensemble de caractéristiques telles l'origine socio-économique, le bagage académique antérieur, l'origine ethnique, le sexe, la région de résidence, la région d'origine, etc. Nous avons voulu identifier et analyser ces différentes caractéristiques chez les étudiants et les étudiantes du collégial.

Les caractéristiques socio-économiques réfèrent essentiellement à l'origine sociale et au statut économique. Pour mesurer ces caractéristiques, nous avons utilisé la scolarité des parents, leur profession, leur revenu et l'état de leur union.

Pour décrire les caractéristiques académiques des étudiants, nous avons utilisé le secteur d'étude, le programme et le nombre de sessions complétées.

6.1 Les caractéristiques démographiques et culturelles

Nos données indiquent tout d'abord que les femmes sont légèrement majoritaires (58%) par rapport aux hommes qui représentent 42% de l'ensemble. Les étudiants et les étudiantes ont en moyenne 19,7 ans. Le groupe des 18 ans est le plus nombreux (28%). Les 20 ans et moins représentent environ 78%; les 21 à 24 ans, 16%; les 25 ans et plus forment enfin un peu moins de 6% de la population étudiante.

Tableau 5 – Répartition de l'échantillon selon le sexe

| | | |
|----------|------|--------|
| Masculin | 1216 | 42,4% |
| Féminin | 1655 | 57,6% |
| Total | 2871 | 100,0% |

Tableau 6 – Répartition de l'échantillon selon l'âge

| Age | n | % |
|------------|------|--------|
| 17 | 446 | 16,5% |
| 18 | 744 | 27,5% |
| 19 | 602 | 22,2% |
| 20 | 325 | 12,0% |
| 21 | 193 | 7,1% |
| 22 | 124 | 4,6% |
| 23 | 71 | 2,6% |
| 24 | 47 | 1,7% |
| 25 à 29 | 84 | 3,1% |
| 30 et plus | 74 | 2,7% |
| Total | 2708 | 100,0% |
| Âge Moyen | | 19,65 |
| Âge médian | | 19,00 |
| Mode | | 18,00 |
| Écart-type | | 3,38 |

À la maison, la langue la plus fréquemment parlée est le français (77%), suivie de l'anglais (8%) et de deux langues à la fois, le français et l'anglais (6%). La question sur l'origine ethnique se formulait ainsi : *À quelle origine ethnique appartenez-vous ? (L'origine de vos ancêtres et non la nationalité)*. Cette formulation s'inspire de l'approche préconisée par Statistique Canada. Les étudiants et les étudiantes se déclarent en majorité d'origine française (70%).

Nous avons distingué dans cette étude la région de résidence pendant les études de la région de provenance. Les questions se formulaient ainsi : *Dans quelle région résidez-vous pendant l'année scolaire ?* et *Quelle est votre région de provenance ?*

Au total, 76% des étudiants et des étudiantes résident pendant l'année scolaire à l'intérieur de leur région de provenance, ce qui signifie que 24% d'entre eux déménagent dans une autre région. Notons que cela ne signifie pas que les étudiants et les étudiantes n'ayant pas à s'expatrier de leur région de provenance n'ont pas à quitter leur municipalité pour aller étudier dans une autre à l'intérieur d'une même région. Nous n'avons cependant pas d'information concernant les mouvements de déménagements à l'intérieur d'une même région. Il faut préciser que nous avons considéré Laval, l'Île-de-Montréal et la Rive-Sud comme une même région.

6.2 L'origine socio-économique

L'origine socio-économique des étudiants et des étudiantes influence l'ensemble de leur cheminement scolaire à partir du primaire, selon plusieurs auteurs. Ainsi, la probabilité de poursuivre des études jusqu'au niveau universitaire est moindre pour les personnes provenant de milieux socio-économiques défavorisés et plus importante pour les personnes provenant de familles au statut socio-économique favorisé.

L'origine socio-économique s'observe à travers la scolarité des parents, leur profession et leur revenu. Nous y avons ajouté l'état civil pour caractériser l'état de leur union. Pour déterminer la scolarité des parents nous avons posé la question suivante : *Quel est le niveau de scolarité atteint par vos parents ?*

Chez les pères, 10% ont un niveau primaire complet ou incomplet, 42% un niveau secondaire, 21% un niveau collégial et 27% un niveau universitaire. Les mères sont proportionnellement moins nombreuses à n'avoir qu'un niveau primaire (7%) mais sont proportionnellement plus nombreuses à se situer au niveau secondaire (47%) et collégial (25%).

Tableau 7 – Scolarité des parents

| Scolarité du père | n | % |
|-----------------------------|------|--------|
| Primaire | 266 | 10,1% |
| Secondaire | 1095 | 41,7% |
| Collégial | 548 | 20,9% |
| Université | 716 | 27,3% |
| Total | 2625 | 100,0% |
| Scolarité de la mère | | |
| Primaire | 186 | 7,0% |
| Secondaire | 1264 | 47,3% |
| Collégial | 665 | 24,9% |
| Université | 555 | 20,8% |
| Total | 2670 | 100,0% |

À la question sur la profession de leurs parents les étudiants ont répondu que leur père était «ouvrier» (26%), de «profession libérale, scientifique et cadres» (17%), «patron de l'industrie, de commerce» (13%), «cadre moyen, technicien» (11%) et «employé de bureau et du commerce» (10%). Leur mère travaille le plus fréquemment comme employée de bureau et de

commerce (33%), puis comme cadre moyen, technicienne (21%). Moins de 21% sont identifiées comme inactives sur le marché du travail.

Tableau 8 – Profession des parents

| Profession du père | n | % |
|--|------|--------|
| Agriculteur | 86 | 3,1% |
| Patron d'industrie, de commerce | 355 | 12,9% |
| Profession libérale, scientifique, cadre | 461 | 16,7% |
| Cadre moyen, technicien | 295 | 10,7% |
| Employé de bureau et du commerce | 281 | 10,2% |
| Ouvrier | 719 | 26,1% |
| Personnel de service | 42 | 1,5% |
| Gérant, contremaître | 261 | 9,5% |
| Armée, police, pompier | 88 | 3,2% |
| Inactif | 116 | 4,2% |
| Autre | 52 | 1,9% |
| Total | 2755 | 100,0% |
| Profession de la mère | | |
| Agriculteur | 37 | 1,3% |
| Patron d'industrie, de commerce | 94 | 3,4% |
| Profession libérale, scientifique, cadre | 170 | 6,2% |
| Cadre moyen, technicien | 571 | 21,0% |
| Employé de bureau et du commerce | 908 | 33,3% |
| Ouvrier | 127 | 4,7% |
| Personnel de service | 167 | 6,1% |
| Gérant, contremaître | 35 | 1,3% |
| Armée, police, pompier | 7 | ,2% |
| Inactif | 570 | 20,9% |
| Autre | 39 | 1,4% |
| Total | 2725 | 100,0% |

Les données sur le revenu des parents demeurent approximatives puisque environ 40% des étudiants et des étudiantes n'ont pas répondu à la question : *Dans quelle catégorie se situe le revenu annuel brut (avant impôt) de votre père, de votre mère ?*

Chez ceux qui ont répondu, le revenu médian du père se situe dans la catégorie des 35 000 \$ à 44 999 \$. En prenant le point milieu de la catégorie comme valeur, nous estimons le revenu moyen des pères à 41 978 \$. Il faut cependant noter que plus de 23% des pères ont un revenu inférieur à 25 000 \$. À l'autre extrémité de l'échelle, 22% ont des revenus de 55 000 \$ et plus.

Le revenu médian des mères se situe dans la catégorie des 15 000 \$ à 24 999 \$ et leur revenu moyen est de 25 244\$. Remarquons cependant que 21% d'entre elles sont inactives sur le marché du travail et qu'une bonne partie d'entre elles travaillent dans des emplois peu spécialisés.

Tableau 9 – Niveau de revenu des parents

| | Revenus du père | | Revenus de la mère | |
|-------------------------|-----------------|-------|--------------------|-------|
| | | | | |
| Moins de 15 000\$ | 208 | 11,0% | 630 | 35,5% |
| 15 000 à 24 999\$ | 234 | 12,4% | 421 | 23,8% |
| 25 000 à 34 999\$ | 326 | 17,3% | 343 | 19,4% |
| 35 000 à 44 999\$ | 334 | 17,7% | 188 | 10,6% |
| 45 000 à 54 999\$ | 360 | 19,1% | 122 | 6,9% |
| 55 000 à 74 999\$ | 257 | 13,6% | 47 | 2,7% |
| 75 000 et plus | 166 | 8,8% | 21 | 1,2% |
| Total | 1884 | 100 % | 1772 | 100% |
| Revenu moyen du père | 41 978,80 \$ | | | |
| Revenu moyen de la mère | 25 244,55 \$ | | | |

À ces dimensions traditionnelles du statut socio-économique des parents, nous avons ajouté la situation de l'union des parents en empruntant la question suivante à l'enquête de Ducharme et Terri (1994) : *Parmi les énoncés suivants, lesquels correspondent à la situation de vos parents ?*

- 1- Les deux sont vivants et demeurent ensemble
- 2- Les deux sont vivants et ne demeurent pas ensemble
- 3- Un des deux est décédé
- 4- Les deux sont décédés

Les deux tiers des parents sont vivants et vivent ensemble (67 %); plus du quart (26%) sont séparés ou divorcés. De plus, 7 % des étudiants et des étudiantes sont orphelins d'un ou des deux parents. Rappelons qu'une des principales causes de la pauvreté des jeunes vient de la séparation ou du divorce des parents.

6.3 Accès au cégep et origine socio-économique

L'origine socio-économique influence l'âge à laquelle les étudiants et les étudiantes accèdent au cégep. Ainsi, les personnes provenant de milieux socio-économiques faibles se retrouvent au cégep plus tard que ceux qui proviennent de milieux plus favorisés. Toutes les variables socio-économiques influencent l'âge à laquelle les étudiants et les étudiantes se retrouvent au cégep : le revenu du père et de la mère (Eta de 0,169 et de 0,128 respectivement), leur profession (Eta de 0,117 et de 0,186 respectivement), leur situation d'union (Eta de 0,23) et leur scolarité (Eta de 0,269 et de 0,27 respectivement). Notons cependant que la scolarité des parents est le principal facteur d'influence et que ce sont les étudiants et les étudiantes dont les parents n'ont atteint qu'un niveau primaire qui arrivent au cégep le plus tard. En effet, ces étudiants ont entre 21 et 23 ans alors que les autres ont en moyenne entre 18 et 19 ans.

Tableau 10 - L'âge d'accès au cégep selon la scolarité des parents

| Niveau de scolarité du père | Age | | | N valide |
|--|---------|---------|------------|----------|
| | Moyenne | Médiane | Écart-type | |
| Primaire incomplet | 23,02 | 20,00 | 6,45 | N=136 |
| Primaire complet | 21,33 | 20,00 | 4,56 | N=109 |
| Secondaire incomplet | 19,30 | 19,00 | 2,76 | N=455 |
| Secondaire complet | 19,54 | 19,00 | 3,13 | N=570 |
| Collégial incomplet | 18,83 | 18,00 | 1,99 | N=124 |
| Collégial complet | 19,12 | 19,00 | 2,60 | N=398 |
| Universitaire incomplet | 19,20 | 18,00 | 2,93 | N=92 |
| Universitaire complet | 19,32 | 19,00 | 2,77 | N=584 |
| Ne sais pas | 20,00 | 19,00 | 3,56 | N=176 |
| Père Eta = ,2691 Eta Squared = ,0724 P = ,0000 | | | | |
| Niveau de scolarité de la mère | Moyenne | Médiane | Écart-type | N valide |
| Primaire incomplet | 23,83 | 21,00 | 7,00 | N=86 |
| Primaire complet | 22,26 | 20,00 | 6,28 | N=93 |
| Secondaire incomplet | 19,75 | 19,00 | 3,36 | N=446 |
| Secondaire complet | 19,41 | 19,00 | 2,64 | N=730 |
| Collégial incomplet | 19,36 | 19,00 | 2,68 | N=158 |
| Collégial complet | 19,27 | 19,00 | 2,61 | N=474 |
| Universitaire incomplet | 19,10 | 19,00 | 2,13 | N=101 |
| Universitaire complet | 18,99 | 18,00 | 2,31 | N=424 |
| Ne sais pas | 19,73 | 19,00 | 3,47 | N=153 |
| Mère Eta = ,2708 Eta Squared = ,0733 P = ,0000 | | | | |

À partir de ces données sommaires, nous pouvons déjà identifier une influence significative de l'état d'union et de la scolarité des parents sur l'âge d'accès aux études collégiales. On remarque en effet que l'âge d'accès augmente légèrement lorsque les parents ne vivent pas ensemble. Lorsque l'on compare ces données avec celles où l'un des parents est décédé ou les deux, on observe des différences plus significatives. En ce qui concerne la scolarité des parents, elle influence l'âge d'accès surtout lorsque les parents n'ont pas atteint le niveau secondaire. En effet, on constate que l'âge d'accès augmente d'environ 3 ans lorsque la scolarité des parents est de niveau primaire (22 ans) par rapport à une scolarité de niveau secondaire (19 ans).

6.4 Les caractéristiques scolaires

Dans quel secteur d'étude retrouvons-nous les étudiants et les étudiantes de l'échantillon ?³ Plus de la moitié des étudiants et des étudiantes de notre échantillon (52%) étudient au secteur préuniversitaire; 48%, au secteur technique. Au secteur préuniversitaire, 48% des étudiants et des étudiantes sont en sciences humaines, 14% en art et musique, 9% en lettres, 8% dans des cours d'intégration au cégep ou des cours hors dec, 6% en sciences de la santé, 5% en sciences pures, 5% en science de la nature, 4% en sciences administratives et 2% en sciences, arts et lettres.

³ Rappelons que les données de l'échantillon ont été pondérées pour tenir compte du poids réel des secteurs d'étude.

Au secteur technique, 38% des étudiants et des étudiantes étudient dans la famille des techniques de l'administration, 26% dans les techniques physiques, 15% dans les techniques biologiques, 11% dans les techniques humaines et 10% en art et communication graphique.

Le programme d'étude actuel est le premier choix pour 84% des étudiants et des étudiantes, un deuxième choix pour 14% et un troisième choix pour 2%. Les étudiants et les étudiantes du secteur préuniversitaire ont en moyenne 18,6 ans et ceux du secteur technique, 20,4 ans

Le choix du secteur de programme d'étude est influencé par l'âge et l'origine sociale et culturelle. Plus les étudiants et les étudiantes sont d'âge élevé, plus ils sont susceptibles d'étudier au secteur technique. De plus, si les étudiants et les étudiantes proviennent d'un milieu scolarisé, ils auront davantage tendance à étudier au secteur préuniversitaire. Enfin, les étudiants et les étudiantes parlant une autre langue que le français à la maison étudient en majorité au secteur préuniversitaire.

Tableau 11 - Caractéristiques socio-démographiques selon les secteurs d'étude

| | Type de programme | | | |
|--------------------------------------|-------------------|-------|-----------|-------|
| | Préuniversitaire | | Technique | |
| | N | % | N | % |
| Age | | | | |
| 17 | 321 | 71,9% | 125 | 28,1% |
| 18 | 485 | 65,3% | 258 | 34,7% |
| 19 | 338 | 56,1% | 264 | 43,9% |
| 20 | 123 | 37,9% | 202 | 62,1% |
| 21 | 60 | 31,1% | 133 | 68,9% |
| 22 | 32 | 25,4% | 93 | 74,6% |
| 23 | 19 | 26,5% | 52 | 73,5% |
| 24 | 11 | 23,0% | 36 | 77,0% |
| 25 à 29 | 8 | 9,6% | 76 | 90,4% |
| 30 et plus | 7 | 10,2% | 66 | 89,8% |
| Scolarité du père⁴ | | | | |
| Primaire | 84 | 31,6% | 182 | 68,4% |
| Secondaire | 524 | 47,8% | 571 | 52,2% |
| Collégial | 301 | 55,0% | 247 | 45,0% |
| Université | 454 | 63,4% | 262 | 36,6% |
| Langue parlée à la maison | | | | |
| Français | 1061 | 49,0% | 1102 | 51,0% |
| Anglais | 156 | 72,7% | 59 | 27,3% |
| Espagnol | 10 | 38,5% | 16 | 61,5% |
| Vietnamien | 3 | 39,1% | 5 | 60,9% |
| Italien | 5 | 48,2% | 5 | 51,8% |
| Autre langue | 60 | 49,2% | 62 | 50,8% |
| Portugais | 5 | 54,1% | 5 | 45,9% |
| Grec | 8 | 79,2% | 2 | 20,8% |
| Créole | 23 | 62,3% | 14 | 37,7% |
| Français et anglais | 78 | 50,5% | 76 | 49,5% |
| Français, anglais et autre langue | 24 | 56,7% | 18 | 43,3% |

⁴ Comme nous l'avons précisé précédemment, lorsque plusieurs variables indépendantes ont une influence similaire, nous n'avons retenu que la variable présentant la corrélation la plus élevée.

6.5 L'année d'étude

Pour connaître l'état du cheminement académique des étudiants, nous leur avons demandé d'indiquer combien de sessions ils avaient complétées dans leur programme actuel. Ils nous ont répondu avoir complété en moyenne 2,5 sessions, soit 1,9 sessions au préuniversitaire et 3,3 sessions au technique. Enfin, 45% des étudiants avaient complété une première session ou moins, 30% en étaient à leur 2^e ou 3^e session, 20% à leur 4^e ou 5^e session, et 6% en avaient complété 6 et plus.

Tableau 12 - Nombre de sessions complétées selon le type de programme

| Nombre de sessions | Type de programme | | | |
|--------------------|-------------------|------|-----------|------|
| | Préuniversitaire | | Technique | |
| | % | N | % | N |
| 0 | 11,1% | 170 | 3,7% | 52 |
| 1 | 44,7% | 687 | 27,5% | 385 |
| 2 | 6,0% | 93 | 3,1% | 43 |
| 3 | 29,4% | 452 | 21,8% | 305 |
| 4 | 2,6% | 40 | 1,8% | 25 |
| 5 | 4,8% | 74 | 31,6% | 442 |
| 6 | 0,6% | 9 | 2,4% | 34 |
| 7 et plus | 0,8% | 12 | 8,1% | 113 |
| Total | 100,0% | 1547 | 100,0% | 1404 |

6.6 Sommaire

Les femmes sont légèrement majoritaires dans le réseau collégial et la moyenne d'âge des étudiants et des étudiantes se situe un peu sous la vingtaine (19,7 ans). Plus des trois quarts des étudiants et des étudiantes résident à l'intérieur de leur région de provenance pendant l'année scolaire, ce qui signifie que le quart d'entre eux déménagent dans une autre région.

L'origine socio-économique influence l'âge à laquelle les étudiants et les étudiantes accèdent au cégep. Ainsi, les personnes provenant de milieux socio-économiques faibles se retrouvent au cégep plus tard que ceux qui proviennent de milieux plus favorisés. L'état d'union et la scolarité des parents ont aussi une influence significative sur l'âge d'accès aux études collégiales. Celui-ci augmente lorsque les parents ne vivent pas ensemble ou lorsque l'un des parents est décédé. Quant à la scolarité des parents, elle a une influence surtout lorsque les parents n'ont pas atteint le niveau secondaire : l'âge d'accès augmente d'environ 3 ans lorsque la scolarité des parents est de niveau primaire (22 ans) par rapport à une scolarité de niveau secondaire (19 ans).

Les caractéristiques démographiques et socio-économiques influencent le choix du secteur d'étude des étudiants et des étudiantes. D'une part, plus les étudiants et les étudiantes sont âgés, plus ils sont susceptibles d'étudier au secteur technique. D'autre part, plus les étudiants et les étudiantes proviennent d'un milieu scolarisé, plus ils auront tendance à étudier au secteur préuniversitaire. Enfin, les étudiants et les étudiantes parlant une autre langue que le français à la maison étudient en majorité au secteur préuniversitaire.

7. LE MÉNAGE ÉTUDIANT

Les conditions économiques des étudiants et des étudiantes dépendent d'abord de la structure de leur ménage d'appartenance. Le ménage comprend l'ensemble des personnes qui partagent un même logement ainsi que les dépenses de base telles le loyer et l'épicerie. Ainsi, le type de ménage dominant dans la vie des étudiants et des étudiantes déterminera le type de responsabilités économiques que ceux-ci devront assumer et leur niveau d'autonomie économique réelle.

7.1 La composition du ménage étudiant

Nous avons demandé aux étudiants et aux étudiantes avec qui ils habitaient au cours de la session d'automne 1996. Plus de la moitié d'entre eux (51%) habitaient avec leurs deux parents au cours de la dernière session; 14%, avec un seul parent; 6%, avec un parent et un beau-père ou une belle-mère. Ainsi, au total, 71% des étudiants et des étudiantes demeuraient dans la résidence familiale.

Tableau 13 - La composition du ménage étudiant

| Résidence durant la session | N | % |
|---|------|--------|
| Deux parents naturels | 1465 | 50,7% |
| Un seul parent (famille monoparentale) | 416 | 14,4% |
| Un parent naturel et un beau-père/belle-mère | 161 | 5,6% |
| La parenté | 37 | 1,3% |
| Ami, frère, sœur, colocataire | 382 | 13,2% |
| Conjoint (marié ou de fait) | 182 | 6,3% |
| Autres personnes | 17 | ,6% |
| Seul | 179 | 6,2% |
| Étudiant ou étudiante avec enfant | 17 | ,6% |
| En résidence ou en pension | 30 | 1,1% |
| Total | 2888 | 100,0% |
| Résidence avec ou sans les parents durant l'année scolaire | | |
| Oui | 2043 | 70,7% |
| Non | 845 | 29,3% |
| Total | 2888 | 100,0% |
| Résidence avec les parents durant les vacances d'été | | |
| Oui | 2308 | 79,9% |
| Non | 580 | 20,1% |
| Total | 2888 | 100,0% |

Les 29% d'étudiants n'habitant pas avec leurs parents au cours de la dernière session se répartissaient entre les ménages composés d'amis et/ou de frère ou sœur (13%), de deux conjoints mariés ou de fait (6%), d'une personne seule (6%), de la parenté (1%), en résidence ou pension (1%), d'un ou d'une étudiante avec un enfant ou plus (0,6%) et de situation de ménage indéterminée (0,6%). Les vacances d'été modifient légèrement ce portrait : le pourcentage d'étudiants et d'étudiantes demeurant dans leur famille grimpe alors à 80%.

Le type ou la structure du ménage varie en fonction de l'âge des étudiants. En effet, plus l'étudiant avance en âge, plus il a tendance à quitter la structure familiale d'origine. Ainsi, de 17 à 19 ans, ce pourcentage varie de 84% à 76%. À 20 ans, plus des deux tiers (68%) vivent encore avec la famille. Entre 21 et 23 ans, plusieurs quittent la famille : le pourcentage oscille entre 62% et 51%. À partir de 24 ans, la majorité ne vit plus avec la famille.

Tableau 14 - Type de résidence des étudiants selon l'âge

| Âge | Résidence avec ou sans les parents durant l'année scolaire | | | |
|------------|---|--------|----------|--------|
| | Oui N | % rang | Non N | % rang |
| 17 | 372 | 84,3% | 69 | 15,7% |
| 18 | 587 | 80,2% | 145 | 19,8% |
| 19 | 447 | 75,8% | 143 | 24,2% |
| 20 | 216 | 67,5% | 104 | 32,5% |
| 21 | 118 | 61,6% | 74 | 38,4% |
| 22 | 63 | 51,2% | 60 | 48,8% |
| 23 | 43 | 61,4% | 27 | 38,6% |
| 24 | 22 | 47,6% | 25 | 52,4% |
| 25 à 29 | 24 | 29,1% | 57 | 70,9% |
| 30 et plus | 9 | 13,3% | 61 | 86,7% |
| Total | 1901 | 71,3% | 764 | 28,7% |

Cramer's V = ,33995 P = ,00000

7.2 Les relations avec les parents

Les relations avec les parents constituent un aspect important de la qualité des conditions de vie des étudiants et des étudiantes. Nous avons posé des questions sur la qualité des relations entre les parents et les enfants et sur l'appui offert par les parents aux études de leurs enfants.

À la question sur la qualité des relations, les étudiants ont répondu qu'elles étaient très bonnes (45%) ou assez bonnes (42%). Par contre, 9% ont des relations indifférentes, 4% mauvaises et 1% très mauvaises. Nous notons cependant que la qualité de ces relations s'améliore avec l'âge. Ainsi, à 17 ans, le score moyen est de 1,9; ce score s'améliore entre 18 et 21 ans, oscillant entre 1,7 et 1,8; à 30 ans et plus il atteint son maximum à 1,3, soit très bonnes⁵.

Quant à l'appui des parents aux études, c'est l'aide donnée à la réalisation des travaux et à l'étude (27%) qui est la moins fréquente, suivie par l'intérêt qu'ils portent aux résultats scolaires (83%). Enfin, l'appui le plus important se manifeste par les encouragements à poursuivre les études (90%). L'aide aux travaux et à l'étude varie en fonction de la scolarité des parents. En effet, une scolarité élevée des parents est généralement associée à un plus grand soutien apporté aux études.

7.3 Les relations entre les membres du ménage

La qualité des relations entre les membres du ménage joue un rôle dans la qualité globale des conditions de vie des étudiants et des étudiantes. Nous nous sommes préoccupés de la dimension économique des relations, du niveau d'entraide entre les membres et des problèmes que pouvaient vivre certaines personnes dans le ménage.

⁵ Eta = 0,11 P = 0,0000

Tableau 15 – Les relations entre les membres du ménage

| Partage des frais de loyer, d'électricité et de chauffage | | |
|---|------|-------|
| Très en accord | 508 | 19,6% |
| Assez en accord | 120 | 4,6% |
| Peu en accord | 147 | 5,6% |
| Pas du tout en accord | 1821 | 70,2% |
| Total | 2596 | 100% |
| Problème de consommation excessive de drogue ou d'alcool | | |
| Très en accord | 98 | 3,7% |
| Assez en accord | 137 | 5,2% |
| Peu en accord | 163 | 6,2% |
| Pas du tout en accord | 2221 | 84,8% |
| Total | 2619 | 100% |
| Entraide lors de difficultés importantes | | |
| Très en accord | 889 | 33,5% |
| Assez en accord | 988 | 37,2% |
| Peu en accord | 450 | 17,0% |
| Pas du tout en accord | 269 | 10,1% |
| Ne sais pas | 59 | 2,2% |
| Total | 2655 | 100% |
| D'autres personnes m'ont aidé dans mes études | | |
| Très en accord | 327 | 12,3% |
| Assez en accord | 744 | 28,0% |
| Peu en accord | 754 | 28,4% |
| Pas du tout en accord | 801 | 30,2% |
| | 31 | 1,2% |
| Total | 2658 | 100% |

Les données nous montrent que ce sont les conjoints (moyenne = assez d'accord) et les colocataires (moyenne = très en accord)⁶ qui partagent le plus souvent les frais de loyer, d'électricité et de chauffage. Plus de 70% se disent très et assez en accord pour affirmer s'entraider lors de difficultés importantes. En ce qui concerne l'aide scolaire⁷, seulement 40% des étudiants et des étudiantes se disent assez ou très en accord. Globalement, les relations entre les personnes du ménage sont bonnes (38%) ou assez bonnes (46%). Enfin, près de 10% des étudiants et des étudiantes sont très et assez en accord pour affirmer vivre avec une ou des personnes qui connaissent des problèmes de drogues ou d'alcool.

7.4 Sommaire

Bien que la majorité des étudiants aient entre 17 et 20 ans (environ 78 %), on constate tout de même une répartition assez large des groupes d'âge puisque 3 % ont plus de 30 ans. Cette hétérogénéité d'âge influence nécessairement la structure du ménage d'appartenance. On constate qu'environ 70 % des étudiants habitent avec leurs parents durant l'année scolaire et que 80 % y habitent durant l'été. La tendance à quitter la famille d'origine augmente évidemment avec l'âge : à 17 ans, 84% des étudiants et des étudiantes demeurent encore chez leurs parents pendant l'année scolaire; à 24 ans, cette proportion diminue à 48% et atteint 13% chez les 30 ans et plus.

⁶ Eta = 0,788 P = 0,0000

⁷ Réponse à la question : D'autres personnes m'ont aidé dans mes études et mes travaux scolaires.

Bien que la tendance à demeurer avec les parents diminue avec l'âge, il n'en demeure pas moins que plus de 13 % des étudiants et des étudiantes qui ont 30 ans et plus habitent toujours chez leurs parents.

En ce qui touche l'appui des parents aux études, on constate que l'aide la plus fréquente vient de l'encouragement à poursuivre les études, suivi de très près par l'intérêt porté aux résultats scolaires. L'aide aux travaux et à l'étude s'avère moins fréquent mais varie en fonction de la scolarité des parents. En effet, une scolarité élevée des parents est généralement associée à un plus grand intérêt porté aux études.

8. LE COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES

L'étude du comportement économique des étudiants et des étudiantes de cégep passe par la description et l'analyse de leurs revenus, de leurs dépenses et de leur endettement. À ces dimensions s'ajoute la question importante de leurs activités économiques productives comme travailleurs. Nous pourrions ainsi aboutir à une représentation de leur situation économique et du niveau de difficulté économique qu'ils éprouvent.

8.1 Les revenus des étudiants et des étudiantes

De manière à dresser un portrait juste des revenus des étudiants et des étudiantes, des informations ont été demandées non seulement sur les sources de revenus mais aussi sur le niveau de ces revenus pour une année donnée. Il nous est ainsi possible d'estimer le montant moyen des revenus d'un étudiant ou d'une étudiante..

a) Les sources de revenus

Nous avons demandé aux répondants de nous indiquer leurs sources de revenu pour l'année 1996. Sur les 2951 répondants, 1973 étudiants et étudiantes (67 %) ont indiqué que le travail d'été était l'une de leurs sources de revenu en 1996. C'est la provenance la plus fréquemment soulignée par les répondants.

La contribution des parents (60 %) de même que le travail durant l'année scolaire (53 %) sont les deux seules autres sources de financement pour une majorité des répondants. Viennent ensuite les prêts et les bourses, la contribution du conjoint ou de la conjointe et les autres revenus tels les prestations d'aide sociale et d'assurance emploi.

Tableau 16 – L'origine des revenus des étudiants et des selon le secteur de formation

| | Secteur préuniversitaire | Secteur technique | Total |
|------------------------------|-----------------------------|----------------------|-------|
| Travail d'été | 64% | 70% | 67% |
| Contribution des parents | 68% | 52% | 60% |
| Travail-année scolaire | 53% | 52% | 53% |
| Prêts du gouvernement | 28% | 42% | 35% |
| Bourses du gouvernement | 13% | 18% | 15% |
| Transfert du gouvernement | 14% | 13% | 13% |
| Contribution du conjoint (e) | 6% | 7% | 7% |
| Autres | 10% | 6% | 7% |

La fréquence de certaines sources de revenu diffère selon le secteur d'étude des étudiants et des étudiantes. Au secteur technique, ils sont plus nombreux à recevoir des prêts et des bourses. Par contre, au secteur préuniversitaire, ils sont plus nombreux à recevoir une contribution monétaire de leurs parents.

Tableau 17 - Les sources de revenu des étudiants et des étudiantes selon l'âge

| | Contribution des parents | Travail d'été | Travail durant l'année scolaire | Prêts | Bourses | Contribution du conjoint | Paiements des gouvernements | Autres contributions |
|------------|--------------------------|---------------|---------------------------------|-------|---------|--------------------------|-----------------------------|----------------------|
| Age | | | | | | | | |
| 17 | 80,1% | 56,5% | 46,1% | 26,4% | 11,1% | 4,0% | 10,9% | 6,8% |
| 18 | 71,6% | 66,3% | 48,6% | 27,6% | 10,1% | 2,1% | 7,6% | 5,9% |
| 19 | 61,8% | 73,3% | 55,4% | 36,0% | 14,3% | 5,3% | 10,1% | 8,1% |
| 20 | 55,4% | 78,3% | 60,4% | 38,6% | 15,8% | 6,1% | 18,8% | 8,1% |
| 21 | 50,2% | 72,5% | 63,5% | 37,4% | 13,8% | 7,7% | 15,4% | 7,1% |
| 22 | 42,4% | 68,4% | 53,5% | 47,2% | 17,8% | 10,5% | 20,0% | 11,8% |
| 23 | 39,6% | 59,6% | 62,7% | 32,4% | 14,7% | 10,5% | 20,2% | 11,7% |
| 24 | 23,2% | 49,6% | 60,2% | 28,4% | 14,7% | 4,8% | 25,3% | 5,8% |
| 25 à 29 | 19,8% | 63,8% | 62,3% | 63,8% | 32,6% | 18,7% | 29,7% | 11,3% |
| 30 et plus | 11,9% | 47,2% | 31,2% | 63,5% | 53,3% | 34,8% | 35,7% | 6,8% |
| N | 1655 | 1819 | 1433 | 931 | 394 | 164 | 359 | 203 |

La comparaison entre les sources de revenu et l'âge nous apprend tout d'abord que plus les individus sont âgés, moins ils bénéficient de la contribution financière des parents. À l'inverse, on remarque que le recours aux prêts étudiants et aux bourses augmente avec l'âge, ce qui nous portent à conclure que le financement public remplace graduellement le financement familial des études en fonction de l'âge. Enfin, on remarque aussi une progression relativement constante du nombre d'étudiants qui travaillent durant l'année scolaire. Cependant, on remarque qu'à trente ans, le pourcentage chute de façon considérable.

b) Le montant annuel des revenus

Les trois sources de revenu principales de plus de la moitié des étudiants et des étudiantes, sont le travail durant l'année scolaire, le travail d'été et la contribution des parents. Selon les réponses obtenues, le montant moyen le plus important des trois sources provient du travail rémunéré durant l'année scolaire (2 963 \$). Il est suivi par le travail d'été (2 219 \$) et par la contribution en argent des parents (1 440 \$).

Pour ceux et celles qui bénéficient de prêts et de bourses, le montant moyen des prêts (2 295 \$) est semblable à celui des bourses (2 280 \$). La contribution du conjoint représente le montant moyen le plus considérable (8 632 \$) mais on ne doit pas oublier que cette source ne rejoint qu'une minorité d'étudiants et d'étudiantes. Enfin, les paiements de transfert sont en moyenne de 1 871 \$ et les revenus de sources diverses de 2 451 \$.

Tableau 18 - Revenus annuels moyens des étudiantes et des étudiants ayant déclaré un revenu par secteur de formation

| | Secteur préuniversitaire | (%) échantillon | Secteur technique | (%) échantillon | Total |
|------------------------------|--------------------------|-----------------|-------------------|-----------------|-----------------|
| Travail-année scolaire | 2 501 \$ | 53,3% | 3 415 \$ | 52,1% | 2 963 \$ |
| Travail d'été | 1 911 \$ | 64,3% | 2 500 \$ | 69,7% | 2 219 \$ |
| Contribution des parents | 1 355 \$ | 67,9% | 1 545 \$ | 52% | 1 440 \$ |
| Prêts du gouvernement | 2 134 \$ | 28,1% | 2 400 \$ | 42% | 2 295 \$ |
| Bourses du gouvernement | 1 528 \$ | 13,1% | 2 716 \$ | 17,9% | 2 280 \$ |
| Contribution du conjoint (e) | 8 101 \$ | 6% | 8 739 \$ | 7% | 8 632 \$ |
| Transfert du gouvernement | 1 742 \$ | 13,9% | 1 951 \$ | 12,8% | 1 871 \$ |
| Autres | 2 024 \$ | 9,5% | 2 740 \$ | 5,8% | 2 451 \$ |
| Total | 2 565 \$ | 52% | 3 206 | 48% | 5 770 \$ |

Pour l'ensemble des sources de revenus, on remarque que les étudiants et les étudiantes du secteur technique reçoivent un revenu moyen annuel supérieur à celui des étudiants et des étudiantes du secteur préuniversitaire. On remarque également que les étudiants et les étudiantes du secteur technique sont beaucoup plus nombreux à recevoir des prêts et des bourses. Les écarts de revenus les plus importants s'observent pour le travail d'été, pour le travail durant l'année scolaire ainsi que pour les bourses.

Le revenu annuel moyen d'un étudiant se situe autour de 5 770\$. On constate cependant des écarts importants entre les revenus des répondants. Ainsi, plus de la moitié déclarent des revenus inférieurs à 5 000 \$ alors qu'un peu moins du tiers (29 %) ont un revenu supérieur à 8 000 \$ (tableau 19).

Tableau 19 - Répartition des étudiants selon le revenu annuel

| Revenu annuel brut | % des répondants |
|----------------------|------------------|
| Entre 0 et 5000\$ | 53% |
| Entre 5000 et 8000\$ | 18% |
| 8000 \$ et plus | 29% |

On constate enfin que le revenu annuel moyen augmente régulièrement avec l'âge. Il est de 3 071 \$ à 17 ans il atteint 4 616 \$ à 19 ans; 6 010 \$ à 21 ans; 8 708 \$ à 24 ans; il dépasse le seuil de 10 000 \$ à partir de 25 ans, mais ne dépasse jamais le seuil des 12 000 \$⁸.

⁸ R = 0,44 P = 0,0000

Tableau 20 - Revenu annuel moyen selon l'âge

| Age | Revenus annuels totaux |
|------------|------------------------|
| | Moyenne |
| 17 | 3070 \$ |
| 18 | 3916 \$ |
| 19 | 4616 \$ |
| 20 | 5660 \$ |
| 21 | 6009 \$ |
| 22 | 7325 \$ |
| 23 | 7973 \$ |
| 24 | 8707 \$ |
| 25 à 29 | 10864 \$ |
| 30 et plus | 11954 \$ |

Le revenu annuel diffère aussi selon le type de ménage d'appartenance de l'étudiant. Il se situe autour de 4 000 \$ lorsque les étudiants et les étudiantes demeurent avec leurs parents. Il est de 4 445 \$ lorsque l'étudiant vit dans la parenté. Ce montant moyen est de 5 223 \$ lorsqu'il vit en résidence. Les étudiants et les étudiantes vivant seuls ou avec des colocataires déclarent entre 6 299 \$ et 6 461 \$. Ceux vivant avec un conjoint jouissent de 10 583 \$ et ceux qui vivent seulement avec leur enfant, 11 494 \$. À titre comparatif, le seuil de faible revenu des personnes vivant seules variait entre 13 164\$, pour les municipalités de moins de 30000 habitants, et 16 609\$, pour les régions métropolitaines de 500 000 habitants et plus (Statistique Canada, 1994). Pour les ménages de deux personnes, ce seuil variait entre 16 455\$ et 20 762\$. Selon ces données, on observe que le revenu annuel moyen des ménages composés seulement d'étudiants de niveau collégial se situe sous le seuil de faible revenu tel que défini par Statistique Canada.

8.2 Dons de biens matériels

Les étudiants et les étudiantes peuvent bénéficier d'une autre forme de revenu par le biais de don de biens matériels. Nous leur avons donc demandé :

Y a-t-il des personnes de votre entourage qui vous ont donné des biens matériels (réfrigérateur, voiture, ensemble de cuisine, etc.) ?

Près du tiers des étudiants et des étudiantes (31%) ont reçu des biens matériels sous forme de don. Plus spécifiquement, 25% des étudiants et des étudiantes ont reçu des dons de leurs parents, 11% de la parenté et 5% d'amis. Les biens les plus fréquents sont les meubles (14%), les appareils électroniques (12%), les appareils ménagers (10%), une automobile (8%) et un ordinateur (5%). Parmi les autres biens reçus, la vaisselle est le bien le plus fréquent.

8.3 Les biens financiers

Le comportement économique peut entraîner l'accumulation de biens financiers, tels que l'épargne, l'investissement, la possession d'objet de valeur ou d'immeuble. Sur l'ensemble des étudiants et des étudiantes, 62% possèdent une forme d'épargne. Ainsi, le comportement d'épargne a été adopté par la majorité.

La forme la plus fréquente d'accumulation (40%) est constituée par l'épargne dans un compte d'une institution financière, les REER et les obligations d'épargne. Le montant moyen d'épargne de ces étudiants est de 2 721 \$ dans leur compte d'épargne.

Une autre forme d'accumulation importante chez les étudiants et les étudiantes provient de la possession d'objets de valeurs (33%). Parmi les plus importants, on note les instruments de musique et les ordinateurs. Les objets de valeurs représentent un montant moyen de 4 884 \$. Notons cependant que plusieurs ont dû contracter un emprunt pour l'achat de ces objets de valeur.

Les autres formes d'accumulations sont plus rares. Les investissements en actions ou en fonds mutuels représentent 10% des étudiants et des étudiantes (moyenne de 6 098 \$), les maisons, condominiums et immeubles 4 % (moyenne de 101 920 \$) et les autres biens financiers 7% (moyenne de 7 922 \$).

8.4 Les dépenses courantes

Comme dans le cas des revenus, des informations ont été demandées aux étudiants et étudiantes au sujet de leurs dépenses pour la session automne 1996. Nous avons présenté aux étudiants une liste d'items budgétaires basée sur les documents fournis par la Fédération des ACEF. Pour chaque item, l'étudiant devait indiquer s'il assumait cette dépense et, dans l'affirmative, il devait ajouter le montant de la dépense. Nous avons ensuite regroupé les dépenses payées normalement sur une base hebdomadaire, celles payées sur une base mensuelle et celles payées sur une base annuelle. Nous avons mis à part les dépenses scolaires, payées la plupart du temps sur une base sessionnelle.

8.4.1 La composition des dépenses

Sur les 2951 répondants, plus de 2360 étudiants et étudiantes ont indiqué défrayer une partie ou la totalité de leurs dépenses liées aux loisirs (86%), à l'achat de vêtements (80%), les repas pris à l'extérieur (73 %) et les soins personnels (63 %). Plus de la moitié ont souligné dépenser pour l'achat de matériel scolaire, de livres scolaires et pour payer leurs frais d'inscription. Environ un répondant sur trois débourse pour payer son loyer ou sa pension et pour son épicerie.

8.4.2 Le montant des dépenses

Bien que l'achat de vêtements et les dépenses liées aux loisirs soient les déboursés identifiés par le plus grand nombre, ce sont les paiements liés à l'épicerie (près de 2 700 \$ par année en moyenne), à la garderie, au loyer et pour les équipements scolaires qui sont les plus importants pour ceux et celles qui les défraient.

Tableau 21 – Dépenses moyennes selon le type

| | | | |
|---|--------|------|-----|
| Epicerie | 51 \$ | 1784 | 86% |
| Loisirs | 16 \$ | 1784 | 73% |
| Restaurant | 20 \$ | 1516 | 44% |
| Essence | 24 \$ | 958 | 42% |
| Tabac, alcool et autres | 23 \$ | 888 | 40% |
| Transport en commun | 21 \$ | 786 | 33% |
| Garderie | 56 \$ | 73 | 5% |
| Soins personnels | 29 \$ | 1434 | 63% |
| Téléphone | 33 \$ | 771 | 32% |
| Loyer ou pension | 246 \$ | 715 | 27% |
| Remboursement de dettes | 145 \$ | 492 | 23% |
| Électricité | 50 \$ | 374 | 16% |
| Câble | 26 \$ | 228 | 11% |
| Chauffage | 46 \$ | 80 | 5% |
| Réparation et entretien, résidence | 37 \$ | 60 | 4% |
| Vêtements | 504 \$ | 1831 | 80% |
| Permis de conduire et imm. | 186 \$ | 1116 | 53% |
| Assurance automobile | 471 \$ | 705 | 31% |
| Médicaments | 159 \$ | 578 | 28% |
| Soins de santé | 205 \$ | 528 | 26% |
| Entretien mécanique, auto | 537 \$ | 511 | 24% |
| Ameublement, appareils ménagers | 525 \$ | 214 | 12% |
| Assurance du lieu de résidence | 257 \$ | 156 | 9% |
| Matériel scolaire | 121 \$ | 1509 | 65% |
| Livres scolaires | 187 \$ | 1506 | 62% |
| Frais d'inscription | 122 \$ | 1298 | 55% |
| Équipement scolaire | 937 \$ | 450 | 24% |
| Sorties éducatives | 50 \$ | 428 | 23% |
| Frais administratifs | 29 \$ | 214 | 18% |
| Frais de scolarité | 178 \$ | 143 | 11% |
| Autres dép. scolaires | 122 \$ | 71 | 7% |

8.4.3 Les dépenses scolaires

Par ailleurs, les coûts directement reliés aux études compte pour 12 % des dépenses totales de l'étudiant moyen. On considère comme étant une dépense scolaire tous les frais ou achats directement reliés aux études. Les dépenses scolaires portent sur la session de l'automne 1996.

Les frais les plus couramment assumés par les étudiants et les étudiantes sont les suivants : les livres scolaires (65% pour une moyenne de 187 \$ par session), les frais payés lors de l'inscription et l'équipement scolaire tel un ordinateur, instrument de musique, etc.

Seulement le quart des étudiants et étudiantes ont indiqué avoir dépensé pour de l'équipement scolaire. Ces frais d'équipement varient selon le secteur d'étude⁹. Les étudiants et les étudiantes du secteur technique sont deux fois plus nombreux (30%) que ceux du secteur préuniversitaire (15%) à assumer ce type de dépenses. De plus, les étudiants et les étudiantes du secteur préuniversitaire dépensent en moyenne 636 \$ en équipement alors que ceux du

⁹ Les données sur les frais scolaires par secteur d'étude et par programme se retrouvent à l'annexe 2

secteur technique investissent plus de 1 054 \$ en moyenne. La charge financière de l'étudiant du secteur technique pour de l'équipement scolaire est donc beaucoup plus élevée que celle de l'étudiant du secteur préuniversitaire.

8.4.4 Opinion sur les frais scolaires

Dans le cadre de cette étude, nous voulions vérifier l'opinion des étudiantes et des étudiants à l'égard des frais scolaires et des services qu'ils reçoivent en échange. Les données nous montrent que près de 62% des étudiants et des étudiantes trouvent ces frais trop élevés pour les services rendus; 31 % les trouvent juste assez élevés et seulement 3 % pas assez élevés. 5 % ne savent pas.

8.4.5 Estimation des dépenses totales

Seulement une minorité d'étudiants et d'étudiantes fait un budget (38%). Parmi eux, une majorité le suit « assez facilement » (56%). Le montant moyen de dépenses de la session automne 96 est de 3 233 \$. Ce montant varie selon l'âge, le type de ménage et le secteur d'étude des étudiants et des étudiantes. Cette session représente 2 263 \$ à 17 ans; ce montant s'accroît avec l'âge pour atteindre 5 173 \$ à 25 ans. Si l'on considère les types de ménage, les dépenses les plus basses se retrouvent chez les étudiants et les étudiantes qui vivent avec leurs parents, les plus élevées chez les étudiants et les étudiantes qui vivent avec leur enfant ou avec un conjoint. Enfin, les étudiants et les étudiantes du secteur technique ont, de façon générale, des dépenses plus élevées que ceux du secteur préuniversitaire.

Tableau 22 – Revenus annuels et dépenses totales durant la session automne 1996 selon l'âge

| | | Revenus annuels totaux | Dépenses totales durant la session | Différence (revenu disponible pour le reste de l'année) | % du revenu utilisé |
|---------------------------|-----|---------------------------|---------------------------------------|---|---------------------------|
| Age | N | Moyenne | Moyenne | Moyenne | Moyenne |
| 17 | 446 | 3 070 \$ | 2 263 \$ | 807 \$ | 74% |
| 18 | 744 | 3 916 \$ | 2 377 \$ | 1 539 \$ | 61% |
| 19 | 602 | 4 616 \$ | 2 750 \$ | 1 866 \$ | 60% |
| 20 | 325 | 5 660 \$ | 3 288 \$ | 2 372 \$ | 58% |
| 21 | 193 | 6 009 \$ | 3 257 \$ | 2 752 \$ | 54% |
| 22 | 124 | 7 325 \$ | 3 733 \$ | 3 592 \$ | 51% |
| 23 | 71 | 7 973 \$ | 4 077 \$ | 3 896 \$ | 51% |
| 24 | 47 | 8 707 \$ | 4 507 \$ | 4 200 \$ | 52% |
| 25 à 29 | 84 | 10 864 \$ | 5 173 \$ | 5 691 \$ | 48% |
| 30 et plus | 74 | 11 954 \$ | 6 379 \$ | 5 575 \$ | 53% |
| Statistiques | | | | | |
| Revenu moyen | | | | | 5 770 \$ |
| Dépenses moyennes | | | | | 3 233 \$ |
| Écart moyen | | | | | 2 538 \$ |
| % du revenu moyen utilisé | | | | | 56% |

Un coup d'œil sur les écarts entre les revenus annuels et les dépenses à la session d'automne nous montre que le financement de la première session a drainé, en moyenne, 56% du revenu annuel. Pour les catégories 17-19 ans, ce pourcentage dépasse 60%. Seul les 25 à 29 ans ont

dépensé un peu moins de 50% (48%) de leur revenu annuel pour financer la session automne 1996.

8.5 L'endettement

Cette section devrait être, en partie, la conséquence des résultats des deux sections précédentes. Nous savons déjà qu'à l'automne 1996 l'étudiant a dépensé plus de la moitié de ses revenus. Ajoutons qu'une partie de ses revenus est constituée d'emprunts qu'il devra rembourser tôt ou tard.

De façon à mieux illustrer le degré d'endettement des étudiants, des renseignements ont donc été demandés sur les sources et le niveau de la dette en 1996. Comme dans les deux sections précédentes, les réponses nous permettront d'évaluer la situation moyenne d'endettement d'un étudiant ou d'une étudiante du réseau collégial.

8.5.1 Les sources d'endettement

Nous avons demandé aux répondants de nous indiquer quelles étaient les sources de leur endettement en 1996. Globalement, une majorité ont des dettes (54 %). Sur les 2951 répondants, un peu moins de 1100 étudiants et étudiantes (37%) ont indiqué avoir emprunté au gouvernement. 18% des réponses indiquaient un prêt d'un parent ou d'un ami. La carte de crédit est la troisième source d'endettement la plus fréquemment désignée.

Seulement 12 % des étudiants et des étudiantes doivent de l'argent sur leur carte de crédit, ce qui correspond à une dette moyenne de 948 \$. Les étudiants qui ont contracté un prêt d'une institution financière représente 9 % et doivent en moyenne 3 800 \$. Enfin, les prêts hypothécaires (3 % des étudiants et des étudiantes; montant moyen de 45 600 \$) et les autres dettes (5 % des étudiants et des étudiantes; montant moyen de 2 110,00 \$) sont beaucoup plus rares.

8.5.2 Le niveau des dettes

Nous avons demandé, à ceux et celles qui ont indiqué avoir une dette, les montants et les sources de cet emprunt. Les résultats montrent notamment un endettement moyen de plus 5000 \$ pour les étudiants qui ont demandé un prêt du gouvernement, et d'environ 1000 \$ pour les détenteurs d'une carte de crédit et pour ceux qui ont emprunté d'un parent ou d'un ami.

Tableau 23 - Endettement annuel moyen et proportion des étudiants et étudiantes qui ont des dettes, par type, 1996

| | | |
|-------------------------|-----------|-----|
| Carte de crédit | 948 \$ | 12% |
| Prêt du gouvernement | 5 083 \$ | 37% |
| Prêt hypothécaire | 45 605 \$ | 3% |
| Prêt personnel | 3 798 \$ | 9% |
| Prêt d'un parent ou ami | 1 279 \$ | 18% |
| Autres dettes | 2 110 \$ | 5% |

Cet endettement ne rejoint pas tous les étudiants et les étudiantes de manière équivalente. On remarque en effet que le montant augmente considérablement avec l'âge. S'il n'est que de 1 735 \$ à 17 ans, il augmente à 5 030 \$ à 20 ans et à 6 565 \$ à 24 ans. Les 25-29 ans ont accumulé plus de 10 470 \$ en moyenne et les 30 ans et plus, 11 007 \$. Cependant, une remarque s'impose : bien que la proportion des répondants qui avait, en 1996, une dette hypothécaire ne soit pas très importante, le montant d'endettement qui lui est relié est très élevé. Comme cela risquait de fausser le portrait de l'endettement des étudiants et étudiantes, le prêt hypothécaire est exclu de l'analyse subséquente.

Tableau 24– Dette moyenne selon l'âge (excluant les prêts hypothécaires)

| Age | Montant total de dettes courantes | |
|------------|-----------------------------------|-----|
| | Moyenne | N |
| 17 | 1735 \$ | 446 |
| 18 | 2577 \$ | 744 |
| 19 | 3518 \$ | 602 |
| 20 | 5030 \$ | 325 |
| 21 | 5240 \$ | 193 |
| 22 | 5958 \$ | 124 |
| 23 | 5826 \$ | 71 |
| 24 | 6565 \$ | 47 |
| 25 à 29 | 10470 \$ | 84 |
| 30 et plus | 11007 \$ | 74 |

L'unité économique du ménage est importante pour comprendre le comportement d'endettement. Les étudiants et les étudiantes vivant avec au moins un de leurs parents composent la catégorie ayant accumulé le moins de dettes, soit autour de 3 000 \$. Cependant, lorsque l'étudiant quitte la résidence familiale, le montant des dettes augmente. Les étudiants en résidence ont déjà accumulé une moyenne de 4 242 \$ de dettes; ceux vivant dans la parenté ont accumulé 4 888 \$; ce montant passe à 5 496 \$ pour ceux vivant en colocation, à 6 104 \$; pour les individus vivant seuls, à 10 019 \$ pour les étudiants vivant avec un conjoint, pour atteindre 10 140 \$ pour les étudiants et les étudiantes vivant avec leur enfant.

Certaines caractéristiques scolaires influencent aussi le comportement d'endettement, dont les plus importants sont le secteur d'étude et le nombre de sessions complétées. Soulignons que les étudiants et les étudiantes du secteur technique sont plus endettés (moyenne de 5 977 \$) que ceux et celles du secteur préuniversitaire (moyenne de 2 974 \$). Les étudiants et les étudiantes du secteur technique sont proportionnellement plus nombreux à avoir accumulé des dettes (63%) que ceux du secteur préuniversitaire (46%).

8.5.3 Les raisons de l'endettement

Nous avons demandé aux étudiants et aux étudiantes qui avaient des dettes quelles étaient les raisons de leur emprunt. La nécessité d'acquitter les frais scolaires constitue le motif d'endettement le plus fréquent (69% de ceux qui ont donné au moins une raison). La nourriture, le loyer et les vêtements (46%) ainsi que les équipements destinés aux études (24 %) tels un ordinateur ou une caméra sont aussi des motifs d'endettement importants. Enfin, l'achat d'une automobile (19%) et d'appareils électroniques (5%) représentent les deux derniers motifs d'endettement des étudiants et des étudiantes.

8.6 Sommaire

Le revenu annuel moyen d'un étudiant se situe autour de 6 000 \$. On constate cependant des écarts importants entre les revenus des répondants. En effet, plus du quart (27%) déclarent des revenus inférieurs à 2 000\$, plus de la moitié déclarent des revenus inférieurs à 5 000 \$ alors qu'un peu moins du tiers (29 %) ont un revenu supérieur à 8 000 \$. Pour 67% des étudiants et les étudiantes au collégial, le travail d'été constitue la source la plus fréquente de revenu pour un montant moyen de 2 219\$. La contribution des parents arrive en second rang, avec 60% des répondants pour un montant moyen de 1 440\$. Le travail durant l'année scolaire (53% / 2 973\$) occupe la troisième place et le nombre d'étudiants qui travaillent durant l'année scolaire augmente en fonction de l'âge. En quatrième et cinquième place on retrouve les prêts du gouvernement (35% / 2 295\$) et les bourses (13% / 2 280\$).

La comparaison entre les sources de revenu et l'âge nous apprend que plus les individus sont âgés, moins ils bénéficient de la contribution financière des parents. À l'inverse, on remarque que le recours aux prêts et aux bourses augmente avec l'âge, ce qui nous porte à conclure que le financement public remplace graduellement le financement des parents en fonction de l'âge. On remarque aussi que les étudiants et les étudiantes du secteur technique sont plus nombreux à utiliser le régime des prêts et bourses que leurs homologues du secteur préuniversitaire.

Les dépenses moyennes d'un étudiant ou d'une étudiante se chiffrent à 3 320\$ par session. Pour une majorité d'étudiants, soit les moins de 20 ans (70%), les dépenses de la session d'automne ont drainé plus de 60% du revenu annuel. Une majorité d'étudiants et d'étudiantes (54%) ont aussi des dettes. Les prêts du gouvernement constituent la forme la plus fréquente d'endettement (37%) pour un montant moyen d'environ 5 000\$.

9. AUTONOMIE FINANCIÈRE ET DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Les étudiants et les étudiantes de cégeps se retrouvent à une étape charnière du processus d'acquisition de l'autonomie propre à la vie adulte. Une dimension importante de cette démarche consiste à acquérir une autonomie financière à l'égard des parents.

9.1 L'autonomie financière perçue et réelle

Afin de déterminer le niveau d'autonomie financière des étudiants et des étudiantes, nous avons d'abord utilisé une mesure du niveau d'autonomie tel que le perçoit l'étudiant et l'étudiante. Nous avons aussi construit un indice d'autonomie financière à partir d'éléments plus objectifs.

9.1.1 L'autonomie perçue

Pour déterminer l'autonomie financière perçue, nous avons posé la question suivante : *À quel point êtes-vous financièrement autonome ?* La majorité des étudiants et des étudiantes se disent passablement autonome ou un peu autonome (voir tableau 26).

9.1.2 L'autonomie réelle à l'égard des parents

L'autonomie financière réelle des étudiants et des étudiantes a été mesurée à partir de trois indices : la résidence avec ou sans les parents pendant l'année scolaire, la résidence avec ou sans les parents pendant les vacances d'été et le fait de recevoir une contribution monétaire des parents comme source de revenu.

Tableau 25- Définition des niveaux d'autonomie financière réelle

| Niveau d'autonomie financière réelle | Résidence avec les parents durant l'année scolaire | Résidence avec les parents durant l'été | Contribution monétaire des parents |
|---|--|---|------------------------------------|
| 1. Dépendance résidentielle et monétaire complète | Oui | Oui | Oui |
| 2. Dépendance résidentielle partielle et dépendance monétaire | Durant l'année ou durant l'été | | Oui |
| 3. Dépendance résidentielle partielle et autonomie monétaire | Durant l'année ou durant l'été | | Non |
| 4. Autonomie résidentielle et monétaire complète | Non | Non | Non |

Au premier niveau d'autonomie, l'étudiant et l'étudiante vit toute l'année avec ses parents et reçoit d'eux une contribution financière. Au deuxième niveau, il n'habite qu'une partie de l'année avec ses parents et reçoit d'eux une contribution financière. Au troisième niveau, il habite aussi avec ses parents une partie de l'année, mais ne reçoit pas d'argent d'eux. Enfin, au quatrième niveau, il ne vit pas avec ses parents et ne reçoit pas d'argent de leur part.

La majorité des étudiants ont acquis une certaine forme d'autonomie bien que seulement 10% des étudiants et des étudiantes ont atteint le niveau le plus élevé, l'autonomie résidentielle et monétaire complète. Par ailleurs, près de 43% des étudiants et des étudiantes sont en fait dépendants de leurs parents au plan résidentiel et monétaire.

Tableau 26 - Le niveau d'autonomie des étudiants et des étudiantes

| | N | % |
|--|------|--------|
| Niveau d'autonomie financière perçue | | |
| Pas du tout autonome | 524 | 18,4% |
| Un peu autonome | 1023 | 36,0% |
| Passablement autonome | 914 | 32,2% |
| Totalement autonome | 382 | 13,4% |
| Total | 2843 | 100,0% |
| Niveau d'autonomie réelle à l'égard des parents | | |
| Dépendance résidentielle et monétaire complète | 1213 | 42,5% |
| Dépendance résidentielle et monétaire partielle | 1035 | 36,3% |
| Dépendance résidentielle partielle et autonomie monétaire complète | 324 | 11,4% |
| Autonomie résidentielle et monétaire complète | 281 | 9,8% |
| Total | 2853 | 100,0% |

9.1.3 Autonomie perçue et autonomie réelle

Il est intéressant de comparer la perception qu'ont les étudiants et les étudiantes de leur autonomie financière avec la mesure de leur autonomie financière réelle. Certes, les deux mesures sont fortement corrélées ($R = -0,42$), mais le tableau 27 fait ressortir que plusieurs étudiants et étudiantes se disent financièrement autonomes alors qu'ils n'ont pas les attributs objectifs de cette autonomie. L'analyse factorielle fait ressortir que le fait de travailler est relié à l'autonomie perçue de même que le fait d'assumer certaines dépenses telles une automobile, les vêtements et le transport.

Tableau 27 - Le niveau d'autonomie perçue selon le niveau d'autonomie réelle des étudiants, étudiantes

| | Niveau d'autonomie réelle à l'égard des parents | | | |
|--|---|------------|---|--------|
| | Dépendance résidentielle et monétaire complète | | Dépendance résidentielle et monétaire partielle | |
| | N | % | N | % |
| Perception du niveau d'autonomie financière | | | | |
| Pas du tout autonome | 326 | 27,8% | 138 | 13,7% |
| Un peu autonome | 547 | 46,7% | 350 | 34,6% |
| Passablement autonome | 254 | 21,7% | 432 | 42,7% |
| Totalement autonome | 44 | 3,7% | 91 | 9,0% |
| Total | 1171 | 100,0% | 1011 | 100,0% |
| | Dépendance résidentielle partielle et autonomie monétaire | | Autonomie résidentielle et monétaire complète | |
| Perception du niveau d'autonomie financière | | | | |
| Pas du tout autonome | 22 | 6,9% | 28 | 10,2% |
| Un peu autonome | 79 | 25,1% | 24 | 8,9% |
| Passablement autonome | 135 | 42,9% | 70 | 25,8% |
| Totalement autonome | 79 | 25,2% | 149 | 55,1% |
| Total | 314 | 100,0% | 271 | 100,0% |
| Spearman Correlation = | -.41621 | P = ,00000 | | |

9.1.4 Autonomie réelle selon l'âge

Le développement de l'autonomie financière réelle s'inscrit dans le processus de socialisation de la personne et est intimement lié à l'âge comme le démontre le tableau 28. À 17 ans, 63% des étudiants dépendent de leurs parents aux plans résidentiel et monétaire (niveau 1). Mais dès l'âge de 19 ans, la majorité d'entre eux (56%) n'habitent plus chez leurs parents durant toute l'année (niveaux 2, 3 et 4). Enfin, plus de la moitié des étudiants et étudiantes de 24 ans (55%) doivent financer leurs études collégiales sans contribution monétaire de leurs parents (niveaux 3 et 4)¹⁰.

Sous un autre angle, les étudiants et les étudiantes qui sont au niveau 1 d'autonomie ont en moyenne 18,5 ans; ceux et celles qui ont atteint le niveau 2 d'autonomie, 19,3 ans; ceux et celles qui ont atteint le niveau 3 d'autonomie, 20,6 ans; enfin, ceux et celles qui sont totalement autonomes ont en moyenne 24,8 ans.

¹⁰ R = 0,506 P = 0,0000

Tableau 28- Le niveau d'autonomie réelle selon l'âge des étudiants et des étudiantes

| | Niveau d'autonomie financière réelle à l'égard des parents | | | |
|------------|--|--|--|---|
| | Dépendance résidentielle et monétaire complète Niveau 1 | Dépendance résidentielle le et monétaire partielle Niveau 2 | Dépendance résidentielle partielle et autonomie monétaire complète Niveau 3 | Autonomie résidentielle et monétaire complète Niveau 4 |
| Age | % en rangée | % en rangée | % en rangée | % en rangée |
| 17 | 63,4% | 31,7% | 4,3% | ,6% |
| 18 | 53,7% | 36,5% | 7,9% | 1,8% |
| 19 | 43,7% | 38,8% | 13,4% | 4,1% |
| 20 | 32,5% | 44,2% | 15,3% | 8,0% |
| 21 | 27,0% | 36,7% | 19,3% | 15,0% |
| 22 | 22,8% | 39,3% | 13,6% | 24,3% |
| 23 | 24,9% | 35,0% | 14,4% | 25,6% |
| 24 | 8,4% | 36,4% | 25,5% | 29,7% |
| 25 à 29 | 5,6% | 23,2% | 18,8% | 52,4% |
| 30 et plus | 3,5% | 3,3% | 18,1% | 75,1% |

9.1.5 Autonomie réelle et origine sociale

L'origine sociale des étudiants et des étudiantes, en terme de statut socio-économique des parents, influence le niveau d'autonomie observable au cégep. Toutes les variables, soit la profession, la scolarité et le revenu des parents ont une influence; cependant, c'est le revenu du père qui a le plus d'influence dans ce processus. Si le revenu du père est inférieur à 15 000 \$, la proportion d'étudiants et d'étudiantes complètement autonome atteint 21% tandis qu'entre 15 000 et 24 999 \$, ce pourcentage est de 11%. En outre, la majorité des étudiants dont le père gagne plus de 45 000 \$ demeurent dépendants sur les plans résidentiel et monétaire. Ce pourcentage diminuant en fonction du revenu de leur père.¹¹

Tableau 29 - Le niveau d'autonomie réelle selon le revenu du père

| | Niveau d'autonomie financière réelle à l'égard des parents | | | |
|------------------|--|--|---|---|
| | Dépendance résidentielle et monétaire complète | Dépendance résidentielle le et monétaire partielle | Dépendance résidentielle partielle et autonomie monétaire | Autonomie résidentielle et monétaire complète |
| Revenu du père | % (rang) | % (rang) | % (rang) | % (rang) |
| Moins de 15000\$ | 23,3% | 36,1% | 19,3% | 21,3% |
| 15000 à 24999\$ | 29,7% | 44,0% | 15,3% | 11,1% |
| 25000 à 34999\$ | 39,6% | 37,8% | 12,5% | 10,1% |
| 35000 à 44999\$ | 43,0% | 37,0% | 11,8% | 8,2% |
| 45000 à 54999\$ | 50,7% | 36,7% | 7,9% | 4,7% |
| 55000 à 74999\$ | 54,9% | 32,8% | 8,3% | 3,9% |
| 75000 et plus | 49,2% | 31,3% | 14,0% | 5,5% |

La situation de l'union des parents a aussi un impact sur le niveau d'autonomie des étudiants et des étudiantes. Lorsque les deux parents sont vivants et vivent ensemble, la majorité des étudiants et des étudiantes sont complètement ou partiellement dépendants de leurs parents; lorsque les parents sont séparés ou divorcés, les étudiants et les étudiantes sont partiellement

¹¹ R = -0,201 P = 0,0000

dépendants de leurs parents. Le décès de l'un des parents pousse à l'autonomie (en moyenne dépendance résidentielle et autonomie monétaire); lorsque les deux parents sont décédés, l'autonomie devient complète.¹²

9.2 Les difficultés économiques

Dans quelle mesure les étudiants et les étudiantes vivent-ils des difficultés économiques importantes ? Doivent-ils se priver pour pouvoir étudier au cégep ? Et quelle est l'importance de ces privations ?

9.2.1 Satisfaction des besoins et privations

Nous avons posé plusieurs questions sur les difficultés économiques et les privations des étudiants et des étudiantes. Nous leur avons d'abord demandé : *Éprouvez-vous de la difficulté à subvenir à vos besoins essentiels ?*

Au total, 74 % des étudiants et des étudiantes n'éprouvent peu ou pas de difficulté à subvenir à leurs besoins essentiels. Cependant, plus du quart des étudiants et des étudiantes (26 %) ont de réelles difficultés à subvenir à leurs besoins essentiels, soit 18 % «passablement» et 8 % «beaucoup».

Nous avons ensuite demandé : *Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de manquer d'argent pour l'achat d'un bien ou d'un service qui vous était essentiel ?*

Une majorité d'étudiants et d'étudiantes (58 %) n'ont jamais ou rarement manqué d'argent pour l'achat d'un bien ou d'un service essentiel. Cette situation s'est présentée parfois pour 24% d'entre eux. Enfin, 18% ont effectivement vécu ce manque d'argent souvent (11 %) ou très souvent (7 %).

Pour quel bien ou service ont-ils manqué d'argent ? Ils ont manqué d'argent d'abord pour les vêtements (29 % de tous les étudiants et les étudiantes); puis, pour les frais scolaires (21 %); la nourriture (15 %); l'automobile (13 %); le transport en commun (13 %); les soins de santé (10 %) et le loyer (8 %).

La question de la nourriture est vitale. Nous avons posé deux questions aux étudiants, étudiantes sur ce sujet : *Au cours de la session passée avez-vous mangé à votre faim ? Vous êtes-vous privé de certaines choses pour pouvoir manger à votre faim ?*

La majorité des étudiants et des étudiantes a toujours (69 %) mangé à sa faim et 22 %, souvent. Cependant, 9 % des étudiants et des étudiantes n'ont mangé à leur faim que parfois (7 %), rarement (1 %) ou jamais (0,8%).

¹² Eta = 0,265 P = 0,0000

Pour arriver à manger à leur faim, plusieurs étudiants, étudiantes (28 %) ont dû se priver, certains toujours (5 %), certains souvent (9 %) et certains parfois (14 %). Ainsi, 72 % des étudiants et des étudiantes se sont rarement (16 %) ou jamais privés (56%).

Tableau 30 - Les difficultés économiques éprouvées par les étudiants et les étudiantes

| | N | % |
|---|------|--------|
| Niveau de difficulté à subvenir à ses besoins essentiels | | |
| Beaucoup de difficulté | 226 | 8,2% |
| Passablement de difficulté | 485 | 17,6% |
| Un peu de difficulté | 930 | 33,7% |
| Aucune difficulté | 1122 | 40,6% |
| Total | 2763 | 100,0% |
| Manque d'argent pour l'achat d'un bien ou d'un service essentiel | | |
| Très souvent | 192 | 6,6% |
| Souvent | 331 | 11,4% |
| Parfois | 695 | 24,0% |
| Rarement | 472 | 16,3% |
| Jamais | 1205 | 41,6% |
| Total | 2895 | 100,0% |
| Se priver pour manger à sa faim | | |
| Toujours | 135 | 4,8% |
| Souvent | 250 | 8,8% |
| Parfois | 399 | 14,1% |
| Rarement | 459 | 16,2% |
| Jamais | 1584 | 56,0% |
| Total | 2827 | 100,0% |
| Faire des sacrifices pour étudier au cégep | | |
| Toujours | 108 | 4,2% |
| Souvent | 356 | 14,0% |
| Parfois | 540 | 21,2% |
| Rarement | 553 | 21,7% |
| Jamais | 988 | 38,8% |
| Total | 2545 | 100,0% |

Étudier au cégep peut impliquer des privations économiques. Nous avons creusé cette question : *Pour étudier au cégep, avez-vous dû vous priver ou faire des sacrifices. Si oui, sur quels points vous êtes-vous privé ?*

Pour étudier au cégep, 39 % des étudiants et des étudiantes ont dû se priver et faire des sacrifices parfois (21 %), souvent (14%) et toujours (4 %). Les autres n'ont fait des sacrifices que rarement (22 %) ou jamais (39 %).

Les étudiants et les étudiantes se privent le plus fréquemment de nourriture (83 % des personnes qui se privent); cette privation peut s'actualiser tant en quantité qu'en qualité. On se prive aussi de tabac, d'alcool et de drogues (78 %), de vêtements (43%) et de sorties (23 %).

9.2.2 Satisfaction des besoins, privations et régime des prêts et bourses

Pour vérifier s'il existe des différences entre les difficultés économiques que vivent les étudiantes et les étudiants qui bénéficient du régime de prêts et bourses et ceux qui n'en bénéficient pas, nous avons comparé certains éléments entre ces deux groupes.

Tableau 31 – Proportion des étudiantes et des étudiants qui ont manqué d'argent pour l'achat de certains biens et services essentiels (par catégorie de financement public)

| Manque d'argent pour | Prêts seulement | | Prêts et bourses | | Aucun prêt ou bourse | |
|----------------------|-----------------|-------|------------------|-------|----------------------|-------|
| | N | % | N | % | N | % |
| Nourriture | 118 | 27,8% | 131 | 21,8% | 185 | 9,8% |
| Vêtements | 178 | 41,9% | 208 | 34,7% | 460 | 24,3% |
| Soins de santé | 69 | 16,2% | 86 | 14,2% | 135 | 7,1% |

On remarque que les étudiantes et les étudiants qui bénéficient du régime de prêts et bourses sont généralement plus nombreux à manquer d'argent pour l'achat de certains biens et services essentiels. En effet, au niveau de la nourriture, ceux qui reçoivent des prêts sont, par 18 point de pourcentage, plus nombreux à manquer d'argent que ceux qui n'en reçoivent pas. Cette proportion est presque la même (18 %) pour les vêtements et se situe à 9 point de pourcentage pour les soins de santé. On remarque le même phénomène entre les étudiantes et les étudiants qui reçoivent des prêts et des bourses et ceux qui n'en reçoivent pas, mais les différences sont légèrement plus faibles.

9.2.3 L'indice de difficulté économique et la pauvreté

Les mesures qui permettent de calculer l'indice de difficulté économique sont étroitement associées entre elles. C'est pourquoi nous avons élaboré un indice global de difficulté économique en additionnant les scores des quatre principales questions sur le sujet, soit les questions portant sur les difficultés de subvenir aux besoins essentiels, sur le manque d'argent, sur le manque de nourriture et sur les privations. Ces scores totaux ont par la suite été répartis en six catégories distinctes.

L'indice de difficulté économique ainsi établi met en lumière les proportions suivantes : la moitié des étudiants et des étudiantes des cégeps ont vécu des difficultés économiques un jour ou l'autre; le quart des étudiants et des étudiantes (26%), soit ceux qui ont souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques, vivent dans une situation de pauvreté passagère, de nature économique plutôt que sociale, étant intégrés dans une communauté collégiale où ils ne sont pas isolés. Parmi eux, un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes vivent dans la misère, aux prises avec des difficultés économiques très fréquentes, obligés de se priver au niveau de la satisfaction de leurs besoins vitaux de nourriture, de vêtement et de logement. On peut évaluer ce groupe à environ 10% de l'ensemble des étudiants et des étudiantes.

Tableau 32 - Questions contribuant à la définition de l'indice de difficulté économique des étudiants et des étudiantes

| Difficultés à subvenir à ses besoins essentiels | 4 Beaucoup de difficultés | 4 Beaucoup de difficultés | 3 Passablement de difficultés | 2 Un peu de difficultés | 1 Aucune difficulté |
|--|------------------------------|------------------------------|----------------------------------|----------------------------|------------------------|
| Manque d'argent pour l'achat d'un bien ou d'un service essentiel | 5 Très souvent | 4 Souvent | 3 Parfois | 2 Rarement | 1 Jamais |
| Se priver pour manger à sa faim | 5 Très souvent | 4 Souvent | 3 Parfois | 2 Rarement | 1 Jamais |
| Faire des sacrifices pour étudier au cégep | 5 Très souvent | 4 Souvent | 3 Parfois | 2 Rarement | 1 Jamais |
| Total des scores | 19 | 16 | 12 | 8 | 4 |

Tableau 33 - Indice de difficulté économique

| Niveau de difficulté économique | Somme des scores aux quatre questions précédentes |
|---------------------------------|---|
| 1- Jamais de difficulté | 1 à 4 |
| 2- Rarement des difficultés | 5 à 7 |
| 3- Parfois des difficultés | 8 à 10 |
| 4- Souvent des difficultés | 11 à 13 |
| 5- Très souvent des difficultés | 14 à 16 |
| 6- Toujours des difficultés | 17 à 19 |

Tableau 34 - Indice de difficulté économique

| Indice de difficulté économique | % | N |
|---------------------------------|---------------|-------------|
| Jamais de difficulté | 18,9% | 464 |
| Rarement des difficultés | 30,6% | 749 |
| Parfois des difficultés | 24,5% | 601 |
| Souvent des difficultés | 16,0% | 393 |
| Très souvent des difficultés | 6,9% | 170 |
| Toujours des difficultés | 3,1% | 75 |
| Total | 100,0% | 2453 |

9.2.4 Les facteurs de risque des difficultés économiques

Quels facteurs influencent le niveau de difficulté économique des étudiants et des étudiantes ? Nos données permettent de constater que les difficultés économiques sont influencées par le niveau d'autonomie financière réelle des étudiants et des étudiantes, par l'âge ainsi que par l'origine sociale (scolarité, revenu, profession et situation d'union des parents).

- Premier facteur : l'autonomie financière réelle et la structure du ménage

Le développement de l'autonomie financière de l'étudiant et de l'étudiante a des conséquences directes sur son niveau de difficulté économique. Rappelons qu'en moyenne, 26% des étudiants et des étudiantes ont des difficultés économiques fréquentes (souvent, très souvent et toujours). Le tableau 35 permet de constater l'augmentation du pourcentage d'étudiants éprouvant des difficultés économiques fréquentes (souvent, très souvent, et toujours) en fonction du niveau d'autonomie des étudiants vis-à-vis de leurs parents.

Tableau 35 - Les difficultés économiques selon le niveau d'autonomie financière et la structure du ménage

| | Indice de difficulté économique | | | Total |
|---|---------------------------------|--------------------------|--|-------|
| | % (rang) | % (rang) | % (rang) | |
| Niveau d'autonomie financière réelle à l'égard des parents | Jamais | Rarement, parfois | Souvent, très souvent, toujours | |
| Dépendance résidentielle et monétaire complète | 27,5% | 58,8% | 13,6% | 1040 |
| Dépendance résidentielle et monétaire partielle | 15,8% | 59,7% | 24,6% | 878 |
| Dépendance résidentielle partielle et autonomie monétaire | 7,8% | 44,1% | 48,1% | 264 |
| Autonomie résidentielle et monétaire complète | 5,5% | 31,7% | 62,8% | 224 |
| Type de ménage à la session automne 96 | | | | |
| Deux parents naturels | 25,5% | 58,7% | 15,8% | 1261 |
| Un seul parent (famille monoparentale) | 15,1% | 59,0% | 25,9% | 334 |
| Un parent naturel et un beau-père/belle-mère | 20,3% | 62,8% | 16,9% | 136 |
| La parenté | 19,1% | 49,8% | 31,1% | 34 |
| Ami, frère, sœur, colocataire | 10,1% | 47,9% | 42,0% | 340 |
| Conjoints (marié ou de fait) | 7,2% | 42,0% | 50,8% | 139 |
| Autres personnes | 11,2% | 25,1% | 63,7% | 11 |
| Seul | 4,1% | 46,3% | 49,6% | 143 |
| Étudiant ou étudiante avec enfant | | 2,8% | 97,2% | 11 |
| En résidence ou en pension | 18,7% | 54,9% | 26,5% | 23 |

Ce développement de l'autonomie implique un changement dans la structure du ménage à mesure que l'étudiant s'éloigne du milieu familial d'origine. Ce mouvement signifie généralement une diminution de la contribution matérielle et monétaire des parents, et une augmentation du risque de difficulté économique. Ainsi, dans les ménages parentaux où deux parents sont présents, les étudiants et les étudiantes sont moins nombreux à éprouver des difficultés économiques souvent, très souvent ou toujours. À l'autre extrême, certains types de ménage sont associés avec des difficultés économiques beaucoup plus élevées, notamment vivre avec des colocataires, vivre seul, vivre avec un conjoint; avec d'autres personnes. Enfin, les étudiants et les étudiantes de familles monoparentales qui vivent avec leur enfant sont presque tous exposés à connaître des difficultés économiques importantes.

- Deuxième facteur : l'âge

Nous avons vu antérieurement que le développement de l'autonomie réelle allait de pair avec l'âge des étudiants et des étudiantes. Bien que ce soit l'autonomie financière qui représente le facteur le plus déterminant de la présence de difficultés économiques, on remarque que l'âge joue aussi un rôle significatif. Le tableau 36 montre qu'à partir de 20 ans, le nombre d'étudiants qui éprouve souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques est supérieur à la moyenne de tous les étudiants et les étudiantes dans cette situation (26%) et qu'à partir de 25 ans, c'est une majorité des étudiants et des étudiantes qui se retrouvent dans cette situation. On observe donc une relation importante entre l'âge et le fait de connaître des difficultés économiques. L'explication de ce phénomène se trouve probablement dans le fait que plus les étudiants et les étudiantes avancent en âge et en autonomie, plus ils ont des responsabilités financières importantes (ex. : maison, automobile, enfants, etc.)

Tableau 36 - Les difficultés économiques selon l'âge des étudiants et des étudiantes

| Âge | Indice de difficulté économique | | | N |
|------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|-----|
| | Jamais | Rarement, parfois | Souvent, très souvent, toujours | |
| | % (rang) | % (rang) | % (rang) | |
| 17 | 26,0% | 64,6% | 9,4% | 377 |
| 18 | 26,3% | 56,9% | 16,8% | 658 |
| 19 | 16,7% | 57,3% | 26,0% | 527 |
| 20 | 16,2% | 51,1% | 32,7% | 270 |
| 21 | 11,7% | 49,1% | 39,2% | 169 |
| 22 | 10,7% | 50,1% | 39,2% | 102 |
| 23 | 11,5% | 49,5% | 38,9% | 59 |
| 24 | 9,6% | 52,4% | 38,1% | 36 |
| 25 à 29 | 1,2% | 39,3% | 59,5% | 70 |
| 30 et plus | 4,1% | 28,3% | 67,6% | 48 |

- Troisième facteur : Statut socio-économique des parents

Le statut socio-économique des parents influence aussi le risque de difficultés économiques des étudiants et des étudiantes. Le tableau 37 démontre que le pourcentage d'étudiants et d'étudiantes qui vivent souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques dépasse la moyenne lorsque les parents ont un niveau de scolarité primaire, lorsque le revenu du père est inférieur à 35 000 \$, lorsque les parents ne sont plus ensemble, ainsi que lorsque l'un ou que les deux sont décédés.

Tableau 37 - Les difficultés économiques selon la scolarité des parents, le revenu du père, et l'état de l'union des parents

| | Indice de difficulté économique | | | N |
|------------------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|------|
| | Jamais | Rarement, parfois | Souvent, très souvent, toujours | |
| Scolarité du père | | | | |
| Primaire | 7,3% | 54,2% | 38,6% | 216 |
| Secondaire | 17,4% | 57,2% | 25,4% | 928 |
| Collégial | 21,0% | 59,0% | 20,1% | 468 |
| Université | 25,7% | 48,8% | 25,5% | 624 |
| Scolarité de la mère | | | | |
| Primaire | 6,2% | 57,4% | 36,4% | 151 |
| Secondaire | 17,3% | 57,6% | 25,2% | 1082 |
| Collégial | 21,2% | 51,2% | 27,6% | 566 |
| Université | 23,5% | 55,0% | 21,5% | 477 |
| Revenus du père | | | | |
| Moins de 15 000\$ | 8,9% | 34,1% | 57,0% | 169 |
| 15 000 à 24 999\$ | 8,5% | 60,5% | 31,0% | 200 |
| 25 000 à 34 999\$ | 14,6% | 57,7% | 27,7% | 280 |
| 35 000 à 44 999\$ | 17,0% | 59,3% | 23,7% | 282 |
| 45 000 à 54 999\$ | 28,5% | 53,3% | 18,2% | 320 |
| 55 000 à 74 999\$ | 22,6% | 62,4% | 15,0% | 226 |
| 75 000 et plus | 36,8% | 47,0% | 16,3% | 138 |
| Situation des parents | | | | |
| Deux vivants et ensemble | 21,4% | 56,9% | 21,8% | 1632 |
| Deux vivants et pas ensemble | 15,5% | 52,0% | 32,4% | 624 |
| Un des deux décédé | 6,8% | 51,6% | 41,6% | 158 |
| Les deux décédés | 20,4% | 13,7% | 65,9% | 13 |

Soulignons que les étudiants et les étudiantes se situant aux niveaux 3 et 4 d'autonomie financière réelle risquent de vivre des difficultés économiques fréquentes quelle que soit leur origine sociale. Cette origine sociale a une influence plus marquée aux niveaux 1 et 2 d'autonomie, où l'étudiant est dépendant financièrement de ses parents. Pour les étudiants et les étudiantes se trouvant au niveau 2 d'autonomie, le risque de difficultés économiques est accentué par un faible revenu du père, un faible niveau de scolarité de la mère et le fait que les parents ne sont plus ensemble.

9.3 Comportement économique, autonomie financière et difficultés économiques

Le développement de l'autonomie financière réelle à l'égard des parents modifie la structure des dépenses et augmente le risque de difficultés économiques.

- Difficultés économiques et sources de revenu

L'origine des revenus est en lien avec le niveau des difficultés économiques. Ainsi, les étudiants et les étudiantes qui reçoivent une contribution du conjoint, des prêts et des bourses sont les plus nombreux à affirmer connaître des difficultés économiques fréquentes, contrairement à ceux qui travaillent ou qui reçoivent une contribution parentale.

Tableau 38 - Les difficultés économiques selon les sources de revenu

| Sources de revenu | Indice de difficulté économique | | | N |
|---------------------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|------|
| | Jamais | Rarement, parfois | Souvent, très souvent, toujours | |
| Contribution des parents | 23,0% | 57,3% | 19,6% | 1515 |
| Travail d'été | 19,5% | 55,6% | 24,9% | 1643 |
| Travail durant l'année scolaire | 19,1% | 56,4% | 24,5% | 1300 |
| Prêts | 9,0% | 50,7% | 40,3% | 854 |
| Bourses | 8,9% | 44,7% | 46,4% | 352 |
| Contribution du conjoint | 9,7% | 42,0% | 48,3% | 129 |
| Paiements des gouvernements | 14,1% | 47,9% | 37,9% | 302 |
| Autres contributions | 12,3% | 50,2% | 37,5% | 181 |

Une analyse des interrelations entre les différentes sources de revenu (analyse multivariée) nous démontre que le fait de recevoir des prêts du gouvernement sans recours au travail rémunéré est fortement associé avec la présence de difficultés économiques importantes. Ainsi, les groupes d'étudiants et d'étudiantes qui vivent les difficultés économiques les plus fréquentes sont les suivants:

Tableau 39 – Segments d'étudiants les plus susceptibles de vivre des difficultés économiques selon les sources de revenu

| Combinaison de sources de revenu avec pourcentage de difficulté économique supérieur à la moyenne | % avec difficultés économiques fréquentes | % du segment sur l'ensemble |
|---|---|-----------------------------|
| Prêts et bourses seulement | 58,9% | 6,5% |
| Prêts et contribution du conjoint | 55,5% | 1,6% |
| Prêt, contribution des parents et du conjoint | 46,4% | 2,3% |
| Prêts seulement | 41,8% | 10,7% |

En effet, le tableau 40 nous montrent que le fait de recevoir des prêts et bourses n'assure pas aux étudiants une situation économique plus facile que ceux qui n'en bénéficient pas. À l'inverse, le recours aux prêts et bourses va de pair avec une augmentation des difficultés économiques. En effet, parmi ceux qui reçoivent des prêts et bourses, les proportions de ceux qui ont souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques sont beaucoup plus élevées que chez ceux qui ne reçoivent pas de prêts et bourses. Lorsqu'on regarde les proportions de ceux qui n'ont jamais, rarement et parfois des difficultés économiques, on observe la situation inverse.

Tableau 40 – Indice de difficulté économique par catégorie de financement public

| Indice de difficulté économique | Prêts et bourses comme source de revenu | | | | | |
|---------------------------------|---|-------|----------------|-------|----------------------|-------|
| | Prêt seulement | | Prêt et bourse | | Aucun prêt ou bourse | |
| | N | % col | N | % col | N | % col |
| Jamais de difficulté | 23 | 7,2% | 54 | 10,3% | 379 | 24,1% |
| Rarement des difficultés | 64 | 19,6% | 135 | 25,6% | 545 | 34,6% |
| Parfois des difficultés | 76 | 23,4% | 157 | 29,8% | 355 | 22,6% |
| Souvent des difficultés | 92 | 28,3% | 103 | 19,5% | 199 | 12,6% |
| Très souvent des difficultés | 50 | 15,4% | 51 | 9,7% | 69 | 4,4% |
| Toujours des difficultés | 21 | 6,1% | 27 | 5,1% | 27 | 1,7% |
| Total | 326 | 100% | 527 | 100% | 1574 | 100% |

- **Autonomie, difficultés économiques et montant de revenu**

Les données nous montrent que le développement du niveau d'autonomie va de pair avec une augmentation du revenu annuel brut de l'étudiant. Il est de 3381 \$ (tableau 41) en moyenne chez les personnes qui résident à l'année chez leurs parents (niveau 1). Il augmente à 5 055\$ lorsque la dépendance résidentielle et monétaire est partielle (niveau 2). Au niveau 3 d'autonomie, il passe à 6 509 \$; enfin, lorsque l'autonomie est complète (niveau 4), le revenu moyen est de 9 768,51 \$.

Comme nous l'avons déjà remarqué, l'apparition des difficultés économiques coïncide avec l'accroissement de l'autonomie financière. Si l'on analyse les variations du revenu moyen des étudiants et des étudiantes par indice de difficulté économique et par niveau d'autonomie, on s'aperçoit qu'une augmentation du niveau d'autonomie, correspond à une augmentation de l'écart des revenus entre ceux qui ne connaissent jamais de difficultés économiques et ceux qui connaissent souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques. En effet, au niveau 1 d'autonomie, on observe un écart du revenu moyen de 455 \$ (3 545 - 3 090 \$) entre les personnes qui ne connaissent jamais de difficultés économiques et celles qui font face à des difficultés économiques fréquentes (souvent, très souvent, toujours); au niveau 2 d'autonomie, cet écart est de 764 \$; aux niveaux 3 et 4, les différences sont respectivement de l'ordre de 1 884 \$ et de 11 692 \$.

Tableau 41 - Revenu annuel des étudiants et des étudiantes selon les difficultés économiques et l'autonomie financière

| | Indice de difficulté économique | | | |
|---|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|-----------------|
| | Jamais | Rarement, parfois | Souvent, très souvent, toujours | Moyenne globale |
| | Moyenne des revenus annuels | | | |
| Niveau d'autonomie financière réelle à l'égard des parents | | | | |
| Dépendance résidentielle et monétaire complète | 3 545 \$ | 3 371 \$ | 3 091 \$ | 3 381 \$ |
| Dépendance résidentielle et monétaire partielle | 5 434 \$ | 5 124 \$ | 4 670 \$ | 5 055 \$ |
| Dépendance résidentielle partielle et autonomie monétaire | 8 201 \$ | 6 443 \$ | 6 317 \$ | 6 510 \$ |
| Autonomie résidentielle et monétaire complète | 20 659 \$ | 9 465 \$ | 8 967 \$ | 9 769 \$ |
| Total | 4 908 \$ | 4 786 \$ | 5 734 \$ | 5 069 \$ |

9.3.1 Conséquences sur l'endettement

Le développement de l'autonomie entraîne aussi un recours beaucoup plus important aux différentes formes d'endettement. De plus, si la personne vit des difficultés économiques, elle aura tendance à accentuer ce recours. Toutes les formes d'endettement sont touchées par ces deux facteurs.

En particulier, nous savons que 36,7% des étudiants et des étudiantes ont recours aux prêts du gouvernement. Cependant, au niveau 1 d'autonomie, seulement 17 % des étudiants et des étudiantes reçoivent de ces prêts; ce pourcentage augmente régulièrement en fonction de l'autonomie, atteignant 40 % au deuxième niveau, 62 % au troisième niveau et 75 % au quatrième niveau.

Globalement, l'autonomie entraîne une augmentation de l'endettement total des étudiants et des étudiantes. Au premier niveau d'autonomie, ils doivent 2 197 \$ en moyenne. Ce montant grimpe à 4 048 \$ au deuxième niveau, à 5 672 \$ au troisième niveau et à 13 503 \$ au quatrième niveau d'autonomie, ce dernier montant étant influencé par l'apparition des dettes d'hypothèque¹³.

Le montant des dépenses augmente en fonction de la croissance de l'autonomie. Les dépenses hebdomadaires passent de 54 \$ au niveau 1 d'autonomie à 133 \$ au niveau 4¹⁴. Les dépenses mensuelles suivent un rythme de croissance similaire, de 86 \$ au niveau 1 à 437 \$¹⁵ au niveau 4. Par ailleurs, les dépenses scolaires augmentent moins, passant de 486 \$ à 701 \$ par session. Lorsqu'on estime l'ensemble des dépenses d'une session, on observe très bien cette augmentation : au niveau 1 d'autonomie, elles sont de 2 218 \$; au niveau 2, de 2 708 \$; au niveau 3, de 3 78 \$; au niveau 4, de 5 335 \$.

¹³ R = 0,356 P = 0,0000

¹⁴ R = 0,39 P = 0,0000

¹⁵ R = 0,56 P = 0,0000

Tableau 42 - Les dépenses assumées selon le degré d'autonomie

| | Niveau d'autonomie réelle à l'égard des parents | | | |
|--|---|----------|----------|----------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Niveau 4 |
| | % d'étudiants et d'étudiantes | | | |
| Loisirs | 89,4% | 88,1% | 80,0% | 72,0% |
| Repas pris à l'extérieur | 70,1% | 77,2% | 71,3% | 77,6% |
| Tabac, alcool, drogues | 43,5% | 44,7% | 50,1% | 39,1% |
| Transport en commun | 36,4% | 43,5% | 54,1% | 45,9% |
| Essence pour l'auto | 36,0% | 41,7% | 36,0% | 51,3% |
| Vêtements | 70,7% | 85,3% | 88,4% | 93,8% |
| Soins personnels | 52,5% | 68,6% | 76,4% | 76,5% |
| Permis de conduire, immatriculation | 44,4% | 59,5% | 56,6% | 66,9% |
| Assurance automobile | 24,9% | 34,8% | 31,2% | 44,3% |
| Frais payés lors de l'inscription | 32,1% | 65,3% | 78,9% | 93,1% |
| Frais de scolarité | 6,1% | 12,7% | 14,1% | 17,0% |
| Frais administratifs | 14,3% | 20,2% | 18,6% | 23,3% |
| Livres scolaires | 42,4% | 72,5% | 80,9% | 91,9% |
| Matériel scolaire | 46,5% | 75,0% | 82,1% | 90,1% |
| Équipement scolaire | 14,5% | 26,0% | 28,0% | 39,0% |
| Sorties éducatives | 19,5% | 28,8% | 27,6% | 26,0% |
| Autres frais scolaires | 5,7% | 6,4% | 10,1% | 7,5% |
| Soins de santé | 13,4% | 26,3% | 38,3% | 58,6% |
| Médicaments | 13,7% | 28,6% | 43,8% | 61,4% |
| Entretien mécanique de l'auto | 16,0% | 26,8% | 26,9% | 40,5% |
| Remboursement de dettes | 15,3% | 23,9% | 28,6% | 47,6% |
| Les frais de l'autonomie complète | | | | |
| Épicerie | 8,2% | 30,9% | 76,1% | 93,4% |
| Garderie | 3,3% | 3,4% | 4,6% | 15,3% |
| Loyer ou pension | 4,3% | 23,8% | 69,4% | 86,5% |
| Électricité | 2,8% | 10,2% | 39,3% | 61,9% |
| Téléphone | 9,8% | 30,8% | 70,2% | 86,1% |
| Chauffage | 1,8% | 3,4% | 13,1% | 17,9% |
| Câble | 4,4% | 8,9% | 19,9% | 36,4% |
| Réparation et entretien du lieu de résidence | 2,4% | 2,8% | 7,2% | 12,3% |
| Ameublement, appareils ménagers | 4,5% | 8,7% | 28,2% | 39,5% |
| Assurances du lieu de résidence | 2,8% | 3,2% | 18,3% | 39,3% |

9.3.2 Conséquences sur les dépenses

Si la structure du ménage change, que les sources de revenu se diversifient et que l'endettement progresse avec le développement de l'autonomie, les types de dépenses assumées changent aussi de forme. Alors que certaines dépenses, tels les loisirs, les repas pris à l'extérieur, les vêtements, sont largement assumées par les étudiants à tous les niveaux d'autonomie, d'autres types de dépenses sont prises en charge à mesure que les étudiants et les étudiantes acquièrent davantage d'autonomie vis-à-vis de leurs parents. C'est le cas notamment des dépenses de livres et matériel scolaires, qu'ils financent majoritairement dès le deuxième niveau d'autonomie.

9.4 Sommaire

L'autonomie financière réelle des étudiants a été mesurée à partir des questions portant sur la résidence avec ou sans les parents pendant l'année scolaire, sur la résidence avec ou sans les parents pendant les vacances d'été et sur le fait de recevoir une contribution monétaire des parents comme source de revenu.

Une majorité (43%) des étudiants et des étudiantes sont dépendants de leurs parents au plan résidentiel et monétaire (niveau 1 d'autonomie). La dépendance résidentielle et monétaire partielle (niveau 2) touche un peu plus de 36% des étudiantes et des étudiants alors qu'environ 11% sont au niveau 3 d'autonomie soit la dépendance résidentielle partielle et l'autonomie monétaire complète. Enfin, un peu moins de 10% ont atteint l'autonomie résidentielle et monétaire complète (niveau 4), soit le plus haut niveau d'autonomie.

L'autonomie financière réelle évolue selon l'âge. C'est à partir de 25 ans que la majorité (52%) des étudiants et des étudiantes atteignent une autonomie financière et résidentielle complète. Le revenu du père influence ce processus. Si le revenu du père est inférieur à 15 000 \$, la proportion d'étudiants et d'étudiantes complètement autonomes atteint 21%. Plus le revenu augmente, plus le niveau d'autonomie des étudiants baisse pour se stabiliser à partir de 45 000 \$.

Plus du quart des étudiants et des étudiantes éprouvent de réelles difficultés à subvenir à leurs besoins essentiels. De plus, 18% ont vécu souvent ou très souvent un manque d'argent pour l'achat d'un bien ou d'un service essentiel. Enfin, les étudiants qui bénéficient du régime de prêts et bourses sont plus nombreux à manquer d'argent pour certains biens et services essentiels.

Pour tenir compte de ces différents aspects des difficultés économiques, nous avons élaboré un indice de difficulté économique, en additionnant les scores des quatre principales questions sur le sujet, soit les questions portant sur les difficultés de subvenir aux besoins essentiels, sur le manque d'argent, sur le manque de nourriture et sur les privations. Selon cet indice, 51% des étudiants et des étudiantes ont vécu un jour ou l'autre des difficultés économiques. Ceux qui ont vécu cette situation souvent, très souvent et toujours représentent au total 26% de l'ensemble de notre échantillon.

Les difficultés économiques augmentent avec le développement de l'autonomie financière réelle. À mesure que se développe cette autonomie, la structure du ménage d'appartenance

change, les responsabilités et les dépenses augmentent. De plus, l'origine socio-économique des parents influence le risque de difficultés économiques des étudiants et des étudiantes. Les personnes provenant de milieux défavorisés au plan scolaire et au plan des revenus sont plus exposées aux difficultés économiques. On peut estimer que 10% des étudiants et des étudiantes sont aux prises avec des difficultés économiques très fréquentes entraînant des privations importantes au niveau de la satisfaction des besoins vitaux.

Le développement de l'autonomie coïncide aussi avec le recours à de nouvelles sources de revenus, notamment le recours plus important à l'aide gouvernementale. Certaines sources de revenu vont de pair avec des difficultés économiques fréquentes: les étudiants et les étudiantes qui reçoivent des prêts et des bourses sans recourir au travail rémunéré sont nombreux à vivre ces difficultés économiques. L'autonomie entraîne donc une augmentation considérable de l'endettement qui provient en majeure partie des prêts étudiants octroyés par le gouvernement.

10. L'EMPLOI

Une stratégie pour subvenir à ses besoins consiste à se trouver un emploi, pendant l'été et/ou pendant l'année. Cette stratégie permet à l'étudiant et à l'étudiante d'assumer une partie de ses dépenses personnelles et scolaires et de ce fait continuer à développer son autonomie. Quelles sont les caractéristiques de l'emploi étudiant, en terme de nombres d'heures et de semaines de travail, de conditions de travail et de types d'emploi ?

10.1 L'emploi d'été, l'emploi durant l'année scolaire et le temps de travail

La majorité des étudiants et des étudiantes ont travaillé pendant l'été précédent l'enquête (72%). Ils ont travaillé en moyenne 32 heures par semaine, mais 40% d'entre eux ont travaillé 40 heures et plus. La période de travail s'étendait, en moyenne sur 11 semaines mais 18% d'entre eux ont travaillé plus de 15 semaines.

Tableau 43 - L'emploi d'été des étudiants et des étudiantes

| Emploi l'été précédent | | |
|--|------|--------|
| Oui | 2076 | 71,7% |
| Non | 820 | 28,3% |
| Total | 2897 | 100,0% |
| Nombres d'heures travaillées par semaine | | |
| moins de 10 | 91 | 4,5% |
| 10 à 20 | 230 | 11,4% |
| 20 à 30 | 388 | 19,3% |
| 30 à 40 | 489 | 24,3% |
| 40 à 50 | 612 | 30,4% |
| 50 et plus | 202 | 10,1% |
| Total | 2012 | 100,0% |

Habituellement le travail d'été ne pose aucun problème de conciliation avec les études contrairement à l'emploi durant l'année scolaire. C'est pourquoi nous avons davantage fouillé cette dernière question.

Tableau 44 – Emploi durant l'année scolaire

| Emploi à la session automne 1996 | | |
|---|------|-------|
| Oui | 1423 | 49,6% |
| Non | 1446 | 50,4% |
| Total | 2868 | 100% |
| Nombre d'heures travaillées par semaine | | |
| moins de 5 | 71 | 5,2% |
| 5 à 15 | 502 | 36,6% |
| 15 à 25 | 612 | 44,7% |
| 25 à 35 | 103 | 7,5% |
| 35 et plus | 83 | 6,0% |
| Total | 1370 | 100% |

Le travail durant la session est davantage problématique, notamment lorsque que le nombre d'heures effectuées prend trop d'importance et vient nuire aux études. Comme on le constate au tableau 44, près de 45% des étudiants et des étudiantes ont effectué en moyenne de 15 à 25 heures de travail par semaine. De plus on observe que plus de 13% qui ont travaillé 25 heures et plus.

10.1.1 Facteurs qui influencent le travail rémunéré durant les études

Afin de déterminer les facteurs qui influencent les étudiants et les étudiantes à travailler, nous avons posé les questions suivantes : *Quelle est la raison économique la plus importante pour laquelle vous avez travaillé ?*

Les dépenses personnelles constituent la raison économique la plus importante pour laquelle les étudiants travaillent durant leur études (63%). Elle est suivie par les frais scolaires (30%), le transport (25%), le logement et la nourriture (13%). Les autres raisons sont peu fréquentes : pour loger et nourrir ma famille (1%), pour économiser (2%), pour payer les dettes (0,2%), pour payer l'automobile (0,4%).

Afin d'approfondir ce thème, nous leur avons demandé de choisir parmi les raisons suivantes ce qui les avait motivés à travailler à la session précédente : *Pour acquérir de l'expérience sur le marché du travail - Pour être plus autonome financièrement de vos parents - Pour faire un achat important (auto, voyage, maison, etc.).*

La recherche d'autonomie financière à l'égard des parents a été le choix dominant (59% très en accord et 27% assez en accord). On a travaillé aussi pour acquérir de l'expérience sur le marché du travail (29% très en accord et 29% assez en accord). Travailler pour faire des achats importants a été un choix moins fréquent (22% très en accord et 17% assez en accord).

Tableau 45 – Les raisons de travailler

| | N | % |
|---|------|--------|
| Travail pour acquérir de l'expérience | | |
| Très en accord | 401 | 28,5% |
| Assez en accord | 406 | 28,8% |
| Peu en accord | 312 | 22,1% |
| Du tout en accord | 289 | 20,6% |
| Total | 1407 | 100,0% |
| Travail pour être plus autonome financièrement des parents | | |
| Très en accord | 832 | 58,9% |
| Assez en accord | 386 | 27,3% |
| Peu en accord | 108 | 7,6% |
| Du tout en accord | 87 | 6,2% |
| Total | 1414 | 100,0% |
| Travail pour faire des achats importants | | |
| Très en accord | 305 | 21,8% |
| Assez en accord | 230 | 16,5% |
| Peu en accord | 339 | 24,2% |
| Du tout en accord | 524 | 37,5% |
| Total | 1398 | 100,0% |

10.1.2 Les avantages offerts par l'employeur

Dans quelle mesure un employeur peut-il favoriser l'étude chez ses employés étudiants ? Pour le savoir, nous avons demandé aux étudiants s'ils avaient bénéficié d'avantages pouvant faciliter leurs études.

Plusieurs étudiants, ont bénéficié d'un horaire flexible (69%) et du temps pour les études (58%). Une minorité (17%) a pu utiliser les équipements comme l'ordinateur, la photocopieuse ou le télécopieur; ce sont surtout ceux qui font du travail de bureau ou technique.

10.1.3 Les conditions de travail

Des conditions de travail difficiles peuvent avoir une influence sur les autres activités des étudiants et des étudiantes par la fatigue et le stress qu'elles entraînent. Notre étude sur la formation à distance (Ricard, 1996) a démontré l'impact négatif de conditions de travail difficiles sur le rendement scolaire. Nous avons donc décidé de creuser cet aspect du travail étudiant.

La difficulté la plus fréquente rencontrée au travail par les étudiants et les étudiantes est le salaire peu élevé (58% en accord). Elle est suivie par un travail épuisant physiquement (42%) et un travail stressant (30%). Plusieurs étudiants ont beaucoup d'heures de travail (29%) et un travail épuisant mentalement (27%). Certains (14%) ont un travail comportant des risques pour la santé. Enfin, soulignons que près du tiers (32%) des étudiants et des étudiantes qui travaillent ont de la difficulté à concilier travail, études et vie familiale.

Tableau 46 - Les conditions de travail durant la session

| Beaucoup d'heures de travail | N | % |
|--|-------------|---------------|
| Très en accord | 128 | 9,0% |
| Assez en accord | 282 | 19,8% |
| Peu en accord | 490 | 34,5% |
| Pas du tout d'accord | 521 | 36,7% |
| Total | 1420 | 100,0% |
| Travail stressant | | |
| Très en accord | 163 | 11,4% |
| Assez en accord | 268 | 18,8% |
| Peu en accord | 437 | 30,7% |
| Pas du tout d'accord | 554 | 39,0% |
| Total | 1421 | 100,0% |
| Salaire peu élevé | | |
| Très en accord | 422 | 29,7% |
| Assez en accord | 406 | 28,5% |
| Peu en accord | 321 | 22,6% |
| Pas du tout d'accord | 273 | 19,2% |
| Total | 1422 | 100,0% |
| Travail épuisant physiquement | | |
| Très en accord | 234 | 16,5% |
| Assez en accord | 367 | 25,9% |
| Peu en accord | 443 | 31,3% |
| Pas du tout d'accord | 372 | 26,3% |
| Total | 1416 | 100,0% |
| Travail comportant des risques pour la santé | | |
| Très en accord | 68 | 4,8% |
| Assez en accord | 129 | 9,1% |
| Peu en accord | 366 | 25,8% |
| Pas du tout d'accord | 855 | 60,3% |
| Total | 1419 | 100,0% |
| Travail épuisant mentalement | | |
| Assez en accord | 236 | 16,6% |
| Peu en accord | 446 | 31,3% |
| Pas du tout d'accord | 598 | 42,0% |
| Total | 1423 | 100,0% |
| Beaucoup de difficulté à concilier travail, études et vie familiale | | |
| Très en accord | 166 | 11,7% |
| Assez en accord | 281 | 19,8% |
| Peu en accord | 426 | 30,1% |
| Pas du tout d'accord | 544 | 38,4% |
| Total | 1418 | 100,0% |

Certains types d'emploi présentent plus de difficultés que les autres. Ainsi, les étudiants et les étudiantes qui travaillent dans les soins de santé sont plus fréquemment exposés à effectuer de nombreuses heures de travail, à exercer un travail épuisant physiquement, à des risques pour la santé et à connaître des difficultés plus grandes pour concilier le travail, les études et la famille. Dans le secteur de la vente, les étudiants et les étudiantes soulignent être contraints d'effectuer un nombre d'heures de travail plus élevé que dans les autres secteurs. Ces mêmes étudiants sont soumis à un travail stressant, à un salaire peu élevé, et à des difficultés de concilier le travail, les études et la vie familiale. Dans le domaine des services, on déclare de nombreuses heures de travail, un travail stressant, un salaire peu élevé, un travail épuisant physiquement. Dans la fabrication et la construction les étudiants sont plus exposés à un travail épuisant physiquement et à un travail comportant des risques pour la santé. Enfin, le personnel de soutien a plus souvent un travail épuisant physiquement.

10.2 Sommaire

La majorité des étudiants et des étudiantes travaillaient pendant l'été (72%). De plus, la moitié des étudiants et des étudiantes (50%) ont eu un emploi durant la session qui a précédé l'enquête. La nécessité de payer les dépenses personnelles constitue la raison économique la plus fréquente pour justifier le besoin de travailler (63%). Elle est suivie par les frais scolaires (30%), le transport (25%), se loger et se nourrir (13%). Notons que la recherche d'autonomie financière à l'égard des parents est une raison importante de travailler durant l'année (60% très en accord et 27% assez en accord).

Plusieurs étudiants ont bénéficié d'un horaire de travail flexible (69%) et du temps pour les études (58%). Une minorité (17%) a pu utiliser les équipements comme l'ordinateur, la photocopieuse ou le télécopieur. La difficulté la plus fréquente rencontrée au travail par les étudiants et les étudiantes est le salaire peu élevé (58% en accord). Elle est suivie par un travail épuisant physiquement (42%) et un travail stressant (30%). Plusieurs étudiants ont beaucoup d'heures de travail (29%) et un travail épuisant mentalement (27%). Certains (14%) ont un travail comportant des risques pour la santé. Enfin, soulignons que près du tiers (32%) des étudiants et des étudiantes qui travaillent ont de la difficulté à concilier travail, études et vie familiale.

11. LE LOGEMENT ET LE TRANSPORT

Le logement et le transport sont deux dimensions de la qualité des conditions de vie. À travers ces deux aspects, nous avons cherché à donner un aperçu du niveau de qualité du milieu de vie des étudiants et des étudiantes et des compromis qu'ils peuvent être appelés à faire pour financer leurs études.

11.1 Le logement des étudiants et des étudiantes

Les étudiants et les étudiantes logent en majorité chez leurs parents (67 %). Les autres sont locataires (31%) d'un logement ou d'une chambre et très peu (2 %) sont propriétaires.

Nous nous sommes intéressés à la qualité du logement et de son environnement de même qu'au niveau de satisfaction des étudiants par rapport à cette qualité. Les étudiants et les étudiantes ont décerné le score de satisfaction le plus élevé à la sécurité du quartier : 55% en sont très satisfaits. Cependant, ce niveau de satisfaction baisse à mesure que les difficultés économiques augmentent; ceux qui n'ont jamais de difficultés sont majoritairement (68%) très satisfaits; ce pourcentage est de 44 % chez ceux qui ont souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques.

Le deuxième meilleur taux de satisfaction revient au chauffage du logement : 52 % en sont très satisfaits. Par contre, les difficultés économiques vont de pair avec un niveau de satisfaction plus bas pour le chauffage; 6% de ceux qui n'ont jamais de difficultés économiques sont insatisfaits; ce taux est de 29 % chez ceux qui ont toujours des difficultés. Le taux de satisfaction à l'égard de la grandeur des pièces arrive en troisième place : 49 % en sont très satisfaits. Ce taux de satisfaction est encore une fois influencé par les difficultés économiques : 7 % de ceux qui n'ont jamais de difficultés économiques sont insatisfaits; ce taux est de 28 % chez ceux qui ont toujours des difficultés.

Le taux de satisfaction à l'égard de la qualité de l'air est similaire à l'item précédent : 46 % sont très satisfaits. Les difficultés économiques ont aussi un effet : 7 % de ceux qui n'ont jamais de difficultés économiques sont insatisfaits; ce taux est de 32 % chez ceux qui ont toujours des difficultés. La présence d'espaces verts autour du logement arrive à l'avant dernière place : 43 % sont très satisfaits. Les difficultés économiques amènent les étudiants et les étudiantes à choisir des quartiers aux espaces verts peu satisfaisants: 16 % de ceux qui n'ont jamais de difficultés économiques sont insatisfaits; ce taux est de 41 % chez ceux qui ont toujours des difficultés.

L'insonorisation du logement reçoit le taux de satisfaction le plus bas : seulement 30 % sont très satisfaits. Les difficultés économiques ont aussi leur influence : 25 % de ceux qui n'ont jamais de difficultés économiques sont insatisfaits; ce taux est de 62 % chez ceux qui ont toujours des difficultés.

Tableau 47 - La satisfaction à l'égard du logement selon les difficultés économiques

| | Indice de difficulté économique | | | N |
|-----------------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------|------|
| | Jamais | Rarement, parfois | Souvent, très souvent, toujours | |
| | % (colonne) | | | |
| Sécurité du quartier | | | | |
| Très satisfait | 68,0% | 57,6% | 43,6% | 1347 |
| Assez satisfait | 27,7% | 33,1% | 40,1% | 814 |
| Peu satisfait | 3,2% | 6,9% | 12,7% | 184 |
| Pas du tout satisfait | 1,1% | 2,4% | 3,6% | 60 |
| Grandeur des pièces | | | | |
| Très satisfait | 67,2% | 50,9% | 32,6% | 1195 |
| Assez satisfait | 25,4% | 33,8% | 39,8% | 819 |
| Peu satisfait | 6,6% | 12,3% | 18,6% | 311 |
| Pas du tout satisfait | ,8% | 3,0% | 9,0% | 100 |
| Espaces verts | | | | |
| Très satisfait | 57,8% | 44,2% | 30,2% | 1038 |
| Assez satisfait | 26,4% | 31,1% | 29,3% | 714 |
| Peu satisfait | 11,9% | 16,6% | 23,7% | 423 |
| Pas du tout satisfait | 3,9% | 8,1% | 16,8% | 229 |
| Insonorisation | | | | |
| Très satisfait | 44,5% | 29,3% | 20,1% | 721 |
| Assez satisfait | 30,5% | 29,0% | 17,8% | 638 |
| Peu satisfait | 18,3% | 24,0% | 29,8% | 591 |
| Pas du tout satisfait | 6,7% | 17,7% | 32,3% | 467 |
| Chauffage | | | | |
| Très satisfait | 73,9% | 53,6% | 35,1% | 1277 |
| Assez satisfait | 20,2% | 32,6% | 35,5% | 751 |
| Peu satisfait | 4,5% | 10,3% | 21,9% | 296 |
| Pas du tout satisfait | 1,5% | 3,5% | 7,5% | 101 |
| Qualité de l'air | | | | |
| Très satisfait | 65,6% | 47,6% | 31,7% | 1134 |
| Assez satisfait | 27,5% | 36,5% | 36,5% | 840 |
| Peu satisfait | 4,8% | 12,1% | 22,0% | 320 |
| Pas du tout satisfait | 2,1% | 3,8% | 9,8% | 121 |

11.2 Le transport des étudiants et des étudiantes

11.2.1 Les moyens de transport

Le déplacement de la maison au cégep a été analysé sous trois angles, soit les moyens de transport habituels, le temps de transport de la maison au cégep et la distance entre la maison et le cégep. Les étudiants et les étudiantes se déplacent d'abord en transport en commun (39 %), en automobile (24 %) et à pied (18 %). Le choix du moyen de transport est influencé par deux facteurs importants : la disponibilité de transport en commun dans la région et le fait de vivre chez les parents ou non. Ainsi, l'utilisation du transport en commun est assez répandue dans la région de Montréal (plus de 60 %), dans la région de Québec (près de 50 %) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (plus du tiers). L'automobile (25 %) et la marche à pied (49 %) sont particulièrement utilisées en Abitibi, dans les Laurentides, en Montérégie, dans le Centre du Québec et dans le Bas-Saint-Laurent.

Par ailleurs, le fait de vivre ou non avec ses parents influence de façon importante le choix du moyen de transport. Les étudiants et les étudiantes qui vivent avec leurs parents utilisent le transport en commun (45 %) et l'automobile (27 %) ou une combinaison des deux (13 %); la marche à pied ne compte que pour 7 %. Chez les étudiants et les étudiantes qui ne vivent pas

avec leurs parents, on choisit d'abord le moyen le moins coûteux, la marche à pied (44 %), suivi du transport en commun (25 %) et de l'automobile (16 %).

11.2.2 Distance et temps de transport

La distance et le temps de transport peuvent devenir des contraintes assez importantes dans l'organisation du temps. Les étudiants et les étudiantes parcourent en moyenne 12 kilomètres pour aller à leur cégep et ils prennent en moyenne une demi-heure pour s'y rendre. Il faut noter cependant que 25 % des étudiants et des étudiantes doivent parcourir 20 kilomètres et plus. De plus, 18 % d'entre eux prennent une heure et plus pour s'y rendre.

Ce sont les étudiants du Montréal-métropolitain qui doivent effectuer les plus longues distances pour se rendre au collège, parcourant en moyenne 16 Km. Dans la région de Québec, la distance moyenne représente 13 km, suivie par la Montérégie avec 12 km. La résidence des étudiants et des étudiantes est en moyenne à 10 km du cégep dans les Laurentides et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à 9 km dans le Centre du Québec, à 7 km en Abitibi et à 6 km dans le Bas-Saint-Laurent. Si la personne vit avec ses parents, elle aura à parcourir une moyenne de 15 km pour se rendre au cégep, mais n'aura que 7 km à effectuer si elle ne vit plus avec ses parents. Cette diminution de la distance s'explique probablement par le fait que les étudiants et les étudiantes qui quittent la résidence parentale, choisiront habituellement d'habiter près du collège pour éviter des frais et du temps reliés au transport.

Le temps de transport pour se rendre au cégep varie selon les régions et, évidemment selon la distance à parcourir. Les temps les plus longs se retrouvent dans la région de Montréal, avec une moyenne d'environ 48 minutes. La région de Québec suit avec 33 minutes et le Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 24 minutes. Dans les autres régions, il faut environ un quart d'heure pour se rendre au cégep. C'est l'utilisation du transport en commun qui implique le temps le plus long (51 minutes en moyenne).

11.3 Sommaire

Les étudiants et les étudiantes logent en majorité chez leurs parents (67 %). Les autres sont locataires (31%) d'un logement ou d'une chambre et très peu (2 %) sont propriétaires. Les étudiants et les étudiantes se déplacent d'abord en transport en commun (39 %), puis en automobile (25 %) et à pied (18 %). La disponibilité du transport en commun dans une région demeure un facteur incontournable pour les étudiants et les étudiantes. Ainsi, l'utilisation du transport en commun est assez répandue dans le Montréal métropolitain, dans la région de Québec et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans la région de Jonquière. L'automobile et la marche à pied sont particulièrement utilisées en Abitibi, dans les Laurentides, en Montérégie, dans le Centre du Québec et dans le Bas-Saint-Laurent. Les étudiants et les étudiantes parcourent en moyenne 12 kilomètres pour aller à leur cégep et ils prennent en moyenne une demi-heure pour s'y rendre.

12. LE CHEMINEMENT SCOLAIRE

Nous poursuivons, dans le présent chapitre, l'analyse du cheminement scolaire des étudiants et les étudiantes. Cette question sera examinée sous différents angles : le nombre de cours et le nombre d'heures de cours suivis par un élève, le nombre d'heures consacrées aux études, l'assiduité aux cours, l'annulation de cours, les interruptions dans le parcours scolaire et enfin, les aspirations scolaires et professionnelles des étudiants.

Rappelons que, parmi les répondantes et les répondants à notre enquête, 52 % des étudiantes et des étudiants sont au secteur préuniversitaire et 48 % sont au secteur technique. Nous avons constaté que les étudiantes et les étudiants au secteur préuniversitaire ont en moyenne 18,6 ans et celles et ceux du secteur technique, 20,4 ans. Nous avons pu observer que les étudiantes et les étudiants qui ont répondu à notre enquête ont complété en moyenne 2,5 sessions, soit 1,9 sessions au secteur préuniversitaire et 3,3 sessions au secteur technique. Enfin, nous avons pu établir certains liens entre le choix du secteur d'étude, l'âge et l'origine sociale et ethnique des répondantes et répondants. Ainsi, plus les étudiantes et les étudiants avancent en âge, plus ils sont susceptibles d'étudier au secteur technique. Par ailleurs, les étudiantes et les étudiants qui proviennent d'un milieu scolarisé et ceux et celles qui parlent une autre langue que le français à la maison étudient en majorité au secteur préuniversitaire.

12.1 Le temps consacré aux études

Les étudiants et les étudiantes consacrent en moyenne 13,4 heures aux travaux personnels. Notons que 40 % des étudiants et des étudiantes y consacrent moins de 10 heures par semaine, que 39 % y consacrent de 10 à 20 heures et que 22 % accordent plus de 20 heures par semaine à leurs travaux personnels. Le nombre d'heures consacrées aux études semble légèrement plus important au secteur technique (14,3 heures) qu'au secteur préuniversitaire (12,6 heures).

Tableau 48 - Nombre d'heures consacrées aux études par semaine

| | N | % |
|------------|------|--------|
| 1 à 4.99 | 439 | 16,3% |
| 5 à 9.99 | 627 | 23,3% |
| 10 à 14.99 | 624 | 23,2% |
| 15 à 19.99 | 410 | 15,3% |
| 20 à 24.99 | 294 | 11,0% |
| 25 à 29.99 | 120 | 4,4% |
| 30 à 34.99 | 83 | 3,4% |
| 35 et plus | 82 | 3,0% |
| Total | 2689 | 100,0% |

12.2 L'assiduité

De façon générale, les étudiantes et les étudiants sont relativement assidus aux cours; 23 % ne sont jamais absents et 44 % le sont rarement. Par contre, 23 % d'entre eux disent être «parfois absents», 6 %, l'être «souvent» et 3 % le seraient «très souvent».

Tableau 49 - Fréquence d'absentéisme aux cours

| | N | % |
|--------------|------|--------|
| Très souvent | 76 | 2,7% |
| Souvent | 173 | 6,2% |
| Parfois | 655 | 23,4% |
| Rarement | 1241 | 44,4% |
| Jamais | 651 | 23,3% |
| Total | 2796 | 100,0% |

L'absentéisme aux cours semble avoir des effets importants sur la réussite scolaire. En effet, pour l'ensemble de l'échantillon, la proportion des personnes qui ont une note inférieure à 70 est de 24 %. Or, pour les personnes qui s'absentent très souvent des cours cette proportion passe à 66 %. Si la fréquence d'absence est «souvent», la proportion est de 44 %. Si en plus, les travaux sont remis en retard, la proportion augmente à 53 %. Enfin, pour les personnes qui sont «parfois absentes» des cours et qui éprouvent des difficultés avec la méthode de travail, la proportion atteint 57 %.

12.3 L'abandon de cours

Près de 40 % des étudiantes et des étudiants ont abandonné au moins un cours dans le programme auquel ils étaient inscrits au moment de répondre à l'enquête. Parmi eux, 51 % en ont annulé un, 24 % deux, 13 %, trois et 12 % quatre et plus.

Tableau 50 – Fréquence d'abandon de cours

| | N | % |
|--|------|--------|
| Nombre de cours annulés ou abandonnés | | |
| 1 cours | 522 | 50,8% |
| 2 cours | 246 | 23,9% |
| 3 cours | 134 | 13,0% |
| 4 et plus | 126 | 12,3% |
| Total | 1027 | 100,0% |
| Type de cours abandonnés | | |
| Cours général | 444 | 42,9% |
| Cours de spécialisation | 183 | 17,7% |
| Cours général et de spécialisation | 111 | 10,7% |
| Cours complémentaire | 131 | 12,6% |
| Cours général et complémentaire | 68 | 6,6% |
| Cours de spécialisation et complémentaire | 21 | 2,0% |
| Cours général, de spécialisation et complémentaire | 32 | 3,1% |
| Autre type de cours | 44 | 4,2% |
| Total | 1034 | 100,0% |
| Raisons d'abandon | | |
| Trop de cours dans l'horaire | 251 | 24,3% |
| Manque d'intérêt pour le cours | 198 | 19,2% |
| Cours trop difficile | 45 | 4,3% |
| Trop grand risque d'échec | 79 | 7,7% |
| Difficulté de concilier travail et étude | 96 | 9,3% |
| Fatigue importante ou maladie | 41 | 3,9% |
| Désaccord avec le professeur | 65 | 6,3% |
| Autre raison | 115 | 11,1% |
| Deux de ces raisons | 109 | 10,5% |
| Trois raisons et plus | 34 | 3,3% |
| Total | 1033 | 100,0% |

Nous avons demandé aux étudiantes et aux étudiants les raisons qui les avaient entraînés à annuler un cours. Près du quart ont annulé parce qu'ils considéraient avoir un horaire trop chargé. Les autres raisons mentionnées sont le manque d'intérêt pour le cours (19 %), les difficultés de concilier travail et études (9 %), le trop grand risque d'échec (8 %), le désaccord avec le professeur (6 %), le fait que le cours soit trop difficile (4 %), la fatigue importante ou la maladie (4 %), 11 % des étudiantes et des étudiants ont donné d'autres raisons et 14 % ont évoqué deux raisons et plus.

On peut établir certains liens entre les difficultés économiques, le nombre d'heures de travail par semaine et l'abandon de cours. En effet, les personnes qui n'ont jamais ou ont rarement des difficultés économiques affichent une proportion d'abandons de cours inférieure à la moyenne (30 %), alors que ceux qui ont parfois, souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques ont une proportion d'abandon de cours de 45 %. Dans chacun de ces groupes, si les personnes travaillent plusieurs heures, leur propension à l'abandon augmente. Ainsi, chez les personnes ayant jamais ou rarement des difficultés économiques, la proportion d'abandon augmente à 34 % lorsque le nombre d'heures de travail se situe entre 10 et 24 heures par semaine; et cette proportion d'abandon grimpe à 49 % lorsque la personne travaille plus de 24 heures par semaine. Dans le groupe ayant des difficultés économiques, un nombre d'heures de travail entre 10 et 24 heures correspond à une proportion d'abandon de 50%; au-delà de 24 heures de travail, cette proportion atteint 68 %

Tableau 51 - Segments d'étudiants et d'étudiantes ayant annulé un ou des cours selon les difficultés économiques et le nombre d'heures de travail

| Combinaison de difficultés économiques et de nombre d'heures de travail par semaine | % de personnes ayant annulé un ou des cours | % de l'ensemble des étudiants et des étudiantes |
|---|---|---|
| Difficultés économiques fréquentes / 25 h et plus de travail | 67.9% | 3.8% |
| Difficultés économiques fréquentes / 10 à 24 h de travail | 50.5% | 11.6% |
| Difficultés économiques fréquentes / 1 à 14 heures de travail | 41.6% | 42.4% |
| Rarement ou jamais de diff. éco. / 25 h et plus de travail | 48.9% | 2.3% |

12.4 Le parcours scolaire

Plus des deux tiers des étudiants et des étudiantes (69 %) qui ont répondu à notre enquête proviennent directement du secondaire général; seulement 2% viennent du secondaire professionnel. 29 % des autres étudiantes et étudiants ont suivi un parcours plus complexe : 22 % viennent directement d'un autre programme collégial, 3 % d'un programme universitaire et 4 % d'un autre type de programme.

Tableau 52 - Étude préalable dans un autre programme

| | N | % |
|--|------|--------|
| Les programmes d'études antérieurs | | |
| Autre programme collégial | 637 | 22,5% |
| Programme universitaire | 83 | 2,9% |
| Secondaire général | 1945 | 68,7% |
| Secondaire professionnel | 57 | 2,0% |
| Autre programme | 109 | 3,9% |
| Total | 2830 | 100,0% |
| Nombre de sessions dans autre programme | | |
| 1 session | 209 | 30,2% |
| 2 sessions | 256 | 36,9% |
| 3 sessions | 68 | 9,9% |
| 4 sessions | 107 | 15,5% |
| 5 et plus | 53 | 7,6% |
| Total | 694 | 100,0% |

Les étudiants et les étudiantes qui proviennent d'un programme collégial ou universitaire ont complété soit une session (30 %), 2 sessions (37 %), 3 sessions (10 %), 4 sessions (16 %) ou 5 et plus (8 %). Plus les étudiantes et les étudiants avancent en âge, plus leur cheminement scolaire antérieur est diversifié. Ainsi, entre 17 et 19 ans, le pourcentage d'étudiants et d'étudiantes provenant directement du secondaire est supérieur à la moyenne de 69 %. À partir de 20 ans, le pourcentage des arrivants du secondaire baisse en bas de la moyenne et le pourcentage des personnes provenant d'un autre programme collégial est supérieur à la moyenne. Ainsi, la proportion provenant d'un autre programme collégial est de 28 % à 20 ans, de 47% à 21 ans, de 51% à 22 ans et de 43 % à 23 ans et plus. C'est aussi à partir de 23 ans que la proportion des personnes provenant d'un programme universitaire devient importante (17 %).

12.4.1 L'interruption des études après les études secondaires

Un peu moins du quart des étudiantes et des étudiants (22 %) ont interrompu leurs études après le secondaire. Parmi eux, 24 % ont arrêté pendant moins de six mois, 20 % ont interrompu leurs études entre six et onze mois, 24 % entre 12 et 17 mois, 7 % entre 18 et 23 mois 9 % entre 24 et 35 mois et 17 % pendant 3 ans et plus.

On semble pouvoir établir une certaine relation entre le statut socio-économique des parents et l'interruption des études après le secondaire. Plus de 35 % des étudiantes et des étudiants dont le père a atteint un niveau de scolarité primaire ont interrompu leurs études. Ce pourcentage est moindre (entre 16 % et 22 %) chez les étudiantes et les étudiants qui proviennent d'un milieu plus scolarisé. Seulement 16 % des étudiants dont le père a un niveau de scolarité collégial ont interrompu leurs études. Toutefois, chez les étudiants et les étudiantes dont le père a une scolarité de niveau secondaire et de niveau universitaire, la proportion de ceux et celles qui ont interrompu leurs études est à peu près équivalente (22 %). Ce sont donc les étudiantes et les étudiants dont les parents ont une scolarité de niveau collégial qui ont interrompu le moins leurs études.

Tableau 53 - Interruption des études selon la scolarité du père

| Scolarité du père | Interruption des études depuis les études secondaires | | | |
|-------------------|---|----------|------|----------|
| | Oui | | Non | |
| | N | % (rang) | N | % (rang) |
| Primaire | 93 | 35,4% | 170 | 64,6% |
| Secondaire | 233 | 21,5% | 853 | 78,5% |
| Collégial | 84 | 15,6% | 458 | 84,4% |
| Université | 156 | 22,1% | 549 | 77,9% |
| Total | 566 | 21,8% | 2030 | 78,2% |

Nous avons demandé aux étudiants et étudiantes la raison principale qui les a poussés à interrompre leurs études. Le besoin de gagner de l'argent est évoqué par 19% des personnes qui ont interrompu leurs études. 12 % des personnes mentionnent le manque d'intérêt pour les études, 11 %, le fait que le programme ne leur convenait pas, 6 %, le désir de travailler, 4 % le goût d'effectuer un voyage, 4 %, des raisons médicales ou de fatigue importante, 3 % disent qu'ils éprouvaient trop de difficultés dans les études et 1 % évoquent leur besoin de liberté. Notons que 40 % d'entre eux ont donné soit plusieurs des raisons énumérées, soit des raisons spécifiques telles que une grossesse (n = 31), des problèmes pour être accepté au cégep, des problèmes d'immigration, de santé ou familiaux.

12.4.2 Les programmes antérieurs et l'interruption des études

L'interruption des études est plus fréquente chez les personnes qui ont déjà suivi un autre programme collégial (40%), un programme universitaire (52 %), un secondaire professionnel (54 %) ou un autre type de programme (42 %). Seulement 13% des personnes provenant du secondaire général ont interrompu leurs études.

12.5 Les aspirations scolaires et professionnelles

Nous avons également tenté, au cours de notre enquête, de sonder les aspirations d'études et les aspirations professionnelles des répondantes et répondants. Soulignons d'abord qu'une plus grande proportion des étudiants et les étudiantes du secteur technique (94 %) projettent terminer leurs études que ceux du secteur préuniversitaire (73 %). Pour l'ensemble de l'échantillon, 83% projettent de terminer leur programme, 12% envisagent de quitter avant d'avoir terminé et 5% ne savent pas s'ils termineront leur programme.

Les étudiants évoquent diverses raisons pour expliquer l'abandon de leurs études. Le manque d'intérêt pour le cours est la raison la plus fréquente (28 %); on trouve aussi les mauvaises perspectives d'emploi du programme (9 %), la difficulté du programme (4 %), le manque d'argent (3 %) et le nombre trop élevé d'échecs (2 %). Soulignons que 45 % de ces étudiantes et étudiants ont donné une autre raison qui se résume pour la plupart à un changement d'orientation ou de programme.

Comme on pouvait s'y attendre, les étudiantes et les étudiants du secteur préuniversitaire se dirigent majoritairement vers l'université (64 %) et ceux du secteur technique, vers le marché du travail (56 %). Cependant, autant au secteur préuniversitaire qu'au secteur technique, on

retrouve une proportion relativement importante d'étudiantes et d'étudiants qui se disent indécis quant à leurs projets d'avenir (12 %). Notons encore que près de 20 % des étudiantes et des étudiants du secteur technique projettent de poursuivre des études universitaires et que 7 % des personnes inscrites au secteur préuniversitaire veulent poursuivre leurs études dans un autre programme.

Tableau 54 - Les plans d'avenir selon le secteur d'étude

| Où se diriger après le DEC | Préuniversitaire | | Technique | |
|---|------------------|--------|-----------|--------|
| | N | % | N | % |
| Marché du travail | 160 | 10,5% | 777 | 55,8% |
| Université | 982 | 64,4% | 268 | 19,2% |
| Autre programme collégial | 111 | 7,3% | 22 | 1,6% |
| Ne sait pas | 187 | 12,3% | 170 | 12,2% |
| Autres directions (voyage, secondaire profess., etc.) | 46 | 3,0% | 53 | 3,8% |
| Marché du travail ou université | 18 | 1,2% | 89 | 6,4% |
| Raisons multiples | 22 | 1,4% | 14 | 1,0% |
| Total | 1524 | 100,0% | 1394 | 100,0% |

12.6 Sommaire

Les étudiants et les étudiantes consacrent en moyenne 13,4 heures aux travaux scolaires. Le nombre d'heures consacrées aux études semble légèrement plus important au secteur technique (14,3 heures) qu'au secteur préuniversitaire (12,6 heures). De façon générale, les étudiantes et les étudiants sont relativement assidus aux cours; 23 % ne sont jamais absents et 44 % le sont rarement.

Près de 40 % des étudiantes et des étudiants ont annulé ou abandonné au moins un cours dans le programme auquel ils étaient inscrits au moment de répondre à l'enquête. Les étudiants évoquent diverses raisons pour expliquer l'abandon de leurs études. Le manque d'intérêt pour le cours est la raison la plus fréquente (28 %); on trouve aussi les mauvaises perspectives d'emploi du programme (9 %), la difficulté du programme (4 %), le manque d'argent (3 %) et le nombre trop élevé d'échecs (2 %). Soulignons que 45 % de ces étudiantes et étudiants ont donné une autre raison qui se résume pour la plupart à un changement d'orientation ou de programme.

13. LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Pour mieux comprendre les différents aspects de la réussite scolaire, nous avons analysé l'influence que pouvaient avoir les caractéristiques démographiques, sociales, culturelles et économiques des étudiants et des étudiantes, ainsi que les caractéristiques de leur parcours académique.

13.1 La note de la fin du secondaire

Comme nous l'avons vu dans la revue des écrits, la note de fin de secondaire est reconnue comme le meilleur indicateur pour prédire la réussite scolaire au collégial. Nos observations nous amènent à constater que seulement 4 % des étudiants et des étudiantes ont réussi leur programme de formation secondaire avec une note de 90 et plus; 31 % l'ont réussi avec une note de 80 à 89, 53 % avec une note entre 70 et 79, 13 % avec une note entre 60 et 69; moins de 1 % des étudiants et des étudiantes ont eu une note inférieure à 59. La note moyenne est estimée à 77 %¹⁶. Cette note varie selon les caractéristiques démographiques, sociales et culturelles des étudiants et des étudiantes et selon les caractéristiques de leur parcours académique.

Tableau 55 - Moyenne générale de la dernière année d'études secondaires

| | N | % |
|-------------|------|--------|
| 90 à 100% | 100 | 3,5% |
| 80 à 89% | 873 | 30,7% |
| 70 à 79% | 1494 | 52,6% |
| 60 à 69% | 366 | 12,9% |
| 59 et moins | 8 | ,3% |
| Total | 2843 | 100,0% |

13.2 Estimation de la note moyenne des cours de spécialisation

Nous avons également abordé la question de la réussite dans le programme actuel en demandant d'abord aux étudiants d'estimer leur note moyenne dans les cours liés à leur formation spécifique et d'indiquer si cette note était satisfaisante à leur propre yeux. Seulement 4 % des étudiantes et des étudiants ont une note entre 90 et 99. Les autres se répartissent ainsi : 27 % ont entre 80 et 89; 44 % entre 70 et 79; 20 % entre 60 et 69 et enfin, 4 % en bas de 60. Ainsi, 32 % des étudiants et des étudiantes ont une note de 80 et plus. La note moyenne est de 76.

¹⁶ Nous avons pris le point milieu de la catégorie pour calculer la moyenne des notes. Pour les deux catégories extrêmes, nous avons pris respectivement 92 et 58. Ce commentaire est valable pour les notes au cégep.

Tableau 56 - Moyenne générale des cours de spécialisation à la dernière session

| | N | % |
|-------------|------|--------|
| 90 à 100% | 108 | 4,1% |
| 80 à 89% | 730 | 27,5% |
| 70 à 79% | 1169 | 44,1% |
| 60 à 69% | 540 | 20,4% |
| 59 et moins | 106 | 4,0% |
| Total | 2653 | 100,0% |

Tableau 57 - Niveau de satisfaction à l'égard de la note des cours de formation spécifique

| | N | % |
|-----------------------|------|--------|
| Très satisfait | 465 | 17,8% |
| Assez satisfait | 1192 | 45,5% |
| Peu satisfait | 651 | 24,8% |
| Pas du tout satisfait | 311 | 11,9% |
| Total | 2619 | 100,0% |

Une majorité d'étudiants et d'étudiantes sont satisfaits de leur note de spécialisation (18 % très et 46 % assez satisfaits). Le niveau de satisfaction est directement relié à la note; plus la note est élevée, plus la satisfaction est élevée.

La note dans les cours de spécialisation semble influencée par la situation économique. Si l'on observe la situation des femmes par exemple, on constate que lorsqu'elles n'ont aucune difficultés économiques, leur moyenne est de 79; celle-ci baisse à 77 lorsqu'elles ont rarement ou parfois des difficultés et à 75 lorsqu'elles ont souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques.

Tableau 58 - Note moyenne dans les cours de spécialisation des segments de clientèle étudiante, selon les caractéristiques socio-économiques

| Caractéristiques des segments | Note moyenne en spécialisation du segment | % de l'ensemble des étudiants et des étudiantes |
|--|---|---|
| Femmes / aucune difficulté économique | 78,6 | 9,2% |
| Hommes / aucune difficulté économique | 77,6 | 3,6% |
| Femmes / rarement, parfois des difficultés économiques | 76,6 | 33,8% |
| Femme / souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques | 75,3 | 13,9% |
| Homme / parfois, souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques | 74,5 | 6,0% |

Le parcours scolaire de l'étudiante et de l'étudiant influence aussi la note dans les cours liés à la formation spécifique. Nous avons pu établir une relation entre la réussite scolaire et le nombre d'heures consacrées chaque semaine aux travaux personnels. Lorsque ce nombre est inférieur à 5 heures, la note moyenne des étudiantes et des étudiants est de 72. Chez les étudiants et les étudiantes qui étudient entre 5 et 14 heures par semaine, la note moyenne augmente à 75.

Les étudiants et les étudiantes qui étudient entre 15 et 25 heures par semaine, ont une note moyenne de 78. Enfin, les étudiants et les étudiantes qui étudient au-delà de 24 heures par semaine affichent une note moyenne variant entre 78 et 80.

13.3 Estimation de la note moyenne des cours liés à la formation générale

Pour les cours liés à la formation générale (langue maternelle et langue seconde, philosophie et éducation physique), 2 % des étudiants et des étudiantes ont une note de 90 et plus; 22% de 80 à 89; 42 % de 70 à 79; 29 % de 60 à 69 et 6 % ont une note inférieure à 60. 24% des étudiants et des étudiantes ont donc une note de 80 et plus et la note moyenne est de 74. Parmi les trois notes moyennes demandées dans le questionnaire, la note moyenne attribuée à la formation générale est la plus basse (cours liés à la formation spécifique, 76; moyenne générale au secondaire, 77).

Tableau 59 - Moyenne générale des cours généraux à la dernière session

| | | |
|-------------|------|--------|
| 90 à 100% | 55 | 2,1% |
| 80 à 89% | 569 | 22,0% |
| 70 à 79% | 1074 | 41,5% |
| 60 à 69% | 748 | 28,9% |
| 59 et moins | 144 | 5,6% |
| Total | 2590 | 100,0% |

Tableau 60 – Niveau de satisfaction à l'égard de la note des cours généraux

| | | |
|-----------------------|------|--------|
| Très satisfait | 380 | 14,7% |
| Assez satisfait | 1117 | 43,3% |
| Peu satisfait | 737 | 28,6% |
| Pas du tout satisfait | 346 | 13,4% |
| Total | 2580 | 100,0% |

Les étudiants ont également été appelés à estimer leur degré de satisfaction quant aux notes obtenues dans les cours liés à la formation générale. Plus de 58% des étudiants et des étudiantes se disent satisfaits de cette note (15 % «très satisfaits» et 43 % «assez satisfaits»). Comme on pouvait s'y attendre, le niveau de satisfaction est en étroite relation avec la note obtenue; plus la note est élevée, plus le niveau de satisfaction est élevée.

13.4 Les échecs

Une proportion importante d'étudiants et d'étudiantes (54 %) ont échoué un ou des cours dans leur programme d'étude. Parmi eux, 31 % en ont échoué un seul, 23 % deux, 16 % trois, 11 % 4, et 9 % 5 et plus.

Tableau 61 - Les échecs

| Échecs dans le programme actuel | N | % |
|---------------------------------|------|--------|
| Oui | 1468 | 53,5% |
| Non | 1273 | 46,5% |
| Total | 2741 | 100,0% |
| Nombre de cours | | |
| 1 | 439 | 30,9% |
| 2 | 323 | 22,7% |
| 3 | 220 | 15,5% |
| 4 | 149 | 10,5% |
| 5 | 122 | 8,6% |
| 6 | 48 | 3,4% |
| 7 et plus | 120 | 8,5% |
| Total | 1420 | 100,0% |

Pour ceux et celles qui n'ont échoué qu'un seul cours, on retrouve deux fois plus fréquemment les cours liés à la formation générale (40 %) qu'à la formation spécifique (18 %).

Tableau 62 - Types de cours échoués

| | | |
|--|------|--------|
| Cours général | 588 | 40,3% |
| Cours de formation spécifique | 267 | 18,3% |
| Cours général et de formation spécifique | 306 | 21,0% |
| Cours complémentaire | 63 | 4,3% |
| Cours général et complémentaire | 93 | 6,4% |
| Cours de formation spécifique et complémentaire | 23 | 1,6% |
| Cours général, de formation spécifique et complémentaire | 59 | 4,0% |
| Autre type de cours | 58 | 4,0% |
| Total | 1457 | 100,0% |

13.4.1 L'influence des caractéristiques socio-économiques

On peut établir certains liens entre les caractéristiques socio-économiques des étudiants et des étudiantes et le fait qu'ils subissent ou non des échecs. Par exemple, le pourcentage de personnes ayant échoué un cours est de 48 % chez les étudiants et les étudiantes de 18 ans. Dans ce groupe, le fait d'avoir jamais ou rarement des difficultés économiques, donne un pourcentage de 40 %; par contre, si les difficultés économiques sont plus fréquentes, ce pourcentage passe à 58 %. Notons que dans ce groupe à difficultés économiques élevées, les hommes se classent moins bien avec un pourcentage de 69 %; si ces hommes proviennent d'un milieu moins favorisé (revenu du père inférieur à 45 000 \$), ce pourcentage grimpe à 84 %.

Dans le groupe des 19-20 ans, le pourcentage moyen de personnes ayant connu des échecs atteint 62 %; il est plus élevé chez les hommes (67 %) que chez les femmes (59 %). Notons que chez les femmes de 19-20 ans, les difficultés économiques très fréquentes (très souvent et toujours) donnent un pourcentage de personnes ayant échoué un cours de 79 %. Chez les 21-22 ans, le pourcentage de personnes ayant échoué un cours grimpe à 68 %; c'est surtout les hommes qui sont touchés (79 %). Enfin, chez les étudiants et les étudiantes âgés de 23 ans et plus, le pourcentage de personnes ayant échoué un cours connaît une baisse marquée, à 46 %, soit 57 % chez les hommes et 36% chez les femmes.

Tableau 63 - Proportion de personnes ayant échoué au moins un cours dans les segments de clientèle étudiante définis selon les caractéristiques démographiques et socio-économiques

| Caractéristiques des segments (avec pourcentage d'échecs supérieur à la moyenne) | % de personnes ayant un ou des échecs dans le segment | % de l'ensemble des étudiants et des étudiantes |
|--|--|--|
| 18 ans / fréquentes difficultés économiques / homme / revenu du père inférieur à 45 000\$ | 84,3% | 2,2% |
| 19-20 ans / femme / très souvent et toujours des difficultés économiques | 79,5% | 2,6% |
| 21-22 ans / homme | 78,7% | 5,1% |
| 19-20 ans / homme | 67,0% | 18,2% |
| 19-20 ans / femme / parfois ou souvent des difficultés économiques | 62,1% | 8,1% |
| 21-22 ans / femme | 59,3% | 6,1% |
| 19-20 ans / femme / jamais et rarement des difficultés économiques / scolarité du père de niveau primaire, secondaire ou collégial | 57,4% | 7,6% |
| 23 ans et plus / homme | 56,8% | 4,3% |

Ainsi, le sexe et les difficultés économiques sont des variables qui influencent l'échec scolaire. À tous les âges, les hommes performant moins bien que les femmes. De plus, les difficultés économiques apparaissent encore une fois comme une situation qui, ajoutée aux autres facteurs de risque, favorisent un plus grand nombre d'échecs.

13.4.2 Échecs et nombre d'heures d'études

Au secteur préuniversitaire, le pourcentage de personnes ayant échoué un cours est de 52%. Au secteur technique, le pourcentage de personnes ayant échoué un cours est un peu plus élevé, à 55 %. Ce pourcentage atteint 65 % dans les techniques de l'administration; il est de 47 % en techniques biologiques et de 31 % en techniques humaines. Dans les techniques physiques, le pourcentage de personnes ayant échoué un cours est de 62 %.

Des liens peuvent être établis entre le nombre d'heures consacrées à l'étude par semaine et l'échec scolaire. À moins de 5 heures d'études par semaine, les pourcentages atteignent 80 %, 62 % entre 5 et 19 heures et 47 % pour 20 heures et plus.

13.4.3 Les raisons d'échec

Questionnés sur les causes susceptibles d'avoir occasionnées l'échec d'un cours, les répondantes et les répondants ont été invités à mentionner la raison principale de leur dernier échec. Les étudiantes et les étudiants attribuent d'abord à la motivation la principale cause de leur dernier échec. En effet, 18 % de ces étudiantes et étudiants ont manqué d'intérêt pour le cours; 16% ont eu des problèmes de compréhension de la matière; 11 % ont manqué d'effort ou d'étude; 8 % ont eu des désaccords avec le professeur, 5 %, de la difficulté à concilier travail et études, 4 % des difficultés d'adaptation au cégep.

13.5 Les difficultés scolaires et personnelles

Afin de circonscrire leurs besoins et leurs difficultés, une série d'énoncés a été présentée aux répondantes et aux répondants avec la consigne d'indiquer leur degré d'accord. Les différentes difficultés rencontrées par les étudiants et les étudiantes se classent comme suit en ordre de fréquence.

Tableau 64 - Difficultés scolaires et personnelles des étudiants et des étudiantes¹⁷

| | |
|--|-------|
| Dans plusieurs cours généraux (français, philosophie, éducation physique, anglais), j'ai l'impression de perdre mon temps. | 63,1% |
| Il m'arrive souvent d'être tendu et de ressentir du stress. | 59,0% |
| Pendant les cours, j'ai de la difficulté à me concentrer. | 49,4% |
| J'ai besoin d'améliorer ma méthode de travail scolaire. | 47,7% |
| J'ai besoin d'une meilleure information scolaire et professionnelle. | 41,3% |
| J'ai besoin de plus d'aide de mes professeurs pour réussir mes cours. | 41,0% |
| J'ai de la difficulté à m'intégrer et à participer aux différentes activités au Collège. | 38,6% |
| J'ai de la difficulté à planifier mon étude et mes travaux scolaires. | 35,6% |
| Je manque de confiance en moi | 31,7% |
| J'ai de la difficulté à m'exprimer par écrit. | 26,2% |
| Dans plusieurs cours de spécialisation ou de technique, j'ai l'impression de perdre mon temps. | 22,4% |
| J'ai de la difficulté à m'intégrer et à participer en classe. | 22,3% |
| Les professeurs respectent mes opinions. | 80,4% |
| Au Collège, je suis porté à rester seul. | 18,9% |
| J'ai de la difficulté à entrer en relation avec les professeurs. | 17,3% |
| Je remets mes travaux en retard. | 15,1% |
| Parfois je suis tellement déprimé que j'en arrive à avoir des idées suicidaires. | 10,5% |

La difficulté identifiée la plus fréquemment par les étudiants et les étudiantes est liée à des questions de motivation en lien avec les cours de la formation générale. Les deux suivantes sont liées au stress et à la concentration. Au chapitre des besoins, les étudiants identifient dans une proportion de 48 % le besoin d'améliorer leur méthode de travail, 41 % indiquent qu'ils

¹⁷ Pour chaque élément du tableau, les scores (%) des deux premiers indicateurs ont été additionnés. Selon le cas, nous avons additionné les scores (%) « très souvent » + « assez », ainsi que « souvent » + « parfois ».

auraient besoin d'une meilleure information scolaire et professionnelle et 41 % disent que davantage d'aide de la part de leurs professeurs seraient nécessaires.

Pour mesurer l'influence des difficultés rencontrées par les étudiants et les étudiantes sur la réussite scolaire, nous avons mis en relation ces difficultés avec la note dans les cours de spécialisation et dans les cours généraux. Le besoin d'améliorer la méthode de travail scolaire apparaît comme une difficulté déterminante dans le processus de réussite des cours de spécialisation. Rappelons que la note moyenne est de 76. Or cette moyenne n'est que de 73 lorsqu'on est en accord avec le fait d'avoir besoin d'améliorer la méthode de travail. De plus, ce pourcentage de réussite baisse encore si l'étudiant remet ses travaux en retard (moyenne de 70). Si l'on ajoute à ce facteur la motivation, soit l'impression de perdre son temps dans les cours de spécialisation, la moyenne baisse encore à 66.

Lorsque les étudiants et les étudiantes n'ont pas de difficulté avec la méthode de travail, c'est le fait de remettre des travaux en retard qui a l'impact négatif le plus important (moyenne de 73). En fait, si l'étudiant remet ses travaux à temps et qu'il perçoit que le professeur respecte son opinion, la réussite atteint son maximum, avec une moyenne de 80.

Dans les cours généraux, la clef de la réussite réside d'abord dans la capacité de s'exprimer par écrit. Rappelons que la moyenne est de 74 %. Si on a beaucoup de difficulté à s'exprimer par écrit, cette moyenne baisse à 70 ce qui est nettement plus bas que la moyenne de ceux qui n'ont pas cette difficulté (75). La moyenne de ce groupe est encore plus basse si l'étudiant, étudiante est porté à rester seul au collège et s'il a l'impression de perdre son temps dans les cours généraux (moyenne de 67).

Lorsque l'expression écrite n'est pas un problème, une première combinaison de difficultés qui nuit à la note moyenne, sont les difficultés à planifier l'étude et les travaux scolaires combinée avec le fait de remettre les travaux en retard (moyenne de 70) ou combiné avec le fait de se sentir déprimé et d'avoir des idées suicidaires (moyenne de 70).

13.6 Difficultés économiques, persévérance et réussite scolaire

Dans les analyses qui précèdent, nous avons pu observer que les difficultés économiques des étudiants et des étudiantes avaient une influence négative sur plusieurs aspects de la persévérance et de la réussite scolaire, soit l'absentéisme au cours, les annulations de cours, les notes des cours de spécialisation et des cours généraux, les échecs, les difficultés scolaires et personnelles. Cette démarche nous amène à nous poser la question suivante : les étudiants et les étudiantes qui vivent des difficultés économiques fréquentes (souvent, très souvent et toujours) ont-ils des caractéristiques scolaires différentes des autres étudiants? Rappelons que 26% des étudiants et des étudiantes vivent des difficultés économiques fréquentes.

Quel que soit le programme d'étude, nous rencontrons d'abord un pourcentage de difficulté économique plus élevé que la moyenne chez les personnes qui ont interrompu leurs études après le secondaire; ce pourcentage n'est que de 21 % chez ceux qui n'ont pas interrompu leurs études; il monte à 38 % chez les personnes qui ont interrompu pendant moins de deux ans, et à 64 % chez celles qui ont interrompu leurs études pendant deux ans et plus. Rappelons

que ces personnes sont plus âgées que la moyenne et qu'elles sont aussi plus autonomes sur le plan économique.

Dans le groupe qui a interrompu leurs études pendant moins de deux ans, nous rencontrons un pourcentage de difficulté économique particulièrement élevé (65 %) chez ceux qui ont au-delà de 4 échecs dans le programme actuel.

Dans le groupe qui n'a pas interrompu ses études, nous rencontrons un pourcentage de difficulté économique plus élevé (28 %) que la moyenne chez ceux qui sont fréquemment absents des cours; et ce pourcentage s'accroît chez ceux qui ont des échecs dans leur programme actuel (34%). Toujours dans le même groupe qui n'ont pas interrompu leurs études, le fait d'avoir 2 abandons et plus est associé à un pourcentage de difficulté économique plus élevé que la moyenne (36 %) et ce pourcentage de difficulté économique grimpe encore chez les personnes qui cumulent plusieurs abandons et plusieurs échecs (41 %).

Tableau 65 - Proportion de personnes vivant des difficultés économiques fréquentes dans les segments de clientèle étudiante définis selon le comportement d'étude (souvent, très souvent et toujours des difficultés économiques)

| Caractéristiques des segments (pourcentage de difficulté économique fréquentes supérieur à la moyenne) | % de personnes ayant de fréquentes difficultés économiques | % de l'ensemble des étudiants et des étudiantes |
|--|--|---|
| Interruption des études pendant moins de 1 an et demi / 5 échecs et plus | 64,6% | 2,5% |
| Interruption des études pendant 1 an et demi et plus | 64,5% | 4,7% |
| Aucune interruption des études / rarement absent aux cours / 2 annulations et plus / 3 échecs et plus | 40,6% | 2,5% |
| Aucune interruption / très souvent, souvent et parfois absent aux cours / 1 à 4 échecs | 34,0% | 11,7% |
| Interruption des études pendant moins de 1 an et demi / 1 à 4 échecs | 33,2% | 12,8% |
| Aucune interruption des études / rarement absent aux cours / aucune ou une annulation / techniques biologiques et humaines | 32,0% | 3,9% |
| Aucune interruption des études / rarement absent aux cours / 2 annulations et plus / 2 échecs et moins | 30,2% | 2,2% |
| Aucune interruption des études / jamais absent aux cours / études de 2 sessions et plus dans un programme collégial ou universitaire | 29,7% | 2,8% |

13.7 Sommaire

La note de fin de secondaire est reconnue comme le meilleur indicateur pour prédire la réussite scolaire au collégial. La note de la dernière année de secondaire des répondants au questionnaire est estimée à 77. La note moyenne des cours de spécialisation est de 76. Dans les cours généraux de français, anglais, philosophie, humanités et éducation physique, la note moyenne est de 74.

Une proportion importante d'étudiants et d'étudiantes (54 %) ont échoué un ou des cours dans leur programme d'étude. Parmi eux, 31 % en ont échoué un seul, 23 % deux, 16 % trois, 11 %

4, et 9 % 5 et plus. Pour ceux et celles qui n'ont échoué qu'un seul cours, on retrouve deux fois plus fréquemment les cours liés à la formation générale (40 %) qu'à la formation spécifique (18 %).

Au secteur préuniversitaire, le pourcentage de personnes ayant échoué un cours est de 52%. Au secteur technique, le pourcentage de personnes ayant échoué un cours est un peu plus élevé, à 55 %.

Les étudiantes et les étudiants attribuent d'abord à la motivation la principale cause de leur dernier échec. En effet, 18 % de ces étudiantes et étudiants ont manqué d'intérêt pour le cours; 16% ont eu des problèmes de compréhension de la matière; 11 % ont manqué d'effort ou d'étude; 8 % ont eu des désaccords avec le professeur, 5 %, de la difficulté à concilier travail et études, 4 % des difficultés d'adaptation au cégep.

Le besoin d'améliorer la méthode de travail scolaire apparaît comme une difficulté déterminante dans le processus de réussite des cours de spécialisation. Dans les cours généraux, la clef de la réussite réside d'abord dans la capacité de s'exprimer par écrit.

On constate que les difficultés économiques ont une influence négative sur plusieurs aspects de la persévérance et de la réussite scolaire. On observe, en général, des proportions plus élevées d'absentéisme au cours, d'annulations de cours, de notes plus faibles, d'échecs et de difficultés scolaires et personnelles chez les personnes qui éprouvent des difficultés économiques.

14. CONCLUSION

En conclusion, nous tentons d'apporter les réponses aux questions de recherche présentée au début de ce rapport. Quelles sont les conditions socio-économiques des étudiants et des étudiantes des cégeps du Québec, et dans quelle mesure ceux-ci vivent-ils des difficultés économiques ? En quoi les origines socio-économiques des étudiants et des étudiantes affectent-elles leurs conditions économiques, leur accès aux études collégiales, leur persévérance et leur réussite scolaire ? En quoi les conditions socio-économiques actuelles des étudiants et des étudiantes affectent-elles leur persévérance et leur réussite scolaire ?

Le développement de l'autonomie financière

Les conditions socio-économiques des étudiants et des étudiantes dépendent avant tout du niveau d'autonomie financière réelle qu'ils ont développée à l'égard de leurs parents. Pour déterminer ces niveaux d'autonomie, nous devons prendre en considération la résidence avec ou sans les parents pendant l'année scolaire, la résidence avec ou sans les parents pendant les vacances d'été et le fait de recevoir ou non une contribution monétaire des parents comme source de revenu. Le départ de la résidence familiale durant l'année scolaire amène les étudiants et les étudiantes à créer un nouveau ménage, une nouvelle unité économique de base. Si l'étudiant ne revient pas à la résidence familiale pendant l'été, cette nouvelle unité économique devient plus permanente. Le jour où les parents ne contribuent plus au frais du nouveau ménage, marque le moment d'accès à l'autonomie complète. Le développement de l'autonomie réelle transforme le comportement économique des étudiants et modifie en profondeur leur budget. Les besoins des étudiants deviennent plus importants, car ils doivent dans un premier temps assumer l'ensemble de leurs frais scolaires ainsi que l'assurance-auto ; dans un deuxième temps, les soins de santé, les médicaments, l'entretien mécanique de l'auto et le remboursement de dettes; dans un troisième temps, les frais reliés au logement, à l'épicerie et à la garde de leur enfant. L'étudiant doit donc développer de nouvelles sources de revenus pour satisfaire au moins en partie ces besoins, notamment par le recours plus important à l'aide des gouvernements, pour compenser le manque d'aide financière des parents.

Le développement du niveau d'autonomie va de pair avec une augmentation du revenu annuel brut de l'étudiant, qui passe d'une moyenne de 3 484 \$ chez les personnes complètement dépendantes à une moyenne de 14 006 \$ chez celles qui sont complètement autonomes. Le développement de l'autonomie entraîne aussi un recours beaucoup plus important aux différentes formes d'endettement. Ainsi, l'endettement total des étudiants n'est que de 2 196 \$ lorsqu'ils sont totalement dépendants des parents et passe à 13 500 \$ lorsqu'ils sont totalement autonomes.

Un statut socio-économique moins favorisé des parents — mesuré notamment par le revenu du père — pousse les étudiants et les étudiantes à acquérir une autonomie financière plus importante. De plus, cette autonomie est plus développée chez les étudiants et les étudiantes dont les parents ne vivent pas ensemble ou sont décédés. Ces personnes peuvent moins compter sur leurs parents pour les aider dans les études.

Difficultés économiques et pauvreté

Le fait de se détacher des parents et de leur aide monétaire et résidentielle place les étudiants dans une situation de vulnérabilité économique plus grande, car ils sont obligés de faire des compromis dans la satisfaction de leurs besoins afin de poursuivre et de réussir leur projet scolaire. D'abord, on a recours aux prêts et bourses, mais étant donné les faibles montants que représente cette source de revenus, on doit aussi accepter de faire des sacrifices et de se priver de certains biens ou services considérés comme normaux dans notre société. Si en plus on ne peut travailler le temps prévu par le régime, ou si on a des responsabilités familiales, le compromis atteint souvent le niveau de la privation de certains biens ou services essentiels comme la nourriture, le logement, les soins de santé et les vêtements. Si l'accès aux prêts et bourses est difficile ou si les montants reçus sont insuffisants, on a recours au travail le soir et les fins de semaine. Le compromis se fait alors sur le temps de repos, sur celui consacré à ses proches et sur le temps d'études. Dans les deux cas, les conséquences émotives sont importantes, puisqu'on se sent plus fréquemment tendu, stressé et déprimé. Les idées suicidaires sont plus fréquentes. Rappelons que 51% des étudiants et des étudiantes ont vécu un jour ou l'autre des difficultés économiques ; certains seulement parfois (25%) ; d'autres souvent (16%), très souvent (7%) ou toujours (3%). Ces trois derniers groupes comprennent au total 26% de l'ensemble de la population étudiante.

La pauvreté empêche de vivre au même rythme que l'ensemble d'une communauté et la misère correspond à l'impossibilité de satisfaire les besoins vitaux de même qu'un certain nombre de besoins jugés nécessaires au bon fonctionnement en société. On peut évaluer qu'environ le quart des étudiants vivent dans une situation de pauvreté passagère, de nature surtout économique, car ils se trouvent pour la plupart intégrés dans une communauté collégiale où ils ne sont pas isolés. Il s'agit pour la plupart d'une pauvreté acceptée dans la mesure où ces étudiants sont conscients qu'ils font un compromis ; ils acceptent de ne pas satisfaire une série de besoins socialement acceptés et normaux dans notre société, afin de se payer des études collégiales. Mais cette privation acceptée se justifie dans la mesure où les études collégiales débouchent sur un emploi rémunérateur ou sur des études universitaires qui les amènent à un emploi rémunérateur. Mais aujourd'hui ce compromis limité dans le temps est soumis à une situation économique aléatoire. De plus, les coûts croissants des études peuvent rendre ce compromis librement accepté impossible à vivre. Cependant une importante minorité d'étudiants vivent dans la misère, obligés de se priver de la satisfaction de leurs besoins vitaux de nourritures, de vêtement et de logement. On peut évaluer ce groupe à environ 10% de l'ensemble des étudiants et des étudiantes en nous basant sur les réponses données aux questions sur les privations.

Les difficultés économiques apparaissent avec le développement de l'autonomie financière réelle des étudiants. À mesure que se développe cette autonomie, la structure du ménage d'appartenance change aussi. Les difficultés économiques seront différentes aussi. Les difficultés économiques sont plus rares que la moyenne chez les personnes qui sont dépendantes complètement au plan résidentiel et monétaire et se situent dans la moyenne pour le deuxième niveau d'autonomie réelle. Lorsque la dépendance résidentielle est partielle et l'autonomie monétaire est complète, 48% de ces étudiants ont de fréquentes difficultés économiques. Enfin, chez les étudiants et les étudiantes complètement autonomes, près des deux tiers (63%) vivent des difficultés économiques importantes. Les étudiants qui sont totalement ou partiellement dépendants rencontrent moins de difficultés économiques, à moins de provenir d'un milieu défavorisé au plan du statut socio-économique ou d'une famille où les

parents ne vivent plus ensemble ou sont décédés ; à ce moment, ils ne sont plus à l'abri de la pauvreté. L'acquisition de l'autonomie complète au plan monétaire (niveaux 3 et 4 d'autonomie) abolit temporairement les frontières entre les milieux socio-économiques. Quel que soit le statut socio-économique des parents, les étudiants et les étudiantes ayant atteint un niveau trois ou quatre d'autonomie sont tous exposés à vivre dans la pauvreté ou la misère.

Les difficultés économiques amènent les étudiants et les étudiantes à avoir recours de façon plus intensive aux prêts gouvernementaux et aux prêts d'un parent ou d'un ami. Elles les forcent aussi à faire certains compromis sur la qualité de leur logement et à éviter les dépenses de transport. Les difficultés économiques fréquentes amènent les étudiants et les étudiantes à s'installer dans des quartiers plus délabrés, où la qualité de l'air laisse plus à désirer, où les espaces verts sont plus rares et la sécurité moins satisfaisante. Ils vivent aussi dans des logements moins bien chauffés et mal insonorisés, avec de plus petites pièces.

Persévérance scolaire et conditions économiques

Le choix du secteur d'étude varie selon le degré d'autonomie financière de l'étudiant et de l'étudiante de même que selon son origine socio-économique. Les étudiants francophones plus âgés, ceux qui proviennent de milieux moins scolarisés, ceux qui ont atteint un niveau d'autonomie assez important, choisissent en majorité le secteur technique ; il en va de même pour ceux qui effectuent un retour aux études après interruption ou qui ont un cheminement scolaire antérieur diversifié. Les étudiants et les étudiantes moins âgés, provenant de milieu plus scolarisés, souvent assez dépendants de leurs parents, ont tendance à choisir le secteur préuniversitaire.

Ainsi, la clientèle des deux secteurs d'étude collégiale présente des profils démographiques, culturels et socio-économiques différents. Au secteur préuniversitaire les étudiants et les étudiantes sont plus jeunes, (généralement en bas de 20 ans). Ils proviennent plus fréquemment de milieux très scolarisés, et s'avèrent moins autonomes au plan financier. Ils vivent en majorité avec leurs parents. Les étudiants et les étudiantes du secteur préuniversitaire ont complété en moyenne 1,9 sessions ; ils ont en moyenne 16,2 heures de cours et consacrent en moyenne 12,6 heures à l'étude et aux travaux scolaires. Ils proviennent en forte majorité du secondaire général (79%). Plus de 27% d'entre eux ne désirent pas terminer leur DEC dans le programme actuel. Notons que le tiers des étudiants et des étudiantes du secteur préuniversitaire ont l'intention de prendre plus de quatre sessions pour terminer leur DEC.

Plus l'étudiant est âgé, plus nous le retrouvons au secteur technique. Ces étudiants sont proportionnellement plus nombreux à provenir de milieux moins favorisés ; ils sont en forte majorité francophones, sont en moyenne plus autonome au plan financier et ont tendance à ne pas vivre avec leurs parents. De plus, leur endettement est plus important. Les étudiants du secteur technique ont complété en moyenne 3,3 sessions ; ils ont en moyenne 16,2 heures de cours et consacrent en moyenne 14,3 heures à l'étude et aux travaux scolaires. Leur cheminement scolaire antérieur est diversifié ; seulement 58% d'entre eux proviennent du secondaire général ; plus de 35% ont suivi un autre programme collégial ou un programme universitaire auparavant. Plusieurs ont interrompu leurs études durant près de trois ans après le secondaire. Cependant, la quasi totalité des étudiants et des étudiantes du secteur technique désirent terminer leur DEC dans le programme actuel ; notons que près du tiers d'entre eux ont l'intention de prendre plus de six sessions pour terminer leurs études. Les étudiants et les

étudiantes du secteur technique sont proportionnellement plus nombreux (30%) à devoir investir dans des équipements scolaires ; de plus, ils y investissent 1 054 \$ en moyenne.

Le fait de détenir un emploi durant la session scolaire n'influence pas de façon significative la persévérance scolaire. Par contre, chez les étudiants qui travaillent, un grand nombre d'heures consacrées à l'emploi les amène à réduire légèrement le nombre de cours suivis (une fraction de cours en moyenne), le nombre d'heures de cours (réduction de 2 heures à peine) et le nombre d'heures (réduction de 2 heures à peine) consacrées à l'étude et aux travaux scolaires. De plus, l'absentéisme aux cours croît légèrement de même que les abandons de cours. On peut supposer qu'ils prendront plus de temps que la moyenne pour terminer leur DEC.

Les difficultés économiques influencent certains aspects de la persévérance scolaire. On observe une légère augmentation de l'absentéisme aux cours lorsque les étudiants vivent des difficultés économiques fréquentes. De plus, les personnes qui ont des difficultés économiques fréquentes affichent un taux d'abandon de cours plus élevé (45%). Le scénario le plus défavorable se retrouve chez les personnes qui ont de fréquentes difficultés économiques et qui doivent travailler au-delà de 24 heures par semaines : les deux tiers annulent des cours.

Les personnes vivant des difficultés économiques ont souvent vécu un parcours académique antérieur décousu. Ainsi, les personnes ayant interrompu leurs études ont plus de difficultés économiques (44% comparé à la moyenne de 26%). De plus, chez les personnes qui n'ont pas interrompu leurs études, la proportion de ceux qui ont des difficultés économiques est plus élevée que la moyenne lorsqu'on provient d'un autre programme collégial ou d'un programme universitaire (29%) et lorsqu'on provient du secondaire professionnel ou d'un programme d'autre type (34%).

Réussite scolaire et conditions économiques

Les conditions socio-économiques influencent la réussite scolaire. La note dans les cours de spécialisation s'avère plus basse chez les étudiants et les étudiantes vivant des difficultés économiques fréquentes. Cette situation est aussi influencée par le statut socio-économique des parents; les étudiants provenant d'un milieu plus scolarisé afficheront de meilleures notes mêmes s'ils vivent des difficultés économiques.

La note dans les cours généraux est d'abord influencée par le niveau de scolarité des parents. Les étudiants provenant d'un milieu peu scolarisé affichent une note moyenne plus basse que les autres, aussi bien chez les hommes que les femmes. Les difficultés économiques fréquentes vécues par les étudiants, additionnées à une origine sociale moins scolarisée, ne font qu'accentuer la baisse de la note moyenne dans les cours généraux. De plus, les difficultés économiques fréquentes interviennent pour annuler en pratique l'avantage relatif que peut apporter à l'étudiant le fait de provenir d'un milieu plus scolarisé.

Les mentions d'échecs dans le programme sont aussi influencées par l'origine sociale des étudiants et les difficultés économiques qu'ils vivent. Même si les échecs sont plus fréquents chez les étudiants plus âgés et chez les hommes, les personnes provenant d'un milieu moins scolarisé voient augmenter leur risque de subir un échec; de même, les difficultés économiques fréquentes ont le même effet.

Dans les cours de spécialisation, la principale difficulté scolaire provient du besoin d'améliorer la méthode de travail. La performance dans les cours de spécialisation est encore plus affectée si l'on remet des travaux en retard. Dans les cours généraux, le principal problème provient des difficultés à s'exprimer par écrit. Le besoin d'améliorer la méthode de travail est plus fréquent lorsque les étudiants et les étudiantes qui proviennent d'un milieu moins favorisé ou qui vivent des difficultés économiques. Les difficultés d'expression écrite sont plus fréquentes chez les étudiants et les étudiantes qui proviennent d'un milieu peu scolarisé, surtout chez les plus jeunes. Enfin, quel que soit le sexe de la personne, la remise de travaux en retard est plus fréquente chez les étudiants qui vivent des difficultés économiques fréquentes.

D'autres difficultés sont particulièrement présentes chez les étudiants qui vivent des difficultés économiques, notamment le fait de se sentir tendu et stressé, et de se sentir déprimé et d'avoir des idées suicidaires. Chez ces personnes, ces difficultés d'ordre émotionnel peuvent s'associer aux difficultés d'ordre méthodologique pour nuire considérablement à la réussite.

Ainsi, les facteurs socio-économiques influencent de façon complexe la persévérance et la réussite scolaire. Une origine socio-économique moins favorisée, de fréquentes difficultés économiques, de nombreuses heures de travail sont trois facteurs qui ont un impact négatif sur la persévérance et la réussite scolaire. La conjonction des trois facteurs présente la situation la plus défavorable. Nous parlons alors de cheminement scolaire parsemé d'interruptions, de changements de programme, d'annulation de cours, de retards dans la remise des travaux, d'absences plus fréquentes aux cours, d'échecs plus nombreux, de notes plus basses et de difficultés scolaires et personnelles plus importantes.

Bibliographie

Barbeau, Denise. (1993). *La motivation scolaire. Pédagogie Collégiale*. Octobre. Vol.7, no 1.

Brassard H., Emond G. et Leblond, L. H. (1986). *Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau postsecondaire*. Québec : Bureau de la statistique du Québec.

Bureau de la statistique du Québec (1986) *Enquête sur le mode de vie des étudiants au niveau post-secondaire*. Québec : Gouvernement du Québec, p. 251.

Centrale de l'enseignement du Québec. (1992). *Pour favoriser la réussite scolaire*, Éditions Saint-Martin, Montréal, 347 pages.

Conseil des collèges. (1988) *La réussite, les échecs et les abandons au collégial. L'état des besoins de l'enseignement collégial*. Québec : Conseil des collèges, 100p.

Conseil des collèges. (1990) *Le nouveau mode d'allocations des ressources budgétaires pour l'enseignement public*. Québec : Conseil des collèges, 48p.

Conseil des collèges. (1990) *Vers l'an 2000 : les priorités de développement de l'enseignement collégial*. Québec : Conseil des collèges, 73p.

Conseil National du Bien-Être Social (1996). *Profil de la pauvreté*. Ottawa, Conseil National du Bien-Être Social du Canada, 93 pages.

Conseil permanent de la jeunesse. (1992). *Une cure de jeunesse pour l'enseignement collégial*. Québec : Conseil permanent de la jeunesse, 79p.

Conseil permanent de la jeunesse. (1993). *Dites à tout le monde qu'on existe*. Québec : Conseil permanent de la jeunesse, 116p.

Conseil supérieur de l'éducation (1996) *La réussite éducative à l'école montréalaise : une urgence pour la société québécoise*. Québec : Conseil supérieur de l'éducation, p.138

Conseil supérieur de l'éducation. (1990). *Vers un modèle de financement en éducation des adultes*. Québec : Conseil supérieur de l'éducation, 51p.

Conseil supérieur de l'éducation. (1992). *Les nouvelles populations étudiantes des collèges et des universités : des enseignements à tirer*. Québec : Conseil supérieur de l'éducation, 175p.

Conseil supérieur de l'éducation. (1995). *Des conditions de réussite au collégial. Réflexion à partir de points de vue étudiants*. Québec : Conseil supérieur de l'éducation, 124p.

Conseil supérieur de l'éducation. (1995). *Pour la réforme du système éducatif : dix années de consultation et de réflexion*. Québec : Conseil supérieur de l'éducation, 65p.

Côté, Philippe. (1990). *Les étudiants de cégep : pédagogie, psychologie, sociologie, économie*. Collège Edouard-Montpetit. 228 pages.

Dandurand, Pierre et Fournier, Marcel. (1979). *Conditions de vie de la population étudiante universitaire québécoise*. Direction générale de l'enseignement supérieur du Québec. 263 pages.

Dauphinais, Paul (1991) *Profil socio-démographique, satisfaction, attentes et besoins des étudiants en 1990*. Laval : Collège Montmorency, p.126.

Deguire, Carole (1995). *L'intégration des adultes aux études à temps plein*. Montréal, Collège de Rosemont, 200 pages.

Département de techniques de recherche, enquête et sondage. (1995). *Enquête sur les conditions de vie des étudiants et étudiantes*. Non-publiée.

Direction générale de l'aide financière aux étudiants (1994) *Étude sur la dette accumulée par les bénéficiaires de l'aide financière aux étudiants*. Québec : Ministère de l'Éducation, p.64.

Dufort, Jean-Pierre et St-Germain, Claude. (1995). *Statistiques de l'éducation : enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 255p.

Dumont, Fernand et Al. *Traité des problèmes sociaux, 1994*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1164 pages.

Duval, Hélène (1993). *Les facteurs de réussite et d'abandon scolaire*. Montréal. Collège de Rosemont., 94 pages.

Émond, Monique. "Les dettes d'études, une réalité préoccupante". *Changements*, automne 1995, p. 15-16.

Falardeau, Isabelle. (1992). *Les changements de programme au collégial. Changer de cap sans perdre le nord. Synthèse des résultats*. Québec : Ministère de l'enseignement supérieur et de la science, 32p.

Fédération des ACEF (1984). *Méthodes simples et efficaces pour gérer vos finances personnelles ou familiales, Comptes pour tous*. 24 pages.

Fédération des ACEF (1993). *Tendances du surendettement au Québec 1983-1993*, Montréal, Jolicoeur et ass., 47 pages.

Fédération des cégeps (1996) *L'étudiant et sa réussite : au-delà des mots, au-delà des statistiques*. Bulletin d'information de la Fédération des cégeps, no.3.

Fédération des cégeps. (1990). *L'intégration des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants (problématiques et interventions)*. Montréal : Fédération des cégeps, 68p.

Fédération des cégeps. (1993). *L'enseignement collégial, un investissement essentiel pour la société québécoise*. Montréal : Fédération des cégeps, 68p.

Gauthier, Madeleine et al., *La pauvreté chez les jeunes : précarité économique et fragilité sociale : un bilan.*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994. 190 pages.

Lévesque, Mireille et Pageau Danielle. (1990). *La persévérance aux études. Le choix des collégiennes et des collégiens dans les années 80 : les cheminements scolaires au collégial*. Québec : Ministère de l'enseignement supérieur et de la science, 47p.

Lévesque, Mireille et Pageau Danielle. (1990). *La persévérance aux études. La conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes : les cheminements scolaires au collégial dans les années 80*. Québec : Ministère de l'enseignement supérieur et de la science, 431p.

Martel, Chantal (1994). *Certains résultats préliminaires du sondage auprès des jeunes adultes; dimension visée : les cartes de crédits*. Québec, Office de la protection du consommateur.

Mc Donald, G. et alii, (1995). *L'aide financière aux étudiants : un équilibre à maintenir*. Québec, Ministère de l'Éducation.

Ministère de l'Éducation du Québec. (1995). *Aide financière aux étudiants: évolution, analyse comparative et tendances actuelles*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 94p.

Ministère de l'Éducation du Québec. (1995). *L'aide financière aux étudiants : un équilibre à maintenir. Rapport du groupe de travail sur le régime d'aide financière aux étudiants*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec 231p.

Ministère de l'Éducation du Québec. (1994). *La réussite, l'échec et l'abandon des cours au premier trimestre d'études collégiales : tendances de la décennie de 1980 et profils des nouveaux étudiants inscrits à l'automne de 1989 au regard de leur rendement scolaire*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec, 135p.

Ministère de l'Éducation du Québec. (1996). *Les états généraux de l'éducation : exposé de la situation. 1995-96*. Québec : Ministère de l'éducation du Québec 131p.

Ministère de l'Éducation du Québec. (1996). *Indicateurs de l'éducation*. Québec : Ministère de l'Éducation, 124p.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la science. (1989) *Statistiques et indicateurs :*

regard sur le collégial. 1989. Québec : Ministère de l'enseignement supérieur et de la science, 38p.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la science. (1991). *Statistiques et indicateurs : regard sur le collégial. 1990-91.* Québec : Ministère de l'enseignement supérieur et de la science, 63p.

Parent, G, Paquin, A, *Enquête auprès de décrocheurs sur les raisons de leur abandon scolaire.* Revue des sciences de l'éducation, vol. 20, n.4, 1994.

Pinard, Hélène. (1994). *Valeurs et représentations des jeunes et des populations étudiantes. Rapport d'une brève revue de littérature.* Québec : Conseil supérieur de l'éducation, 77p.

Poisson, Annie. *L'épuisement scolaire (Le burn-out des jeunes).* 1992, Les éditions E=MC2.

Rivière, Bernard (1996). *Le décrochage au collégial : le comprendre et le prévenir.* Montréal, Éditions Beauchemin ltée, 271 pages.

Rivière, Bernard. (1995). *Dynamique psychosociale du décrochage au collégial.* Montréal : Collège de Rosemont, 311p.

Roy, Normand, *Jamais trop tôt pour s'endetter,* revue Changements, octobre 1994, pp. 7-9.

Rozon, Louise. *Budget de la rentrée scolaire.* Montréal, 15 août 1996, 4 p.

Sales A., Drolet R., Bonneau I., Simard G. et Kuzminski F. (mai 1996). *Le monde étudiant à la fin du XX^e siècle. Rapport final sur les conditions de vie des étudiants universitaires dans les années quatre-vingt-dix.* Département sociologie, Université de Montréal. 350 pages.

Service régional d'admission de Montréal (1995). *Rapport annuel 1994-95.* Montréal : Service régional d'admission de Montréal.

Stren, David et Nakata, Yoshi-Fumi *Paid employment among U.S. college students.* Journal of higher education : vol. 62, no.1, pp. 25-43.

Terrill, Ronald et Ducharme, Robert. (1994). *Passage secondaire-collégial : caractéristiques étudiantes et rendement scolaire.* Montréal : Fédération des cégeps et Service régional d'admission de Montréal, 380p.

Terrill, Ronald. (1988). *L'abandon scolaire au collégial : une analyse du profil des décrocheurs.* Montréal: Fédération des cégeps et SRAM, 122p.

Tremblay Marc et Fortin, Gérald. 1964. *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval. 400 pages.

Vigneault, Marcel. (1993). *La pratique études/travail : les effets*. Laval : Collège Montmorency, 318p.

Annexe 1

Questionnaire d'enquête

LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES DES CÉGÉPIENS ET CÉGÉPIENNES

Questionnaire d'enquête

Les conditions économiques des étudiants et étudiantes du Québec sont actuellement au centre des préoccupations de notre société. Pourtant nous n'avons pas encore un portrait détaillé des difficultés économiques que peuvent vivre les étudiantes et étudiants. Pour mieux les connaître, **les directeurs, directrices des affaires étudiantes**, réunis au sein de la Fédération des cégeps, ont voulu réaliser un sondage national afin d'analyser votre situation économique et de déterminer quelle influence elle a sur vos études.

La réalisation du sondage a été confiée **aux étudiantes et étudiants des Techniques de recherche, enquête et sondage du Collège de Rosemont**, sous la supervision de Philippe Ricard, professeur. De plus, par cette collaboration, les étudiantes et étudiants pourront acquérir une expérience concrète d'enquête sur le terrain.

Votre collaboration à cette enquête est essentielle pour la réussite de cette étude. Nous tenons à vous assurer de l'entière confidentialité de vos réponses.

INDIQUEZ VOS RÉPONSES 
EN COCHANT ✓ LA CASE
OU EN ENTOURANT ○ LE CHIFFRE
CORRESPONDANT À VOTRE OPINION.

Nous vous demandons uniquement de bien suivre les directives et de répondre le plus sincèrement possible. Le questionnaire qui suit a été conçu pour que vous puissiez y répondre en 30 minutes environ. Une fois le questionnaire complété, veuillez le mettre dans l'enveloppe ci-jointe, la sceller et la remettre à la personne responsable.

Les étudiantes et étudiants,
Techniques de recherche,
enquête et sondage,
Collège de Rosemont

Section 1 Vos caractéristiques scolaires

1. Dans quel cégep étudiez-vous présentement ?

2. Présentement, étudiez-vous dans un programme :
 1- préuniversitaire ou général → passez à Q 3
 2- technique → passez à Q 4

3. Si vous étudiez dans un programme préuniversitaire ou général, précisez dans quel programme :
 1- Sciences de la nature 6- Arts et musique
 2- Sciences de la santé 7- Lettres
 3- Sciences pures 8- Autre programme,
 4- Sciences humaines Précisez:
 5- Sciences de l'administration

4. Si vous étudiez dans un programme technique, précisez dans quel programme :
 Numéro du programme : Nom du programme:

La liste des programmes techniques suivantes peut vous servir d'aide-mémoire

| | | | | | |
|--------|--|--------|--|--------|---------------------------------|
| 110.00 | Techniques dentaires | 230.00 | Géomatique | 322.00 | Techniques familiales |
| 111.00 | Techniques d'hygiène dentaire | 231.00 | Techniques de la pêche | 351.00 | Éducation spécialisée |
| 112.00 | Acupuncture | 232.00 | Pâtes et papiers | 384.00 | Techniques de recherche |
| 120.00 | Techniques de diététique | 233.00 | Transformation du bois en produits finis | 388.00 | Assistance sociale |
| 140.00 | Techniques médicales | 235.00 | Production industrielle | 391.00 | Techniques de loisirs |
| 141.00 | Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie | 241.00 | Techniques de la mécanique | 393.00 | Techniques de la documentation |
| 142.00 | Techniques de radiologie | 243.00 | Technologies du génie électrique | 410.00 | Techniques administratives |
| 144.00 | Techniques de réadaptation | 244.00 | Technologie physique | 411.00 | Archives médicales |
| 145.00 | Technologie des sciences naturelles | 245.00 | Mécanique du bâtiment | 412.00 | Techniques de gestion de bureau |
| 147.00 | Milieu naturel | 247.00 | Technologie de systèmes | 414.00 | Tourisme |
| 150.00 | Techniques agricoles | 248.00 | Techniques maritimes | 420.00 | Informatique |
| 160.00 | Techniques paramédicales | 251.00 | Technologie et gestion des textiles | 551.00 | Musique professionnelle |
| 171.00 | Techniques funéraires | 260.00 | Techniques de l'eau, de l'air et de l'assainissement | 561.00 | Théâtre professionnel |
| 180.00 | Techniques infirmières | 270.00 | Techniques de la métallurgie | 570.00 | Arts appliqués |
| 190.00 | Technologie forestière | 271.00 | Technologie minérale | 571.00 | Industrie de la mode |
| 210.00 | Techniques de chimie industrielle | 280.00 | Technologie aéronautique | 573.00 | Métiers d'art |
| 221.00 | Technologie du bâtiment et des travaux publics | 310.00 | Techniques auxiliaires de la justice | 581.00 | Communications graphiques |
| 222.00 | Techniques d'aménagement | | | 589.00 | Techniques des communications |

5. En quelle année avez-vous commencé à étudier dans ce programme?

- | | |
|---|---|
| 1- Automne 1992 et avant <input type="checkbox"/> | 2- Hiver 1993 <input type="checkbox"/> |
| 3- Automne 1993 <input type="checkbox"/> | 4- Hiver 1994 <input type="checkbox"/> |
| 5- Automne 1994 <input type="checkbox"/> | 6- Hiver 1995 <input type="checkbox"/> |
| 7- Automne 1995 <input type="checkbox"/> | 8- Hiver 1996 <input type="checkbox"/> |
| 9- Automne 1996 <input type="checkbox"/> | 10- Hiver 1997 <input type="checkbox"/> |

6. Combien de session(s) avez-vous complété depuis le début de votre programme actuel?

Nombre de session(s) complétées :

| | |
|--|---|
| <p>7. Le programme dans lequel vous êtes inscrit est votre...</p> <p>1- premier choix <input type="checkbox"/> ↓ Q8</p> <p>2- deuxième choix <input type="checkbox"/> → A</p> <p>3- troisième choix <input type="checkbox"/> → A</p> | <p>A- Quel était votre premier choix de programme de formation? Précisez s'il s'agit d'un programme collégial ou universitaire.</p> <p>1- Collégial:</p> <p>2- Universitaire:</p> |
|--|---|

| | |
|--|---|
| <p>8. Avant d'étudier dans votre programme actuel, avez-vous étudié :</p> <p>1- dans un autre programme collégial . . . <input type="checkbox"/> → A</p> <p>2- dans un programme universitaire <input type="checkbox"/> → A</p> <p>3- au secondaire général <input type="checkbox"/> ↓ Q9</p> <p>4- au secondaire professionnel <input type="checkbox"/> ↓ Q9</p> <p>5- dans un autre type de programme . . . <input type="checkbox"/> ↓ Q9</p> <p>précisez lequel:</p> <p>.....</p> | <p>A- Combien de sessions aviez-vous complétées dans cet autre programme ?</p> <p>Nombre de sessions:</p> |
|--|---|

| | |
|--|--|
| <p>9. Depuis que vous avez terminé vos études secondaires, avez-vous interrompu vos études pour une session ou plus?</p> <p>1- Oui . . . <input type="checkbox"/> → A-B</p> <p>2- Non <input type="checkbox"/> ↓ Q10</p> | <p>A- Pendant combien d'années ou de mois avez-vous interrompu vos études?</p> <p>Nombre d'années :</p> <p>Nombre de mois :</p> <p>↓ B</p> |
|--|--|

| | |
|--|---|
| | <p>B- Quelle est la raison principale de cette interruption ?</p> <p>1- Ce programme ne me convenait pas <input type="checkbox"/></p> <p>2- Trop de difficultés dans mes études <input type="checkbox"/></p> <p>3- Besoin de gagner de l'argent <input type="checkbox"/></p> <p>4- Manque d'intérêt pour les études <input type="checkbox"/></p> <p>5- Voyage <input type="checkbox"/></p> <p>6- Désir d'expérimenter le marché du travail <input type="checkbox"/></p> <p>7- Avoir plus de liberté, moins de contraintes <input type="checkbox"/></p> <p>8- Maladie ou fatigue importante <input type="checkbox"/></p> <p>9- Autre raison <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez :</p> <p>.....</p> |
|--|---|

10. Lors de votre dernière année de secondaire (secondaire 5), la moyenne générale de vos notes se situait entre :

- | | |
|---|---|
| 1- 90 à 100% <input type="checkbox"/> | 4- 60 à 69% <input type="checkbox"/> |
| 2- 80 à 89% <input type="checkbox"/> | 5- 59 et moins <input type="checkbox"/> |
| 3- 70 à 79% <input type="checkbox"/> | 6- Ne sais pas <input type="checkbox"/> |
| | 7- Ne s'applique pas <input type="checkbox"/> |

| | |
|--|--|
| <p>Lors de votre dernière session au cégep, la moyenne générale de vos notes se situait entre:</p> | |
| <p>11. Dans vos cours de concentration ou dans vos cours techniques:</p> <p>1- 90 à 100% <input type="checkbox"/> →</p> <p>2- 80 à 89% <input type="checkbox"/> →</p> <p>3- 70 à 79% <input type="checkbox"/> →</p> <p>4- 60 à 69% <input type="checkbox"/> →</p> <p>5- 59 et moins <input type="checkbox"/> →</p> <p>6- Ne sais pas <input type="checkbox"/> ↓ Q12</p> <p>7- Ne s'applique pas <input type="checkbox"/> ↓ Q12</p> | <p>A- Face à cette note, vous vous sentez...</p> <p>1- Très satisfait <input type="checkbox"/></p> <p>2- Assez satisfait <input type="checkbox"/></p> <p>3- Peu satisfait <input type="checkbox"/></p> <p>4- Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/></p> <p>5- Ne sais pas <input type="checkbox"/></p> |
| <p>12. Dans vos cours généraux (français, philosophie, anglais, éducation physique):</p> <p>1- 90 à 100% <input type="checkbox"/> →</p> <p>2- 80 à 89% <input type="checkbox"/> →</p> <p>3- 70 à 79% <input type="checkbox"/> →</p> <p>4- 60 à 69% <input type="checkbox"/> →</p> <p>5- 59 et moins <input type="checkbox"/> →</p> <p>6- Ne sais pas <input type="checkbox"/> ↓ Q13</p> <p>7- Ne s'applique pas <input type="checkbox"/> ↓ Q13</p> | <p>A- Face à cette note, vous vous sentez...</p> <p>1- Très satisfait <input type="checkbox"/></p> <p>2- Assez satisfait <input type="checkbox"/></p> <p>3- Peu satisfait <input type="checkbox"/></p> <p>4- Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/></p> <p>5- Ne sais pas <input type="checkbox"/></p> |



| | |
|---|---|
| <p>18. Depuis que vous étudiez dans le programme actuel, avez-vous annulé ou abandonné un ou des cours?</p> <p>1- Oui ... <input type="checkbox"/> ... → A-B-C</p> <p>2- Non <input type="checkbox"/> ↓ Q19</p> <p>3- C'est ma première session au cégep . <input type="checkbox"/> ↓ Q19</p> | <p>A- Combien de cours avez-vous annulé ou abandonné ?</p> <p>Nombre de cours :</p> <p>B- Quel(s) type(s) de cours avez-vous annulé ou abandonné?</p> <p>1- Cours de formation générale (français, anglais, philosophie, éduc. phys.) <input type="checkbox"/></p> <p>2- Cours de concentration (techniques ou préuniversitaire) .. <input type="checkbox"/></p> <p>4- Cours complémentaires <input type="checkbox"/></p> <p>8- Autre <input type="checkbox"/></p> <p>C- Concernant le dernier cours annulé ou abandonné, quelle en est la raison principale ?</p> <p>1- Trop de cours dans mon horaire <input type="checkbox"/></p> <p>2- Manque d'intérêt pour le cours <input type="checkbox"/></p> <p>3- Le cours m'apparaissait trop difficile <input type="checkbox"/></p> <p>4- Rique d'échec trop grand <input type="checkbox"/></p> <p>5- Difficulté de concilier le travail et les études <input type="checkbox"/></p> <p>6- Fatigue importante ou maladie <input type="checkbox"/></p> <p>7- Désaccord avec le professeur <input type="checkbox"/></p> <p>8- Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez :</p> |
|---|---|

| | |
|---|---|
| <p>19. Avez-vous l'intention de terminer votre DEC dans le programme que vous suivez présentement ?</p> <p>1- Oui <input type="checkbox"/> → A</p> <p>2- Non <input type="checkbox"/> → B</p> <p>3- Ne sais pas .. <input type="checkbox"/> → B</p> | <p>A- En combien de sessions prévoyez-vous terminer votre DEC dans le programme que vous suivez présentement ? Incluez la présente session.</p> <p>Nombre de sessions prévues :</p> <p>B- Indiquez la raison principale qui vous pousse à ne pas terminer ce programme.</p> <p>1- Programme trop difficile <input type="checkbox"/></p> <p>2- Manque d'intérêt pour le programme <input type="checkbox"/></p> <p>3- Trop d'échecs <input type="checkbox"/></p> <p>4- Mauvaise perspective d'emploi à la fin <input type="checkbox"/></p> <p>5- Manque d'argent <input type="checkbox"/></p> <p>6- Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez :</p> <p>.....</p> |
|---|---|

Voici des situations que peuvent vivre les étudiants, étudiantes durant leurs études.

| Face à chacun des énoncés suivants, indiquez si vous êtes | | Très en accord | Assez en accord | Peu en accord | Pas du tout en accord | Je ne sais pas |
|---|---|----------------|-----------------|---------------|-----------------------|----------------|
| 20. | J'ai besoin de plus d'aide de mes professeurs pour réussir mes cours. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 21. | J'ai de la difficulté à planifier mon étude et mes travaux scolaires. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 22. | J'ai besoin d'une meilleure information scolaire et professionnelle. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 23. | J'ai de la difficulté à m'exprimer par écrit. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 24. | J'ai besoin d'améliorer ma méthode de travail scolaire. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |

| Indiquez si vous avez vécu les situations suivantes | | Souvent | Parfois | Rarement | Jamais | Ne s'applique pas |
|---|--|---------|---------|----------|--------|-------------------|
| 25. | Dans plusieurs cours généraux (français, philosophie, éducation physique, anglais), j'ai l'impression de perdre mon temps. | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 26. | Dans plusieurs cours de concentration ou de technique, j'ai l'impression de perdre mon temps. | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 27. | Pendant les cours, j'ai de la difficulté à me concentrer. | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 28. | Je remets mes travaux en retard. | 1 | 2 | 3 | 4 | 8 |

| Face à chacun de ces énoncés, indiquez si vous êtes | | Très en accord | Assez en accord | Peu en accord | Pas du tout en accord | Je ne sais pas |
|---|--|----------------|-----------------|---------------|-----------------------|----------------|
| 29. | J'ai de la difficulté à entrer en relation avec les professeurs. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 30. | Les professeurs respectent mes opinions. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 31. | J'ai de la difficulté à m'intégrer et à participer en classe. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 32. | J'ai de la difficulté à m'intégrer et à participer aux différentes activités au Collège. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 33. | Au Collège, je suis porté à rester seul. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |

| Face à chacun de ces énoncés, indiquez si vous êtes | | Très en accord | Assez en accord | Peu en accord | Pas du tout en accord | Je ne sais pas |
|---|--|----------------|-----------------|---------------|-----------------------|----------------|
| 34. | Je manque de confiance en moi | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 35. | Il m'arrive souvent d'être tendu et de ressentir du stress. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 36. | Parfois je suis tellement déprimé que j'en arrive à avoir des idées suicidaires. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |

37. Votre condition physique est-elle très bonne, assez bonne, moyenne, assez mauvaise ou très mauvaise?

- 1- Très bonne
- 2- Assez bonne
- 3- Moyenne
- 4- Assez mauvaise
- 5- Très mauvaise

38. Où vous dirigerez-vous après l'obtention de votre diplôme collégial ?

- 1- Le marché du travail
- 2- L'université
- 3- Autre programme collégial
- 4- Ne sais pas
- 5- Autre

Précisez :

39. À la fin de vos études, croyez-vous qu'il sera facile ou difficile de trouver un emploi ?

- 1- Très facile
- 2- Assez facile
- 3- Assez difficile
- 4- Très difficile
- 5- Ne sais pas

Section 2 Votre situation familiale au cours de la session passée

1. Au cours de la session passée, avez-vous habité avec

- | | |
|--|--|
| 1- vos deux parents naturels <input type="checkbox"/> | 5- un ou des ami(s) / frère et/ou soeur /colocataire(s) <input type="checkbox"/> |
| 2- un seul parent (famille monoparentale) . <input type="checkbox"/> | 6- votre conjoint (marié ou de fait) <input type="checkbox"/> |
| 3- un parent naturel et un beau-père/belle-mère <input type="checkbox"/> | 7- autre(s) <input type="checkbox"/> |
| 4- la parenté (oncle, tante, etc.) <input type="checkbox"/> | Précisez: |

8- seul *Passez à Q12*

2. En vous incluant, combien de personnes vivaient chez vous ?

Nombre de personnes, y compris vous-même :

Parmi les personnes qui vivaient avec vous, combien y avait-il ...

3. d'étudiant(s) ? Nombre :
4. de travailleur(s) ? Nombre :
5. de personnes inactives (chômeur, assisté-social, retraité, etc.) Nombre:
6. d'enfant(s) ? Nombre:

Voici quelques énoncés. Face à chacun, indiquez si vous êtes très en accord, assez en accord, peu en accord ou pas du tout en accord.

| Lors de la session passée, dans notre lieu de résidence : | Très en accord | Assez en accord | Peu en accord | Pas du tout en accord | Je ne sais pas |
|---|----------------|-----------------|---------------|-----------------------|----------------|
| 7. Nous avons partagé les frais de loyer, d'électricité et de chauffage. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 8. Une ou plusieurs personnes vivaient un problème de consommation excessive de drogue ou d'alcool. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 9. Lorsque nous avons des difficultés importantes, nous nous entraïdions. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 10. D'autres personnes m'ont aidé dans mes études et mes travaux scolaires. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |

11. Les relations entre les personnes qui vivaient chez nous étaient :

- 1- Très bonnes 4- Assez mauvaises
 2- Assez bonnes 5- Très mauvaises
 3- Indifférentes

12. Pendant les vacances scolaires d'été, habitez-vous avec vos parents ?

- 1- Oui 2- Non

Les questions qui suivent portent sur vos relations avec vos parents.

13. Les relations avec mes parents sont :

- 1- Très bonnes 4- Assez mauvaises
 2- Assez bonnes 5- Très mauvaises
 3- Indifférentes 6- Ne s'applique pas . → *Passez à la Section 3*

| | Beaucoup | Passable- ment | Un peu | Pas du tout | Je ne sais pas |
|--|----------|-------------------|-----------|-------------------|----------------------|
| 14. Est-ce que vos parents vous aident dans votre étude ou dans la réalisation de vos travaux scolaires? | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 15. Est-ce que vos parents s'intéressent à vos résultats scolaires? | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 16. Est-ce que vos parents vous encouragent à poursuivre vos études? | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |

Section 3 Votre situation économique

Quelles ont été vos sources de revenus au cours de l'année 1996 ?
Pour chacune de vos sources, indiquez le montant d'argent que vous avez reçu
(revenus avant impôt).

| Sources de revenus | Oui | Non | A. Si oui, montant annuel brut (\$) | Ne sais pas |
|--|-----|-----|--|----------------|
| 1. Contribution en argent des parents | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 2. Travail d'été | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 3. Travail durant l'année scolaire | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 4. Prêts | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 5. Bourses | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 6. Contribution en argent du conjoint | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 7. Paiements du gouvernement (assurance-chômage, allocations familiales, sécurité du revenu, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 8. Autres, précisez: | 1 | 2 | \$ | 9 |

| | |
|---|---|
| <p>9. Avez-vous une ou des personnes à charge ?</p> <p>1- Oui <input type="checkbox"/> → A</p> <p>2- Non <input type="checkbox"/> ↓ Q10</p> | <p>A- Si oui, combien de personnes ?</p> <p>Nombre de personnes :</p> |
|---|---|

10. En tenant compte de toutes vos sources de revenus, à combien s'élève le total de votre revenu annuel brut pour l'année 1996 (avant impôt) ?
Si vous vivez avec un conjoint (de fait ou marié), incluez également son revenu dans le total.

- | | |
|---|---|
| <p>1- Moins de 1 000\$ <input type="checkbox"/></p> <p>2- Entre 1 000\$ et 1 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>3- Entre 2 000\$ et 2 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>4- Entre 3 000\$ et 3 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>5- Entre 4 000\$ et 4 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>6- Entre 5 000\$ et 5 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>7- Entre 6 000\$ et 7 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>8- Entre 8 000\$ et 9 999\$ <input type="checkbox"/></p> | <p>9- Entre 10 000\$ et 14 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>10- Entre 15 000\$ et 19 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>11- Entre 20 000\$ et 24 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>12- Entre 25 000\$ et 29 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>13- Entre 30 000\$ et 39 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>14- Entre 40 000\$ et 49 999\$ <input type="checkbox"/></p> <p>15- 50 000\$ et plus <input type="checkbox"/></p> <p>16- Ne sais pas <input type="checkbox"/></p> |
|---|---|

| | |
|--|---|
| <p>11. Y a-t-il des personnes de votre entourage qui vous ont donné des biens matériels (réfrigérateur, voiture, ensemble de cuisine, etc.)?</p> <p>1- Oui <input type="checkbox"/> → A</p> <p>2- Non <input type="checkbox"/> ↓ Q12</p> | <p>A- Qui vous a donné des biens matériels ?</p> <p>1- Vos parents <input type="checkbox"/></p> <p>2- Parenté (oncle, tante, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>3- Ami(s) <input type="checkbox"/></p> <p>4- Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez :</p> <p>B- Qu'avez-vous reçu comme bien(s) matériel(s)?</p> <p>1- Appareil ménager (frigo, poêle, etc) ... <input type="checkbox"/></p> <p>2- Automobile <input type="checkbox"/></p> <p>3- Meuble <input type="checkbox"/></p> <p>4- Appareil électronique (tv, radio, etc.) ... <input type="checkbox"/></p> <p>5- Ordinateur <input type="checkbox"/></p> <p>6- Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez :</p> |
|--|---|

Possédez-vous les biens financiers suivants ?
Si oui, indiquez en la valeur approximative en argent.

| Biens financiers | Oui | Non | A. Si oui, valeur en argent (\$) | Ne sais pas |
|--|-----|-----|----------------------------------|-------------|
| 12. Épargne (compte d'épargne, REER, obligations d'épargne) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 13. Investissements (actions, fonds mutuels, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 14. Objets de valeurs (automobile, objets d'art, moto, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 15. Maison, condo ou immeuble | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 16. Autre, précisez | 1 | 2 | \$ | 9 |

Êtes-vous endetté par les moyens suivants ?
Si oui, indiquez le montant approximatif de votre dette actuelle.

| Sources d'endettement | Oui | Non | A. Si oui, montant de la dette (\$) | Ne sais pas |
|--|-----|-----|-------------------------------------|-------------|
| 17. Carte de crédit | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 18. Prêt du gouvernement (régime des prêts et bourses) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 19. Prêt hypothécaire | 1 | 2 | \$ | 9 |

| Sources d'endettement | | Oui | Non | A. Si oui, montant de la dette (\$) | Ne sais pas |
|-----------------------|---------------------------------|-----|-----|--|----------------|
| 20. | Prêt personnel (banque, caisse) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 21. | Prêt d'un parent ou d'un ami | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 22. | Autre dette, précisez | 1 | 2 | \$ | 9 |

23. Si vous avez des dettes, indiquez pour quoi vous avez fait ces emprunts.

- 1- Pour m'acheter une automobile
- 2- Pour payer mes frais scolaires
- 3- Pour me payer un ou des appareils ménagers (frigo, poêle, etc)
- 4- Pour me payer un ou des appareils électroniques (tv, radio, etc.)
- 5- Pour payer un ou des équipements destinés à mes études (ordinateur, caméra, etc.)
- 6- Pour payer la nourriture, le loyer, les vêtements, etc.
- 7- Pour d'autres fins

Précisez:

.....

Passons maintenant à vos dépenses.

Voici une liste de dépenses possibles.

- Indiquez les dépenses que vous assumez, incluant celles des personnes à votre charge.
- Si vous vivez avec un conjoint, une conjointe, incluez ses dépenses.

| Parmi les dépenses suivantes, lesquelles assumez-vous ? | | Oui | Non | A. Si oui, combien dépensez-vous par semaine? | Ne sais pas |
|---|---|-----|-----|---|----------------|
| 24. | Épicerie | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 25. | Repas pris à l'extérieur | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 26. | Tabac, alcool ou drogues | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 27. | Transport en commun et taxi | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 28. | Essence pour l'auto | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 29. | Loisirs (cinéma, bar, théâtre, sport, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 30. | Garderie | 1 | 2 | \$ | 9 |

| Parmi les dépenses suivantes, lesquelles assumez-vous ? | | | A. Si oui, combien dépensez-vous par mois ? | Ne sais pas |
|---|-----|-----|---|-------------|
| | Oui | Non | | |
| 31. Loyer ou pension | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 32. Électricité | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 33. Téléphone | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 34. Chauffage (huile, gaz ou bois) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 35. Câble | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 36. Réparation et entretien de votre lieu de résidence | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 37. Soins personnels (coiffure, barbe, produits de beauté, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 38. Remboursement de dettes (carte de crédit, prêt personnel, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |

| Parmi les dépenses suivantes, lesquelles assumez-vous ? | | | A. Si oui, combien dépensez-vous par année ? | Ne sais pas |
|---|-----|-----|--|-------------|
| | Oui | Non | | |
| 39. Ameublement, appareils ménagers | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 40. Assurances du lieu de résidence | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 41. Vêtements | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 42. Soins de santé (dentiste, chiro, acupuncteur, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 43. Médicaments | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 44. Entretien mécanique de l'auto | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 45. Permis de conduire, immatriculation | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 46. Assurance auto | 1 | 2 | \$ | 9 |

| Parmi les dépenses suivantes, lesquelles avez-vous assumées ? | | | A. Si oui, combien avez-vous dépensé lors de la session passée? | Ne sais pas |
|--|-----|-----|---|-------------|
| | Oui | Non | | |
| 47. Frais payés lors de l'inscription au cégep (admission, inscription, frais afférents, cotisation étudiante, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 48. Frais de scolarité (temps partiel, cours hors programme, étudiant étranger, étude à distance, cours aux adultes, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 49. Frais administratifs (reprise d'un cours, copie de bulletin, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 50. Livres scolaires | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 51. Matériel scolaire (papier, crayons, cahiers, etc) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 52. Équipement scolaire (ordinateur, caméra, vêtements spécialisés, etc.) | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 53. Sorties éducatives | 1 | 2 | \$ | 9 |
| 54. Autres frais, précisez | 1 | 2 | \$ | 9 |

| | |
|--|---|
| <p>55. Est-ce que vous faites un budget?</p> <p>1. Oui <input type="checkbox"/> → A</p> <p>2. Non <input type="checkbox"/> ↓ Q56</p> | <p>A- Avez-vous beaucoup de facilité, de la facilité, de la difficulté ou beaucoup de difficulté à suivre votre budget?</p> <p>1- Beaucoup de facilité <input type="checkbox"/></p> <p>2- De la facilité <input type="checkbox"/></p> <p>3- De la difficulté <input type="checkbox"/></p> <p>4- Beaucoup de difficulté <input type="checkbox"/></p> |
|--|---|

Autonomie financière et difficultés économiques

| | |
|--|--|
| <p>56. À quel point êtes-vous financièrement autonome?</p> <p>1- Totalement autonome <input type="checkbox"/></p> <p>2- Passablement autonome <input type="checkbox"/></p> <p>3- Un peu autonome <input type="checkbox"/></p> <p>4- Pas du tout autonome <input type="checkbox"/></p> <p>5- Ne sais pas <input type="checkbox"/></p> | <p>57. Éprouvez-vous de la difficulté à subvenir à vos besoins essentiels?</p> <p>1- Beaucoup de difficulté <input type="checkbox"/></p> <p>2- Passablement de difficulté <input type="checkbox"/></p> <p>3- Un peu de difficulté <input type="checkbox"/></p> <p>4- Aucune difficulté <input type="checkbox"/></p> <p>5- Ne sais pas <input type="checkbox"/></p> |
|--|--|

| | |
|---|--|
| <p>58. Au cours de la dernière année, vous est-il arrivé de manquer d'argent pour l'achat d'un bien ou d'un service qui vous était essentiel ?</p> <p>1- Très souvent <input type="checkbox"/> → A</p> <p>2- Souvent <input type="checkbox"/> → A</p> <p>3- Parfois <input type="checkbox"/> → A</p> <p>4- Rarement <input type="checkbox"/> → A</p> <p>5- Jamais <input type="checkbox"/> ↓Q59</p> | <p>A- Pour quel(s) bien(s) ou service(s) avez-vous manqué d'argent ?</p> <p>1- Nourriture <input type="checkbox"/></p> <p>2- Vêtements <input type="checkbox"/></p> <p>3- Soins de santé <input type="checkbox"/></p> <p>4- Loyer <input type="checkbox"/></p> <p>5- Automobile <input type="checkbox"/></p> <p>6- Transport en commun <input type="checkbox"/></p> <p>7- Frais scolaires <input type="checkbox"/></p> <p>8- Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez:</p> |
|---|--|

Passons maintenant à l'emploi durant l'année scolaire et durant l'été

| | | |
|--|--|---|
| <p>59. L'été dernier, aviez-vous un emploi?</p> <p>1- Oui ... <input type="checkbox"/> → A et B</p> <p>2- Non .. <input type="checkbox"/> ↓Q60</p> | <p>A- Combien d'heures par semaine travailliez-vous?</p> <p>Nombre d'heures:</p> | <p>B- Pendant combien de semaines avez-vous travaillé?</p> <p>Nombre de semaines:</p> |
|--|--|---|

| | |
|---|---|
| <p>60. Au cours de la session passée, aviez-vous un emploi?</p> <p>1- Oui ... <input type="checkbox"/> → A, B et C</p> <p>2- Non .. <input type="checkbox"/></p> <p>↓</p> <p>Passez à Q80</p> | <p>A- Combien d'heures par semaine avez-vous travaillé, la plupart du temps?</p> <p>Nombre d'heures:</p> <p>B- Au cours de la session passée, pendant combien de semaines avez vous travaillé ?</p> <p>1- 16 semaines et plus (toutes les semaines) <input type="checkbox"/></p> <p>2- Entre 10 et 15 semaines <input type="checkbox"/></p> <p>3- Entre 5 et 9 semaines <input type="checkbox"/></p> <p>4- Moins de 5 semaines <input type="checkbox"/></p> <p>5- Ne sais pas <input type="checkbox"/></p> <p>↓ C</p> |
|---|---|

| | |
|--|---|
| | <p>C- Quelle est la raison économique la plus importante pour laquelle vous avez travaillé?</p> <p>1- Pour payer mes dépenses personnelles (sorties, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>2- Pour payer mon transport <input type="checkbox"/></p> <p>3- Pour payer mes frais scolaires <input type="checkbox"/></p> <p>4- Pour me loger et me nourrir <input type="checkbox"/></p> <p>5- Pour loger et nourrir ma famille <input type="checkbox"/></p> <p>6- Autre raison <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez:</p> <p>.....</p> |
|--|---|

| La session passée, vous avez travaillé : | | Très en accord | Assez en accord | Peu en accord | Pas du tout en accord | Ne sais pas |
|--|---|----------------|-----------------|---------------|-----------------------|-------------|
| 61. | Pour acquérir de l'expérience sur le marché du travail. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 62. | Pour être plus autonome financièrement de vos parents. | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 63. | Pour faire un achat important (auto, voyage, maison, etc.). | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |

| | |
|-----|--|
| 64. | <p>Quel genre d'emploi était-ce?</p> <p>1- Personnel de bureau (commis, secrétaire, réceptionniste, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>2- Personnel dans les soins de santé (préposé, soutien, assistant technicien, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>3- Personnel dans la vente (vendeur, caissière, commis, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>4- Personnel de service (serveur, coiffure, esthétique, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>5- Personnel des services sociaux (éducateur, gardienne, moniteur, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>6- Personnel de fabrication manufacturière et dans la construction (manoeuvre, journalier, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>7- Personnel de soutien (entretien ménager, appareteur, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>8- Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez:</p> <p>.....</p> |
|-----|--|

Quelques questions sur vos conditions de vie.

| | |
|--|--|
| <p>80. Au cours de la session passée, étiez-vous propriétaire ou locataire de votre lieu de résidence ?</p> <p>1- Propriétaire <input type="checkbox"/></p> <p>2- Locataire <input type="checkbox"/></p> <p>3- Colocataire <input type="checkbox"/></p> <p>4- Locataire d'une chambre <input type="checkbox"/></p> <p>5- Chez mes parents <input type="checkbox"/></p> | <p>81. Combien de pièces comportait votre résidence (excluant la salle de bain)?</p> <p>Nombre de pièces :</p> |
|--|--|

| Concernant les aspects suivants de votre domicile, étiez-vous | Très satisfait | Assez satisfait | Peu satisfait | Pas du tout satisfait | Ne sais pas |
|---|----------------|-----------------|---------------|-----------------------|-------------|
| 82. De la sécurité du quartier | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 83. De la grandeur des pièces | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 84. Des espaces verts | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 85. De l'insonorisation | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 86. Du chauffage | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |
| 87. De la qualité de l'air | 1 | 2 | 3 | 4 | 9 |

Votre transport

| | |
|---|---|
| <p>88. Au cours de la session passée, quel était votre moyen de transport habituel pour vous rendre au cégep?</p> <p>1- Transport en commun <input type="checkbox"/></p> <p>2- Automobile personnel <input type="checkbox"/></p> <p>3- Covoiturage <input type="checkbox"/></p> | <p>4- À pied <input type="checkbox"/></p> <p>5- À bicyclette <input type="checkbox"/></p> <p>6- Autre <input type="checkbox"/></p> <p>Précisez:</p> |
| <p>89. En combien de temps vous rendiez-vous au cégep (aller seulement)?</p> <p>..... heure(s) minutes</p> | <p>90. À quelle distance demeuriez-vous du cégep ?</p> <p>Nombre de kilomètre(s) :</p> |

| Au cours de la session passée : | Toujours | Souvent | Parfois | Rarement | Jamais |
|--|----------|---------|---------|----------|--------|
| 91. Avez-vous mangé à votre faim? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 92. Vous êtes-vous privé de certaines choses pour pouvoir manger à votre faim? | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

| Au cours de la session passée : | | Toujours | Souvent | Parfois | Rarement | Jamais |
|---------------------------------|--|------------------|--------------------|---------------------|---------------------------------|----------------|
| 93. | Pour étudier au cégep, j'ai dû me priver et faire des sacrifices. | 1 ↓ A | 2 ↓ A | 3 ↓ A | 4 →Q94 | 5 →Q94 |
| A- | Si toujours, souvent, parfois, sur quels points vous êtes-vous privé ? | 1- Sorties | 2- Vêtements | 3- Nourriture | 4- Tabac, alcool, drogues | 5- Autre |
| | | | | | | Précisez : |

94. Concernant les conditions matérielles de vie que vous aviez à la session passée (logement, nourriture, transport, etc.), étiez-vous :

- 1- très satisfait
- 2- assez satisfait
- 3- peu satisfait
- 4- pas du tout satisfait
- 5- ne sais pas

Quelques questions d'actualité.

Que pensez-vous des prêts et bourses que le gouvernement accorde aux étudiants, étudiantes de niveau collégial?

95. Le montant de prêt est-il :

- 1- Beaucoup trop élevé
- 2- Trop élevé
- 3- Juste assez élevé
- 4- Pas assez élevé
- 5- Nettement pas assez élevé
- 6- Ne sais pas

96. Le montant de bourse accordé est-il :

- 1- Beaucoup trop élevé
- 2- Trop élevé
- 3- Juste assez élevé
- 4- Pas assez élevé
- 5- Nettement pas assez élevé
- 6- Ne sais pas

97. Trouvez-vous que les frais demandés par les cégeps pour l'inscription, les frais afférents et les frais administratifs sont :

- 1- Beaucoup trop élevés pour les services reçus
- 2- Trop élevés pour les services reçus
- 3- Juste assez élevés pour les services reçus
- 4- Pas assez élevés pour les services reçus
- 5- Nettement pas assez élevés pour les services reçus
- 6- Ne sais pas

Section 4 Pour terminer, voici quelques questions d'ordre général.

1. Sexe 1. Masculin 2. Féminin

2. Quel âge avez-vous?

3. Quelle langue parlez-vous à la maison?

- 1- Français
- 2- Anglais
- 3- Espagnol
- 4- Vietnamien
- 5- Italien
- 6- Autres

Précisez:

4. À quelle origine ethnique appartenez-vous? (L'origine de vos ancêtres et non la nationalité)

- | | |
|---|---|
| 1- Française <input type="checkbox"/> | 10- Vietnamiennne <input type="checkbox"/> |
| 2- Haïtienne <input type="checkbox"/> | 11- Arabe <input type="checkbox"/> |
| 3- Chinoise <input type="checkbox"/> | 12- Arménienne <input type="checkbox"/> |
| 4- Cambodgienne ... <input type="checkbox"/> | 13- Juive <input type="checkbox"/> |
| 5- Italienne <input type="checkbox"/> | 14- Grecque <input type="checkbox"/> |
| 6- Latino-américaine . <input type="checkbox"/> | 15- Britannique <input type="checkbox"/> |
| 7- Portugaise <input type="checkbox"/> | 16- Irlandaise <input type="checkbox"/> |
| 8- Espagnole <input type="checkbox"/> | 17- Origine multiple <input type="checkbox"/> |
| 9- Africaine <input type="checkbox"/> | 18- Autre <input type="checkbox"/> |

Précisez:
.....

5. Pratiquez-vous une religion?

1- Oui 2- Non

6. Dans quelle région résidez-vous pendant l'année scolaire ?

- | | |
|--|--|
| 1- Ile-de-Montréal <input type="checkbox"/> | 11- Centre-du-Québec (Bois-Francis) <input type="checkbox"/> |
| 2- Laval <input type="checkbox"/> | 12- Mauricie <input type="checkbox"/> |
| 3- Montérégie, Rive Sud <input type="checkbox"/> | 13- Estrie <input type="checkbox"/> |
| 4- Rive Nord, Basses-Laurentides . <input type="checkbox"/> | 14- Lanaudière <input type="checkbox"/> |
| 5- Saguenay, Lac-Saint-Jean <input type="checkbox"/> | 15- Hautes-Laurentides <input type="checkbox"/> |
| 6- Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine . <input type="checkbox"/> | 16- Outaouais <input type="checkbox"/> |
| 7- Bas-St-Laurent <input type="checkbox"/> | 17- Abitibi-Témiscamingue <input type="checkbox"/> |
| 8- Région de Québec <input type="checkbox"/> | 18- Autre, <input type="checkbox"/> |
| 9- Côte-Nord <input type="checkbox"/> | |
| 10- Chaudières-Appalaches <input type="checkbox"/> | |

Précisez.....

7. Quelle est votre région de provenance ?

- | | | |
|-------------------------------------|--------------------------|---|
| 1- Ile-de-Montréal | <input type="checkbox"/> | 11- Centre-du-Québec (Bois-Francs) <input type="checkbox"/> |
| 2- Laval | <input type="checkbox"/> | 12- Mauricie |
| 3- Montérégie, Rive Sud | <input type="checkbox"/> | 13- Estrie |
| 4- Rive Nord, Basses-Laurentides . | <input type="checkbox"/> | 14- Lanaudière |
| 5- Saguenay, Lac-Saint-Jean | <input type="checkbox"/> | 15- Hautes-Laurentides |
| 6- Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine . | <input type="checkbox"/> | 16- Outaouais |
| 7- Bas-St-Laurent | <input type="checkbox"/> | 17- Abitibi-Témiscamingue |
| 8- Région de Québec | <input type="checkbox"/> | 18- Autre, |
| 9- Côte-Nord | <input type="checkbox"/> | |
| 10- Chaudières-Appalaches | <input type="checkbox"/> | |
- Précisez.....

8. Parmi les énoncés suivants, lesquels correspondent à la situation de vos parents ?

- 1- Les deux sont vivants et demeurent ensemble
- 2- Les deux sont vivants et ne demeurent pas ensemble ...
- 3- Un des deux est décédé

- 4- Les deux sont décédés

Quel est le niveau de scolarité atteint par vos parents?

| | 9. Père | 10. Mère |
|----------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 Primaire incomplet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 Primaire complet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 Secondaire incomplet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Secondaire complet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Collégial incomplet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Collégial complet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Universitaire incomplet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. Universitaire complet | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. Autre | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Précisez: | | |
| 10. Ne sais pas | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Quelle est ou était la profession de vos parents?

| | 11. Père | 12. Mère |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1- Agriculteur | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2- Patron de l'industrie et du commerce | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3- Profession libérale, scientifique, cadre supérieur, professeur, professionnel | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4- Cadre moyen, enseignant (primaire ou secondaire), technicien, soins infirmiers, services sociaux | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5- Employé de bureau et du commerce (secrétaire, réceptionniste, vendeur, caissier, cuisinier, serveur...) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6- Ouvrier(plombier, électricien...) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7- Personnel de service (coiffure, esthéticienne...) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8- Gérant, contremaître, | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9- Armée, police, pompier. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10- Personne se trouvant pas sur le marché du travail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11- Autre, précisez | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Dans quelle catégorie se situe le revenu annuel brut (avant impôt) de:

13. Votre père ?

- 1- Moins de 15 000 \$
- 2- De 15 000 à 24 999 \$..
- 3- De 25 000 à 34 999 \$..
- 4- De 35 000 à 44 999 \$..
- 5- De 45 000 à 54 999 \$..
- 6- De 55 000 à 74 999 \$..
- 7- 75 000\$ et plus
- 8- Ne sais pas

14. Votre mère ?

- 1- Moins de 15 000 \$
- 2- De 15 000 à 24 999 \$..
- 3- De 25 000 à 34 999 \$..
- 4- De 35 000 à 44 999 \$..
- 5- De 45 000 à 54 999 \$..
- 6- De 55 000 à 74 999 \$..
- 7- 75 000\$ et plus
- 8- Ne sais pas

15. Selon votre propre expérience, quel est le principal problème auquel les étudiants et les étudiantes des cégeps doivent faire face aujourd'hui ?

Merci de votre collaboration !

Annexe 2

Les dépenses scolaires par familles de programmes et par programmes

| Dépenses en matériel scolaire¹ selon les familles de programmes | | | |
|---|-----------------------------------|----------------|----------|
| | Dépenses matériel scolaire | | |
| | Moyenne | Médiane | N |
| Familles de programmes techniques | | | |
| Techniques biologiques | 53,82 | 50,00 | 145 |
| Techniques physiques | 54,73 | 50,00 | 203 |
| Techniques humaines | 46,33 | 40,00 | 96 |
| Techniques de l'administration | 51,74 | 50,00 | 285 |
| Arts et communications graphiques | 87,44 | 50,00 | 87 |
| Programmes préuniversitaires | | | |
| Sciences de la nature | 51,77 | 50,00 | 29 |
| Sciences de la santé | 44,31 | 40,00 | 38 |
| Sciences pures | 45,75 | 50,00 | 35 |
| Sciences humaines | 49,43 | 50,00 | 320 |
| Sciences administratives | 61,55 | 50,00 | 22 |
| Arts et musique | 72,85 | 50,00 | 108 |
| Lettres | 41,51 | 30,00 | 53 |
| Intégration, hors dec, etc. | 56,25 | 50,00 | 56 |
| Sciences, arts, lettres | 45,26 | 35,00 | 18 |

| Dépenses en équipement scolaire² selon les familles de programmes | | | |
|---|----------------------------|----------------|----------|
| | Équipement scolaire | | |
| | Moyenne | Médiane | N |
| Familles de programmes techniques | | | |
| Techniques biologiques | 502,39 | 100,00 | 76 |
| Techniques physiques | 1096,63 | 400,00 | 98 |
| Techniques humaines | 1014,72 | 500,00 | 19 |
| Techniques de l'administration | 1693,03 | 2000,00 | 83 |
| Arts et communications graphiques | 754,43 | 200,00 | 46 |
| Programmes préuniversitaires | | | |
| Sciences de la nature | 1183,79 | 300,00 | 8 |
| Sciences de la santé | 526,04 | 20,00 | 6 |
| Sciences pures | 809,98 | 30,00 | 12 |
| Sciences humaines | 600,41 | 200,00 | 53 |
| Sciences administratives | 695,70 | 800,00 | 4 |
| Arts et musique | 612,92 | 100,00 | 25 |
| Lettres | 407,89 | 200,00 | 8 |
| Intégration, hors dec, etc. | 487,83 | 100,00 | 7 |
| Sciences, arts, lettres | 383,33 | 30,00 | 2 |

¹ Les dépenses en matériel scolaire comprennent l'achat de papier, crayon, cahier, etc.

² L'équipement scolaire : ordinateur, caméra, vêtements spécialisés, etc.

Dépenses en livres scolaires selon les familles de programmes

| | Dépenses livres scolaires | | |
|--|----------------------------------|----------------|----------|
| Familles de programmes techniques | Moyenne | Médiane | N |
| Techniques biologiques | 208,86 | 200,00 | 150 |
| Techniques physiques | 180,43 | 150,00 | 207 |
| Techniques humaines | 185,62 | 200,00 | 89 |
| Techniques de l'administration | 202,86 | 200,00 | 298 |
| Arts et communications graphiques | 131,28 | 100,00 | 68 |
| Programmes préuniversitaires | | | |
| Sciences de la nature | 180,83 | 200,00 | 32 |
| Sciences de la santé | 180,73 | 150,00 | 38 |
| Sciences pures | 209,69 | 200,00 | 38 |
| Sciences humaines | 193,11 | 200,00 | 331 |
| Sciences administratives | 233,40 | 200,00 | 21 |
| Arts et musique | 145,63 | 100,00 | 91 |
| Lettres | 169,26 | 180,00 | 60 |
| Intégration, hors dec, | | | |
| etc. | 155,77 | 150,00 | 51 |
| Sciences, arts, lettres | 230,74 | 200,00 | 16 |

| Dépenses en équipement scolaire selon le programme de formation | | | |
|--|----------------------------|----------------|----------|
| | Équipement scolaire | | |
| | Moyenne | Médiane | N |
| Programmes de formation technique | | | |
| Techniques de diététique | 107,35 | 60,00 | 6 |
| Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie | 25,00 | 25,00 | 1 |
| Techniques infirmières | 565,82 | 100,00 | 66 |
| Technologie forestière | 103,02 | 100,00 | 4 |
| Techniques de chimie industrielle | 957,00 | 125,00 | 5 |
| Technologie du bâtiment et des travaux publics | 1303,13 | 400,00 | 24 |
| Techniques d'aménagement, Géomatique | 976,67 | 500,00 | 1 |
| Techniques de la mécanique | 879,79 | 200,00 | 23 |
| Génie électrique, Technologie physique | 1125,24 | 500,00 | 43 |
| Techniques de l'eau, de l'air, Métallurgie | 1010,18 | 1500,00 | 2 |
| Techniques familiales | 476,43 | 200,00 | 3 |
| Éducation spécialisée | 1225,00 | 1225,00 | 2 |
| Techniques de recherche; documentation | 2586,27 | 3000,00 | 2 |
| Travail social | 718,77 | 200,00 | 7 |
| Techniques de loisirs | 933,33 | 500,00 | 3 |
| Techniques administratives | 1641,78 | 1900,00 | 21 |
| Techniques de gestion de bureau | 1875,38 | 2600,00 | 14 |
| Tourisme | 2263,92 | 3000,00 | 2 |
| Informatique | 1629,46 | 1500,00 | 45 |
| Musique professionnelle | 186,69 | 175,00 | 9 |
| Théâtre professionnel | 103,89 | 150,00 | 10 |
| Arts appliqués | 2367,21 | 1000,00 | 11 |
| Métiers d'art | 464,97 | 300,00 | 12 |
| Techniques des communications | 58,33 | 40,00 | 4 |

| Dépenses en matériel scolaire selon le programme de formation | | | |
|--|-----------------------------------|----------------|----------|
| | Dépenses matériel scolaire | | |
| | Moyenne | Médiane | N |
| Programmes de formation technique | | | |
| Techniques de diététique | 47,93 | 50,00 | 18 |
| Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie | 57,80 | 50,00 | 7 |
| Techniques infirmières | 55,81 | 50,00 | 113 |
| Technologie forestière | 36,16 | 25,00 | 8 |
| Techniques de chimie industrielle | 48,28 | 50,00 | 12 |
| Technologie du bâtiment et des travaux publics | 64,22 | 50,00 | 53 |
| Techniques d'aménagement, Géomatique | 35,00 | 40,00 | 4 |
| Techniques de la mécanique | 45,18 | 50,00 | 48 |
| Génie électrique, Technologie physique | 54,69 | 50,00 | 80 |
| Techniques de l'eau, de l'air, Métallurgie | 73,59 | 100,00 | 6 |
| Techniques auxiliaires de la justice | 30,00 | 27,50 | 6 |
| Techniques familiales | 59,86 | 50,00 | 12 |
| Éducation spécialisée | 49,48 | 50,00 | 27 |
| Techniques de recherche; documentation | 43,01 | 25,00 | 5 |
| Travail social | 39,98 | 40,00 | 38 |
| Techniques de loisirs | 59,29 | 35,00 | 8 |
| Techniques administratives | 56,60 | 50,00 | 113 |
| Techniques de gestion de bureau | 48,24 | 50,00 | 69 |
| Tourisme | 42,93 | 50,00 | 14 |
| Informatique | 49,70 | 50,00 | 89 |
| Musique professionnelle | 67,26 | 50,00 | 22 |
| Théâtre professionnel | 48,89 | 40,00 | 10 |
| Arts appliqués | 119,90 | 100,00 | 23 |
| Métiers d'art | 107,83 | 75,00 | 19 |
| Techniques des communications | 64,07 | 50,00 | 13 |

Dépenses en livres scolaires selon le programme de formation

| | Dépenses livres scolaires | | |
|--|---------------------------|---------|-----|
| | Moyenne | Médiane | N |
| Programmes de formation technique | | | |
| Techniques de diététique | 200,03 | 200,00 | 15 |
| Techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie | 236,20 | 200,00 | 8 |
| Techniques infirmières | 214,80 | 200,00 | 119 |
| Technologie forestière | 118,73 | 100,00 | 9 |
| Techniques de chimie industrielle | 156,44 | 175,00 | 14 |
| Technologie du bâtiment et des travaux publics | 192,53 | 200,00 | 52 |
| Techniques d'aménagement, Géomatique | 160,00 | 150,00 | 5 |
| Techniques de la mécanique | 175,25 | 150,00 | 50 |
| Génie électrique, Technologie physique | 179,24 | 150,00 | 82 |
| Techniques de l'eau, de l'air, Métallurgie | 213,21 | 200,00 | 5 |
| Techniques auxiliaires de la justice | 162,00 | 170,00 | 5 |
| Techniques familiales | 223,55 | 250,00 | 13 |
| Éducation spécialisée | 177,89 | 200,00 | 24 |
| Techniques de recherche; documentation | 185,08 | 200,00 | 5 |
| Travail social | 183,60 | 200,00 | 34 |
| Techniques de loisirs | 167,86 | 200,00 | 8 |
| Techniques administratives | 233,55 | 200,00 | 119 |
| Techniques de gestion de bureau | 197,51 | 200,00 | 72 |
| Tourisme | 158,34 | 155,00 | 14 |
| Informatique | 174,41 | 150,00 | 93 |
| Musique professionnelle | 145,52 | 150,00 | 17 |
| Théâtre professionnel | 154,44 | 100,00 | 10 |
| Arts appliqués | 120,21 | 100,00 | 13 |
| Métiers d'art | 103,36 | 100,00 | 14 |
| Techniques des communications | 136,07 | 100,00 | 14 |

